TRAITÉ DE LA DÉCORATION *DES DEHORS, DES JARDINS ET DES PARCS, par* Mgr le Duc D'HARCOURT, *publié & précédé d'une introduction par* Mons. le Comte ERNEST DE GANAY

306

un des 27 ex.
sur japon à la forme
n° 21.

15,00

1168
65,-

voir fin du vol

3941

TRAITÉ DE LA DÉCORATION

DES DEHORS, DES JARDINS ET DES PARCS

TRAITÉ
DE
LA DÉCORATION
DES DEHORS, DES JARDINS ET DES PARCS

Par feu Monseigneur le DUC D'HARCOURT, *grand Bailli de Rouen, Lieutenant Général & Gouverneur en la province de Normandie, Gouverneur de* Monseigneur le DAUPHIN, *etc... ; publié & précédé d'une introduction par* Mons. le Comte ERNEST DE GANAY.

A PARIS
Chez ÉMILE-PAUL FRÈRES, Libraires sur la place Beauvau

M. CM. XIX

THE GETTY CENTER
LIBRARY

A

MADAME

LA DUCHESSE D'HARCOURT

NÉE

LA ROCHEFOUCAULD

A LA MÉMOIRE DE FRANÇOIS-HENRI, DUC DE HARCOURT, *pair de France, garde de l'Oriflamme, marquis de Beuvron et de Miremont, comte de Lillebonne, seigneur du duché de Roannois et des châtellenies y réunies, baron de Beaufou et de Saint-Aubin-le-Bizay, grand bailli de Rouen, lieutenant général des armées du Roy, gouverneur et son lieutenant général en la province de Normandie, y commandant en chef pour Sa Majesté, gouverneur de Monseigneur le Dauphin (1789).*

VIE DU DUC D'HARCOURT

I

Il est peut-être des existences, au cours de ce dix-huitième siècle où passèrent tant de brillantes silhouettes, qui jetèrent plus d'éclat que celle du duc d'Harcourt. Il n'en est aucune qui davantage ait été marquée par l'amour du bien, le souci de la justice, le sentiment du devoir. Personne mieux que lui ne remplit, comme nous l'allons voir, ses fonctions de commandant en chef dans une des plus belles provinces de France, aussi bien que celles du gouverneur du Dauphin.

Il manquerait à sa physionomie un de ces traits essentiels qui caractérisent les hommes de son temps, s'il n'avait eu comme eux le goût du beau. L'art du jardinage, particulièrement, l'occupa si bien, que non seulement il sacrifia au goût de son temps en traçant des jardins suivant la mode nouvelle,

mais encore en dressa lui-même une Théorie, magique fil d'Ariane des jardins subtils de cette époque.

François-Henri, cinquième duc d'Harcourt, appartenait à la branche d'Harcourt-Beuvron, cadette de cette illustre maison, venue en Normandie dès le dixième siècle à la suite de Rollon, premier duc de cette province. Fils, petit-fils et neveu de maréchaux de France, François-Henri descendait de ce duc Henri d'Harcourt qui servit si bien les intérêts de la France dans son ambassade auprès de Charles II, dernier roi d'Espagne de la Maison d'Autriche, en l'inclinant à faire son testament en faveur du duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, que le Grand Roi l'en récompensa en l'élevant d'abord à la dignité de duc héréditaire, puis à la pairie. C'est de son fils Anne-Pierre, et de Thérèse-Eulalie de Beaupoil de Sainte-Aulaire, que naquit François-Henri le 11 janvier 1726.

Est-il besoin de dire qu'il embrassa la carrière des armes, où tant de ses ascendants s'étaient illustrés? Le comte de Lillebonne — c'est le titre que porta François-Henri jusqu'en l'année 1775 — cornette au régiment de Royal-cavalerie en 1739, puis capitaine de dragons dans le régiment de Harcourt, se distingue déjà pendant la guerre de la Succession d'Autriche où, en 1742, il sert en qualité d'aide de camp de son oncle le duc François, maréchal de France, qui commande en Bavière un corps d'armée de 20.000 hommes. Il concourt à la prise d'Ellenbogen et de Caden. Le Roi lui donne, le 7 janvier 1743, le régiment de dragons de son nom, vacant par suite de la promotion de son oncle le comte d'Harcourt, au grade de maréchal de camp. Il force, en 1744, les places de Walshut, Seckingen, Loffenbourg et Rhinfeld, qui est enlevé d'assaut. En 1745 on le retrouve sur le Bas-Rhin, sous le prince de Conti, et en 1747 au siège de Berg-op-Zoom. A la promotion du 31 décembre 1747, il est

fait brigadier des armées. Sa conduite à l'armée d'Allemagne pendant la guerre de Sept Ans, où il prend part à la conquête de l'Oostrise, à la prise d'Embden en 1757, et à la bataille de Crewelt en 1758, lui vaut le grade de maréchal de camp le 1er mai 1758, et celui de lieutenant-général des armées du Roi le 25 juillet 1762. Il avait trente-six ans.

Si brillantes qu'aient été les actions de François-Henri au cours de ses campagnes, elles ne constituent qu'une partie de sa gloire. Le roi, par lettres patentes des 10 et 21 juillet 1764, l'a nommé son lieutenant-général en Normandie; il succède dans cette charge à son père, de même qu'il lui succédera, quelques années plus tard, dans celle de gouverneur de la province (a), *où il commandera en chef, relevant directement du roi. Dès lors, parcourir l'histoire de la Normandie pendant le dernier quart du dix-huitième siècle, c'est rencontrer le duc*

(a) *En 1775. Cf. les Almanachs royaux.*

d'Harcourt dans toutes les initiatives heureuses qu'il sait y prendre, dans tous les actes d'un commandement qu'il exerce avec autant d'énergie que d'habileté. Prudent et avisé, l'intelligence lui inspire ce que son tact exécute si heureusement. Et c'est grâce à la valeur tranquille et assurée de celui qui préside aux destinées de la Normandie, que ce joyau du royaume de France prendra un vif éclat dans les dernières années de la Monarchie.

Le règne de Louis XV a pris fin. Celui de Louis XVI, dans sa politique extérieure, aura pour souci dominant une lutte sans trêve contre l'Angleterre. Le projet d'une descente dans l'île inviolable, en même temps qu'une expédition contre les îles de Jersey et de Guernesey seront les premiers épisodes de cette lutte qui se terminera par l'appui militaire donné aux Etats-Unis révoltés contre la Métropole. Dès l'année 1778, Louis XVI avait reconnu leur indé-

pendance, et signé avec eux un traité d'alliance. La guerre ne pouvait tarder à s'allumer entre la France et l'Angleterre. Le cabinet de Versailles rassemble des troupes considérables sur les côtes de Bretagne et de Normandie en vue d'un débarquement. Le camp de Vaussieux, en 1778, est placé sous les ordres du maréchal de Broglie. Il a mission de préparer l'attaque des îles de Jersey, Guernesey et Aurigny. Mais, écrit spirituellement le duc d'Harcourt, « le maréchal de Broglie, que l'on voulait occuper de cette expédition trop peu importante pour lui, y a mis de l'importance pour cette raison ; il voulait la domination sur la Manche avant de rien entreprendre, l'attaque des trois îles à la fois, une escadre de protection, enfin il était comme l'auteur de la Machine de Marly qui pouvait la faire simple et la fit compliquée pour sa réputation. » (a)

(a) *Le duc d'Harcourt au marquis d'Héricy, le 18 janvier 1779, cit. par Hippeau,* Le gouvernement de la Normandie.

A la fin de cette même année, Dumouriez, commandant à Cherbourg, présente au duc d'Harcourt un rapport sur les moyens de s'emparer de l'île de Wight (a). *François-Henri transmet le rapport au ministre en l'accompagnant de réflexions : « On doit, écrit-il, moins encore sur mer que sur terre, entreprendre sans assurer sa retraite, lorsqu'il ne s'agit pas de conquérir comme Guillaume ou César, en brûlant ses vaisseaux. » Dumouriez, dans ses* Mémoires, *fera plus tard l'éloge du duc d'Harcourt, « homme de mérite et très honnête... ayant servi d'une manière brillante dans la guerre de Sept Ans, il me paraissait très propre à conduire cette entreprise qui l'eût fait maréchal de France. » Sur ces entrefaites le comte de Vaux est nommé commandant de*

(a) « *Il me paraît naturel, lui mande-t-il, que vous soyez chargé de l'expédition de Wight, que vous vous êtes rendue personnelle par vos reflexions et le travail que vous avez fait sur ce projet.* » *Lettre au duc d'Harcourt, le 17 juin 1779. Cit. par Hippeau.*

l'armée de terre. Il a pour seconds le duc d'Harcourt et M. de Langeron, lieutenants-généraux. L'année suivante le corps expéditionnaire est partagé en deux armées : l'une est réunie à Saint-Malo sous les ordres du comte de Vaux ; l'autre, sous les ordres du duc d'Harcourt, doit partir du Havre pour attaquer Portsmouth ou l'île de Wight (a).

François-Henri prend la part la plus considérable à l'élaboration de ce projet. Il faut avoir examiné les innombrables lettres, mémoires, rapports et actes officiels (b) *pour se rendre compte de la conscience avec laquelle le duc d'Harcourt prépara la future expédition en ne laissant rien au hasard. Il reçoit de ses agents l'évaluation des forces*

(a) *Le maréchal de Vaux au duc d'Harcourt, 14 août 1779, cit. par Hippeau.*

(b) *Les archives du château d'Harcourt conservent toutes les pièces officielles auxquelles nous avons fait et ferons allusion dans cette étude ; elles ont été publiées par Hippeau, dans son ouvrage sur la Normandie.*

ennemies, les cartes exactes du territoire dans ses parties les plus vulnérables, règle minutieusement l'embarquement des troupes, fixe les munitions et les approvisionnements. Il prévoit la marche en pays ennemi, et quelle devra être alors la conduite de l'armée, ce qui montre la générosité de ses sentiments. Ses « Observations sur l'administration de l'Angleterre après la descente » *témoignent d'un grand souci d'équité et d'humanité, en même temps que de prudence :* « *La gloire et l'intérêt de la nation, écrit-il, demandent également que la discipline la plus exacte soit observée dans l'expédition projetée parce que la France en sera plus respectée et les troupes mieux fournies et mieux conservées.* » *Et voici une curieuse remarque qui montre combien le grand seigneur, aussi bien que le soldat, connaissait l'Angleterre :* « *Les sauvegardes pour les châteaux et les parcs sont ce qui conciliera le plus les esprits des premiers ordres à cause de l'extrême passion qu'ils ont pour leurs campagnes.* »

Tout était donc prêt pour une grande descente en Angleterre. Le comte d'Orvilliers devait préalablement atteindre, envelopper et détruire la flotte anglaise, puis venir prendre à Brest, à Saint-Malo et au Havre, l'armée de 30.000 hommes destinée au débarquement. Mais la lenteur avec laquelle s'opéra la jonction des flottes française et espagnole, qui devaient attaquer de concert les vaisseaux anglais, permit à ceux-ci de s'échapper, et l'expédition d'Angleterre demeura à l'état de projet.

Cette lutte prolongée du gouvernement de Louis XVI contre son insaisissable voisin rendait nécessaire la création d'un grand port sur la Manche. Dès l'année 1778 le duc d'Harcourt s'en montre convaincu : « Il est constant, écrit-il, que la nature des côtes de la Manche donne aux Anglais tout l'avantage pour tenir ce parage dans lequel la marine de France ne s'engage que pour débarquer sans y rester en croisière, parce

que tous ses ports sont sur la côte d'ouest, quand il n'y en a aucun sur celle d'est jusqu'à présent. Il serait très heureux que cette circonstance fît résoudre d'en établir au moins un. »

L'opportunité de cette création s'était fait sentir dès le dix-septième siècle. La France, en 1647, déjà songe à faire de Cherbourg un grand refuge maritime. En 1665, une commission nommée par M. de Lionne reconnaît la nécessité de mettre ce port en état de défense : elle a l'idée de construire une digue de 600 toises de longueur. Mais les ressources manquent. Vauban cependant, en 1686, établit des fortifications à Cherbourg.

Le désastre de la Hougue, en 1692, montre l'urgence de ce besoin. L'on songe à la Hougue même, mais déjà Vauban déclare que Cherbourg est la seule ville où l'on puisse établir le port désiré. Le projet est abandonné à la suite des difficultés et des embarras financiers de la fin du règne.

La descente des Anglais à Cherbourg en 1758, le bombardement du Havre par leurs

vaisseaux, la guerre d'Amérique enfin attirent à nouveau l'attention de la France. L'on sait avec quelle persévérance et quel succès Louis XVI sut relever la marine du royaume et la porter au plus haut degré de sa puissance. Il fait étudier en 1776 toute la côte, de Dunkerque à Granville, par le vicomte de la Bretonnière, officier de marine des plus distingués, et par l'astronome Méchain. La Bretonnière, soutenu par le duc d'Harcourt, expose ses projets au roi et à M. de Sartine, ministre de la marine. Dumouriez est envoyé en Normandie par M. de Saint-Germain, ministre de la guerre. Le gouvernement hésitait encore entre Boulogne, Ambleteuse et Cherbourg. Dumouriez, qui avait lu le mémoire de Vauban, en fait un, si éloquent, en faveur de Cherbourg que Louis XVI de sa royale main trace en marge « Dumouriez commandant de Cherbourg. » — « Cette grâce du Roi, écrit Dumouriez à François-Henri, m'est d'autant plus flatteuse, qu'elle me met plus à portée de témoigner mon zèle pour

une des plus respectables familles du royaume pour laquelle j'ai la plus grande vénération, et qu'elle me place directement sous vos ordres. » *Dans le* Précis de la vie du général Dumouriez, *publié à la suite de ses* Mémoires, *le commandant de Cherbourg consigne cet extrait d'une lettre à un de ses amis :* « *En 1778, je fis rétablir pour moi le commandement de Cherbourg que je trouvais le point le plus favorable pour nous créer un port dans la Manche. Aidé par le zèle, l'activité et le crédit du duc d'Harcourt, gouverneur de la province, je fis décider en faveur de Cherbourg le procès qui durait depuis cent ans entre ce local et celui de la Hougue pour la confection d'un port militaire.* » *Et dans ses* Mémoires *il écrit :* « *La France a essentiellement obligation de l'entreprise de Cherbourg à trois hommes : le duc d'Harcourt, La Bretonnière et moi. Le premier, gouverneur de la province, très aimé de l'infortuné Louis XVI, a consacré à la réussite de ce grand projet son grand crédit, sa plume, ses soins et sa santé.* » *La*

louange n'est point mince sous la plume de Dumouriez, si l'on songe que rien ne l'obligeait à rendre justice à d'autres qu'à lui-même, sinon le souci de la vérité. De plus, le caractère ardent et autoritaire de cet officier le mit souvent en désaccord avec François-Henri. L'éloge prend donc toute son ampleur et sa signification, il donne au duc d'Harcourt la gloire très réelle de la création de Cherbourg, dont le bienfait se sentira d'âge en âge dans les annales de la France.

En sa qualité de gouverneur de la Normandie, c'est à François-Henri que fut dévolu le soin de choisir entre tous les projets conçus depuis un siècle pour tirer parti de la position audacieuse d'une ville placée tout exprès comme une menace redoutable vis-à-vis de l'Angleterre. Dès lors il lui faut triompher des oppositions dûes aux rivalités, convaincre les ministres et appeler l'attention de Louis XVI sur cette œuvre capitale.

Ici encore, les archives du château d'Har-

court nous édifient pleinement sur le soin et la conscience qu'apporta le gouverneur de la Normandie dans la préparation, puis l'exécution de ce grand projet. S'il est parfois difficile de rendre exacte justice à chacun des collaborateurs d'une œuvre aussi gigantesque, il est pourtant avéré que c'est à la Bretonnière que l'on doit la construction de cette fameuse digue construite en pleine mer, longue de près d'une lieue, dont sa science lui avait fait voir la possibilité. Mais il faut noter qu'au lieu de la porter à 600 toises du rivage, comme elle l'est aujourd'hui, François-Henri, semblant pressentir l'insuffisance de l'abri dans l'avenir, aurait désiré que l'on l'éloignât de 600 toises de plus.

Nous n'avons pas à suivre ici la réalisation de l'œuvre de Cherbourg, à laquelle constamment sa qualité de gouverneur de la province associait le duc d'Harcourt comme directeur suprême. Mais nous devons en marquer les épisodes où la personne de François-Henri se trouva justement à l'honneur.

Le prince de Condé et le duc de Bourbon font, en 1781, le voyage de Normandie pour constater l'importance des travaux et les améliorations incessantes que le duc d'Harcourt y apportait. De Chantilly, S. A. S. lui avait écrit pour lui demander de régler son itinéraire (a)*; puis au moment de partir le prince de Condé l'assure « de nouveau du plaisir bien vrai qu'il se fait de passer quelques jours avec lui, de se trouver à Harcourt* (b) *». Le souvenir que le prince garda de François-Henri se traduisit par une lettre des plus flatteuses que, de retour à Chantilly, il écrivit à son hôte : « Je ne puis vous exprimer toute ma reconnaissance de la manière noble, instructive et recherchée, dont vous avez bien voulu me montrer la Normandie... Si le ministère sentait comme moi l'importance dont elle est, par sa position, son étendue, sa richessse et sa population, je vous réponds que vous auriez satisfaction sur tous les projets patriotiques et*

(a) *Chantilly, le 7 juin 1781, cit. par Hippeau.*
(b) *Chantilly, le 1er juillet 1781, cit. par Hippeau.*

militaires dont vous vous occupez et que vous démontrez si clairement aussi possibles qu'utiles. J'ai dit à M. de Maurepas tout ce que j'en pensais, et je le lui ai dit avec toute la chaleur que l'évidence et le désir du bien de la chose m'ont toujours inspirée. » Et voici la louange la plus précieuse : « En vérité quand on est assez heureux pour que le gouvernement d'une province aussi intéressante soit entre les mains de quelqu'un comme vous, qui sait être à la fois l'ami de la province et l'homme du roi, ce qu'on peut faire de mieux est de le croire et de le laisser faire (a). »

Le voyage du prince de Condé semble avoir mis comme en vedette à Versailles la personnalité du duc d'Harcourt, et la faveur de S. M. commence à se dessiner. M. de Pontcharost écrit à François-Henri, le 16 iuin 1784 : « Le marquis d'Avaray m'a dit qu'étant au coucher du Roy, le jour de l'arrivée de votre courrier à Versailles, qui

(a) *Chantilly, le 26 juillet 1781, cit. par Hippeau.*

venait d'apprendre le succès de votre entreprise (a), *le Roy avait témoigné beaucoup de satisfaction. M. d'Avaray vous y a servi en ami, car il a beaucoup renchéri sur l'avantage de ce succès, ce dont le Roy lui a paru savoir gré, car il n'a parlé qu'à lui tout haut et uniquement de vous et de Cherbourg. M. Le Maréchal de Castries a reçu aussi les compliments de ce premier succès qu'il vous doit uniquement. »*

Ce n'est d'ailleurs là qu'une lettre parmi tant d'autres où François-Henri trouvait les compliments que lui méritait son succès. Mme de Coislin, une de ses fidèles correspondantes, résume l'écho général lorsqu'elle lui mande, à la date du 19 juin de la même année : « L'avantage d'établir à Cherbourg un port a saisi tout le monde : cette affaire vous fait le plus grand honneur dans l'opinion publique. » Enfin, de Versailles, le 20 septembre, dans une lettre adressée « à mon cousin le duc d'Harcourt » où le roi

(a) *C'était la construction de la digue, commencée le 6 juin.*

lui donne ses instructions, S. M. daigne lui adresser les paroles les plus élogieuses : « La commission importante pour laquelle je vous ai choisi doit vous être une nouvelle preuve de ma confiance, et je ne doute pas que vous ne la justifiiez dans cette occasion comme vous l'avez fait dans les autres. L'autorité que vous exercez dans ma province de Normandie, les services distingués que vous m'avez rendus, et le zèle que vous avez montré pour le succès d'une entreprise dont vous connaissez les difficultés et l'étendue, tout m'assure que vos lumières et vos soins me seront très utiles (a)... »

Louis XVI ne va cesser d'apporter l'intérêt le plus constant à la réalisation de cette grande œuvre de son règne. Au mois de mai 1786, il envoie le comte d'Artois à Cherbourg pour prendre une idée des travaux en voie d'exécution. Le prince revient

(a) *Cit. par Hippeau.*

enthousiasmé et en parle avec tant de chaleur devant le roi, que S. M. décide de faire elle-même le voyage.

Les voitures de la Cour quittent Rambouillet le 21 juin 1786. Le Roi mène avec lui le prince de Poix, capitaine de ses gardes, le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre, et le duc de Coigny, premier écuyer. Le Maréchal de Ségur et M. d'Aguesseau, major des gardes du corps, ainsi que le Maréchal de Castries, vont devant lui. Il est accompagné de quatre officiers des gardes du corps et de huit gardes. En tout, quarante-sept personnes suivent le Roi. Il a prévenu qu'il ne voulait point de harangues ni de compliments (a). *S. M. court par Dreux, Laigle et Falaise. Elle arrive le soir à Harcourt. C'est une demeure fastueuse, toute rayonnante de la majesté du Grand Siècle. Sur la prière de la duchesse*

(a) *Lettre du duc d'Harcourt à M. de Villedeuil, intendant de la généralité de Rouen, le 11 juin 1786. Cit. par Hippeau.*

d'Harcourt (a) *le Roi inaugure par un acte de clémence son entrée dans la province, et accorde leur grâce à six déserteurs condamnés à mort et emprisonnés à Caen. Louis XVI soupe à Harcourt* (b) *et y passe la nuit. Le lendemain matin S. M. se remet en route et fait à dix heures et demie du soir son entrée solennelle à Cherbourg. Elle y passe trois jours pleins à visiter les travaux du port, durant lesquels des fêtes marquent*

(a) *Françoise d'Aubusson de la Feuillade, duchesse d'Harcourt : elle n'eut qu'une fille de son mariage, laquelle fut la duchesse de Mortemart.*

(b) *« Dans le souper splendide qui fut donné au Roi, Sa Majesté avait à ses côtés : les duchesses d'Harcourt, de Beuvron; les marquises d'Harcourt, de Guerchy, de Tilly, d'Hautefeuille, de Raigecourt; la comtesse d'Oilliamson; les demoiselles d'Harcourt, de Beuvron, de Mortemart; les princes de Poix, de Léon; les ducs de Villequier, de Polignac, de Coigny, d'Harcourt, de Mortemart; les marquis de Guerchy, d'Aumont, de Pontécoulant, de Héricy, d'Hautefeuille, de Ménilet; les comtes de Thiars, de Faudoas, de Blangy; les chevaliers de Montaigu, de Balleroy. » (Archives du château d'Harcourt.)*

dignement l'honneur de la visite royale. Le 26 le Roi repart, et après avoir visité Caen, Honfleur et le Havre, est de retour le 29 à Versailles.

La faveur de François-Henri va désormais être à son comble, maintenant que Louis XVI a pu par lui-même apprécier sa valeur. Déjà le 1er janvier de l'année précédente, il a reçu le cordon bleu, seul de la promotion. Enfin le Roi l'appelle auprès du Dauphin en qualité de gouverneur (a). *Les* Mémoires secrets *de Bachaumont l'annoncent à la date du 15 octobre 1786 : « M. le duc d'Harcourt est décidément nommé gouverneur de M. le Dauphin : la Reine lui en avait fait compliment dès avant le voyage de Fontainebleau. Il paraît que le voyage de Normandie où ce seigneur s'est trouvé à portée de voir particulièrement*

(a) *La Reine Marie-Antoinette n'avait pas été étrangère à l'heureux choix de son époux; son influence semble l'avoir déterminé.*

S. M. et de s'en faire connaître, n'a pas peu contribué à lui procurer cette faveur. » Dumouriez le note aussi dans ses Mémoires : *« Le duc d'Harcourt fut fait alors gouverneur du Dauphin, mais ce n'est point une grâce, c'est une place de confiance, et il était en état de la remplir, ayant beaucoup de connaissances et des talents agréables. » Nous lisons dans les* Mémoires secrets, *à la date du 29 avril 1787 : « C'est décidément le 1er mai que M. le Dauphin doit passer entre les mains des hommes avec les formalités ordinaires. On sait surtout qu'on met l'enfant nu et qu'on dresse procès-verbal de l'état de son physique. En conséquence, le dimanche 22, M. le duc d'Harcourt, gouverneur de Monseigneur le Dauphin a en cette qualité présenté à L.L.M.M. le chevalier d'Assonville, maréchal des camps et armées du Roi, et le chevalier du Puget, mestre de camp de cavalerie, sous-gouverneurs du Prince; l'abbé de Moncrou, grand vicaire de Langres, et l'abbé Corbin, ses instituteurs; et l'abbé Buisson son lecteur. » Le jeune*

Prince avait été placé, suivant l'usage, sur une grande table recouverte d'un tapis; il en avait fait le tour « dans l'état où il était en naissant », avait été déclaré bien portant à l'unanimité et remis entre les mains de son gouverneur (a).

Lefèvre, attaché à la personne du duc d'Harcourt comme secrétaire, a laissé une curieuse note (b) *dans laquelle il relate les circonstances de cette présentation, et consigne les réserves qu'il se permit de faire au nouveau gouverneur sur la santé du Dauphin. Celle-ci en effet, va bientôt décliner :*

(a) *Le Dauphin prit alors possession, à Versailles, de l'appartement occupé jusque là par le comte et la comtesse de Provence. C'était l'appartement dit du Dauphin, situé à l'angle du parterre du Midi et du parterre d'eau. Le duc d'Harcourt occupa les pièces contiguës.*

(b) « Note de Lefèvre, secrétaire du duc d'Harcourt, sur le premier Dauphin, mort le 4 juin 1789 à Meudon. » *(Archives du château d'Harcourt), cit. par Hippeau. Lefèvre sous la Restauration devint le secrétaire du cabinet de Mgr le Duc de Bordeaux. Il mourut après 1844, âgé de 86 ans.*

« Au bout de quelques mois, écrit Lefèvre, l'enfant se plaignait chaque jour davantage, J'ai assisté quelquefois à son lever, il paraissait triste, souffrant, et ne reprenait un peu de vie qu'après toute la toilette terminée, mais jamais la vie d'un enfant bien portant; sa maladie faisait chaque jour des progrès plus inquiétants; on consulta, on ordonna des vésicatoires, etc., et le mal fit de tels ravages que le Prince en fut réduit à ne plus pouvoir se promener que sur un âne (a). »

Son gouverneur « ne tarda pas à s'apercevoir que malgré sa prétendue guérison de l'inoculation (b), *Mgr le Dauphin conservait le germe de sa destruction. »*

Un jour le Prince est plus souffrant que de coutume. Le duc d'Harcourt envoie Le-

(a) *Le château de Meudon était devenu la résidence du Dauphin : l'on espérait que l'air, qui y était plus vif qu'à Versailles, influerait heureusement sur sa santé.*

(b) *La découverte du vaccin par Jenner était encore récente, et l'on considérait son application comme dangereuse.*

fèvre chercher le docteur Petit, qui le voyait tous les jours. Il le prie de ne point lui déguiser la vérité sur la santé du Dauphin. Son secrétaire assistait à l'entretien. Petit répond sans hésiter qu'il est condamné. C'est un enfant « qu'il fallait depuis longtemps regarder comme mort. On l'a martyrisé à coups de vésicatoires... A partir de la première vertèbre de l'épine, il y en a déjà trois ou quatre qui sont gangrenées, vermoulues et noires, et il est impossible que le Prince puisse vivre encore longtemps. Les autres vertèbres vont se gangrener plus rapidement que n'ont fait les trois ou quatre premières, et Mgr le Dauphin succombera inévitablement quand la dixième ou onzième vertèbre sera attaquée. »

La mort du Dauphin, survenue à Meudon le 4 juin 1789, donna malheureusement raison au docteur Petit, et l'autopsie démontra que son diagnostic était parfaitement exact. François-Henri ressentit cruellement la perte du jeune Prince auquel il était attaché, et nous allons avoir une preuve de

la sensibilité de son cœur : « Mgr le Dauphin a été ouvert en l'absence de M. le duc d'Harcourt, qui est tombé évanoui en montant l'escalier conduisant à la pièce où l'affreuse opération a eu lieu. » Petit montre à Lefèvre « les neuf premières vertèbres noires comme de l'encre ». « Je les grattai avec l'ongle, écrit le secrétaire, et elles tombaient en poussière comme quand on gratte un morceau de bois pourri. La dixième vertèbre était déjà gâtée et noire à moitié. » Le Prince « avait le double d'une cervelle ordinaire. »

Une scène tragique avait eu lieu le jour du décès. Vers quatre heures de l'après-midi, le duc d'Harcourt avait dit à Lefèvre : « Le Roi va arriver incessamment pour voir Mgr le Dauphin... Vous direz à S. M. que je vous ai ordonné expressément de la supplier de ne pas entrer chez le Prince. » Le Roi paraît peu après, et, à cette prière, croit que son fils est mort. Il se laisse tomber en sanglotant dans un fauteuil. « Non, Sire, lui dit Lefèvre, mais il est au plus mal. »

La Reine entre presque aussitôt. Le Roi lui dit : « Ah! ma femme, notre cher enfant est mort puisqu'on ne veut pas que je le voie. » Lefèvre répète qu'il n'est pas mort. La Reine se jette aux pieds du Roi en versant des larmes et lui dit : « Ayons du courage, mon ami, la Providence peut tout ; espérons encore qu'elle nous conservera notre fils bien-aimé. » Tous deux se lèvent et reprennent la route de Versailles.

Le 12 juin, le cœur du Dauphin est porté à l'abbaye royale du Val-de-Grâce, le duc d'Harcourt étant présent. Le 13, le corps est transporté à Saint-Denis, accompagné du duc d'Harcourt et de toute la Maison du Prince (a).

Le gouverneur du Dauphin, en cette même année 1789, avait été élu membre de l'Académie française. Il succédait au Maréchal de Richelieu, dont il occupait le

(a) Mercure de France, *27 juin 1789.*

fauteuil le 26 février. Gaillard, directeur de l'Académie, prononçait, en l'y recevant, le discours d'usage. Le duc d'Harcourt prit les voies de la Philosophie pour louer la famille royale après s'être tracé ses propres devoirs « pour former un homme que sa haute destinée doit appeler à influer sur l'univers. » Au reste, le Mercure de Franee *semble donner la note juste dans sa relation : « Dans une brillante séance tenue le 26 février, M. le duc d'Harcourt a été reçu à la place de M. le Maréchal de Richelieu. Dans son discours, le nouvel académicien avait un moyen sûr de parler au cœur de ceux qui l'écoutaient : c'était de rappeler le précieux dépôt confié à ses lumières et à ses vertus. Il a loué son prédécesseur avec autant de dignité que d'intérêt : le rôle brillant qu'avait joué M. le Maréchal de Richelieu a conservé tout son éclat dans le tableau qu'en a tracé M. le duc d'Harcourt, dont le discours a reçu beaucoup d'applaudissements* (a). »

(a) Mercure de France, *samedi 7 mars 1789.*

Le discours de François-Henri nous montre, une fois de plus, qu'il est l'homme de son temps, ouvert à toutes les idées nouvelles. Non point seulement pour formuler des jardins, comme le révèle le discours de Gaillard, ce que nous examinerons plus loin dans le détail. Mais nous le sentons épris de toutes les idées d'humanité, de justice et de philanthropie qu'accueillaient tant d'hommes de cette époque. L'esprit y est en même temps que la lettre.

Nous sommes à la veille de la Révolution. La préparation des Etats Généraux n'avait pas laissé insensible le gouverneur de la Normandie. En 1787, on le trouve sur la liste des Notables convoqués pour l'Assemblée du 29 janvier, parmi lesquels figuraient six ducs et pairs de France. Il allait prendre part à la résurrection des anciens Etats particuliers des provinces, qui devaient précéder la convocation des Etats Généraux, et dont Louis XVI avait annoncé le rétablis-

sement dans les provinces où ils avaient déjà existé. Nous connaissons le grand attachement que le duc d'Harcourt portait à la Normandie dans laquelle il passait la plus grande partie de l'année, soit à son hôtel de Caen (a), *soit à son château d'Harcourt* (b) : *il avait préféré au mirage de Versailles une consciencieuse exactitude à remplir ses fonctions dans sa province, ce qui l'obligeait à y demeurer. Il avait fallu que le roi l'appelât auprès de son fils pour l'arracher au*

(a) *L'hôtel d'Harcourt, à Caen, a disparu à la suite du percement de la rue du Havre vers 1830. Il en subsiste néanmoins une partie où l'on peut voir la chambre qu'occupa Louis XVI à son passage à Caen. Elle est décorée de belles boiseries de l'époque Louis XV. (Communication de Mme la duchesse d'Harcourt.)*

(b) *Le château d'Harcourt est situé à Thury-Harcourt dans le Calvados, arrondissement de Falaise. La partie ancienne a été édifiée vers 1640 par Odet de Harcourt. L'aile a été bâtie plus tard au début du XVIIIe siècle par la maréchale d'Harcourt, femme du premier duc d'Harcourt, laquelle remania aussi l'intérieur de l'ancien château. (Même communication.)*

pays qu'il aimait. Mlle Clérisse (a) *affirme que François-Henri « aimait tellement son beau domaine d'Harcourt qu'il n'accepta d'être gouverneur du Dauphin qu'aux conditions qu'il viendrait passer ses vacances à Harcourt. » Nous ne sommes donc pas surpris de le voir appuyer de tout son crédit l'adresse et les pétitions envoyées au Roi par les principales villes de la Normandie pour le rétablissement des Etats : il leur joint un remarquable Mémoire.*

Ces sentiments ne sont point les seuls, dans ces graves circonstances, qui fassent honneur au duc d'Harcourt. Retenu auprès du Dauphin, il envoie de Meudon, le 24 avril 1789, son adhésion à la « déclaration du comte de Blangy au nom de la noblesse du bailliage principal de Rouen »

(a) « Notes sur Mgr François-Henry, duc de Harcourt, gouverneur de la Haute et Basse Normandie », *par Mlle Clérisse. (Archives du château d'Harcourt) Mlle Clérisse, qui vécut jusqu'à un âge très avancé était la fille du concierge du château.*

laquelle demandait à supporter comme les autres ordres les impôts consentis par les Etats-Généraux : « Je n'ai jamais senti, écrit François-Henri à M. de Vivefoy, si vivement qu'en ce moment, le regret de n'avoir pas une fortune plus considérable (a). »

Cette générosité, ce souci de la justice qui animaient le duc d'Harcourt n'étaient point inconnus du peuple. Dans le moment où une effervescence se manifesta à Paris, François-Henri rentrant à son hôtel (b), *« monta sur la plateforme et vit le tumulte du peuple ». Il fit aussitôt mettre ses chevaux et partit pour Harcourt. Le peuple le protégea pour sortir de Paris et de Versailles, disant : « C'est notre bon duc*

(a) *(Cit. par Hippeau.) Le duc d'Harcourt aurait voulu, rapporte Mlle Clérisse, que la noblesse éteignît la dette de l'Etat, estimant que c'était elle et non le peuple qui l'avait faite. Il offrait « 40.000 francs par an jusqu'à fin du paiement ». Cette motion ne fut point ratifiée.*

(b) *L'hôtel d'Harcourt, à Paris, était situé sur l'emplacement actuel de l'Ambassade de Russie, rue de Grenelle.*

d'Harcourt qui a parlé pour nous, protégez-le (a). »

La Révolution ensanglante les provinces aussi bien que Paris. François-Henri l'éprouve

(a) *(Notes de Mlle Clérisse.) — Dugas de Bois-Saint-Just rapporte un trait de bonté du duc d'Harcourt : « Un homme attaché au duc d'Harcourt avait fait sous le nom de son maître, et en contrefaisant sa signature, un billet qui à son échéance fut présenté et reconnu faux. Un homme d'affaires fut chargé de remonter à la source et découvrit le fripon. C'était un pauvre malheureux, homme marié, chargé de famille, et qui, en un moment d'extrême détresse, s'était laissé aller à cette criminelle manœuvre, dans l'espérance, qu'il ne put réaliser, de retirer son billet avant le terme. Le duc, instruit de cette aventure à la campagne où il était alors, revint tout de suite à Paris, et bien informé de la situation de ce malheureux père de famille, il déclara que le billet était de lui, que ne l'ayant pas noté sur ses registres il l'avait oublié. Il paya la somme et garda à son service l'infidèle serviteur que ce trait de bonté corrigea, et qui depuis lors n'a été occupé qu'à réparer l'action infâme à laquelle la misère l'avait entraîné.* (Paris, Versailles et les Provinces au XVIIIe siècle, *1817, tome III.)*

lui-même en Normandie, où ses jours vont être menacés. Des crimes sont commis presque sous ses yeux. Un officier, M. de Belzunce, est lâchement assassiné à Caen par la populace qui l'accusait d'avoir fait tirer sur elle. Les coups de fusil avaient été tirés par les excitateurs habituels. Plus heureux que M. de Belzunce, le frère du gouverneur, le duc de Beuvron (a) *avait pu rétablir la tranquillité sans la moindre effusion de sang, au moment des troubles causés par l'accaparement des grains : « Il s'est fourré au beau milieu du peuple à qui il a parlé », écrit, de Caen, son secrétaire Perrot, le 1er mai 1789* (b).

(a) *Anne-François, marquis de Beuvron, puis duc à brevet en 1784, né en 1727, mort en 1797, était le frère cadet du duc d'Harcourt. Lieutenant général en 1780, il fut adjoint au commandement de son frère en Normandie. Il est l'auteur de la tige actuelle des ducs d'Harcourt. Il avait épousé Marie-Catherine Rouillé.*

(b) *(Cit. par Hippeau). Correspondance de Perrot, archives du château d'Harcourt.*

Le duc d'Harcourt va bientôt connaître la vie de l'exilé. Il se trouve à Aix-la-Chapelle en 1792, émigre en Angleterre, et se fixe à Staines, dans le Sussex, non loin de Saint-Léonard, qui est la résidence d'été de la branche d'Harcourt établie en Angleterre. Son existence néanmoins continue à être très active, et l'ancien soldat des guerres de Louis XV prend tout d'abord une part importante à la formation de l'armée des émigrés. Sa correspondance avec le prince de Condé est là pour nous le témoigner. Mais il était surtout réservé à François-Henri de jouer un rôle nouveau pour lui, celui de diplomate.

Déjà il avait appuyé auprès du roi de Prusse les démarches d'Antoine-Omer Talon, lequel négociait de Londres avec Danton pour sauver la famille royale par un décret de déportation, et cherchait l'appui financier des souverains de l'Europe (a). *Jusqu'à sa*

(a) *Cf. le curieux article du baron Hennet de Goutel, dans le* Journal des Débats *du 21 août 1908 :* Le procès de M. Talon d'après des do-

mort le duc d'Harcourt sera auprès du gouvernement anglais le représentant des Princes en exil. Il écrit de Londres au prince de Condé, le 7 Novembre 1794 : « Quoique V. A. S. n'ait pas daigné m'honorer de ses ordres depuis que je suis en Angleterre, mon attachement n'en a pas moins surveillé ses intérêts, et l'estime qu'on lui porte en cette Cour m'a bien servi dans le désir que j'ai depuis longtemps de voir ses talents militaires se déployer encore plus que l'an passé (a). *» Dès lors, l'agent des Princes va entamer avec la Cour de Vienne de longues et laborieuses négociations pour faire passer l'armée de Condé à la solde de l'Angleterre qui est décidée à la mettre sur un*

cuments d'archives. *Le projet malheureusement ne put aboutir à cause du mauvais vouloir des puissances, et de leur refus de verser la somme demandée par Danton. Le tribun pourtant ne devait recevoir la somme que lorsque la famille royale aurait été remise entre les mains des commissaires nommés pour la recevoir.*

(a) *Archives de Chantilly, série Z, tome 49, f° 310.*

pied respectable. Il a des entrevues avec Lord Grenville et Pitt au mois de Décembre 1794. Le cabinet de Londres le charge expressément d'entrer en correspondance à ce sujet avec le prince de Condé. Il expose donc au Prince ses vues sur la Bretagne et la Vendée (a). *Au début de l'année 1795, il lui fait part de la mauvaise volonté du cabinet de Vienne : « J'ai été autorisé à mander à M. le Régent* (b) *qu'il est très libre de quitter Vérone et de fixer sa résidence à Augsbourg, Ulm, Anspach, Bareuth ou telle autre ville qui lui conviendra dans cette partie afin de se rapprocher des armées en attendant que son sort soit décidé pour la campagne par les Alliés. J'avouerai à V.A.S. que les intrigues traîtreuses qui ont tant fait*

(a) *Archives de Chantilly, série Z, tome 49, f° 312.*

(b) *Le comte de Provence, devenu Régent du royaume depuis la mort de Louis XVI, par suite de la minorité de Louis XVII, avait régulièrement accrédité le duc d'Harcourt auprès du cabinet de Londres.*

de tort à la cause l'année dernière me semblent influer encore sur la conduite de la Cour de Vienne : elles doivent essayer de neutraliser une armée qui donne d'aussi grandes espérances, pour le moment où elle serait mise en état d'agir, et le passé justifie cette crainte (a). »

Le duc d'Harcourt est donc mêlé à toute la politique des Princes en exil. Il obtient des ministres anglais des fonds pour prévenir les réformes dont l'armée de Condé est menacée (b), *annonce l'alliance conclue à Londres entre la Russie, l'Empereur et l'Angleterre* (c), *envoie des nouvelles détaillées de l'expédition de Quiberon* (d) *et montre la volonté de l'Angleterre de continuer la guerre* (e) *: « J'espère que ce pays-ci ne faiblira pas, il est extrêmement ferme*

(a) *Archives de Chantilly, série Z, tome 49, f° 318.*
(b) *Ibid., f° 320.*
(c) *Ibid., f° 324.*
(d) *Ibid., f°s 330, 332, 334.*
(e) *Ibid., f°s 338, 340*

dans ses projets », écrit-il de Londres le 17 Novembre 1795.

En Angleterre, François-Henri habite tantôt Harcourt House, à Londres, où son cousin lui offre l'hospitalité, tantôt Staines, qui est sa maison de campagne. C'est à Staines que le Roi d'Angleterre se transporte, à la nouvelle de la mort de Louis XVI, accompagné de la Reine et des Princesses, pour honorer en la personne du duc d'Harcourt les Français réfugiés dans son royaume.

Un jour que François-Henri avait été reçu en audience par Georges III, « se promenant avec S. M. sur la terrasse, le canon anglais se fit entendre en réjouissance de la prise de Toulon. Le duc d'Harcourt se retourna pour verser des larmes. « Quoi, dit le Roi, vous pleurez sur votre ingrate patrie? » — « Ah ! lui répliqua le généreux duc, j'éprouve que mon cœur est né français et ne puis maîtriser ma douleur sur la perte de ma patrie (a). »

(a) *Notes de Mlle Clérisse. Elle ajoute :*

L'exilé ne devait revoir ni la France, ni sa chère province qu'il avait tant aimée, et à laquelle il avait consacré durant de longues années tout son cœur et toute son intelligence. Il mourut à Staines, le 20 juillet 1802, âgé de 76 ans. Il y fut enterré le 24 du même mois (a).

La piété du souvenir de Mlle Clérisse nous permettra de terminer cette esquisse de la vie officielle du duc d'Harcourt par l'éloge délicat qui est sorti de son cœur :

« *M. l'abbé Clérisse qui accompagnait le duc d'Harcourt chez S. M. fut témoin de ce fait qui rend hommage au grand caractère du duc d'Harcourt.* »

(a) *Il nous est agréable de renouveler ici nos remerciments à M. le Vicaire de Staines, dont la communication, tirée des registres de la paroisse de Staines, nous a permis de rétablir la date du décès de François-Henri d'Harcourt, laquelle se trouve erronée chez ses biographes. La tombe porte pour inscription :*

FRANÇOIS-HENRI
DUC DE HARCOURT
DÉCÉDÉ LE 20 JUILLET 1802
AGÉ DE 76 ANS

« Mgr le duc d'Harcourt possédait toute l'estime du bon Roi Louis XVI qui savait apprécier toute l'élévation de son esprit et toutes les vertus qui sont héréditaires dans toute la famille d'Harcourt, dont la bienveillance et la justice les élevaient au-dessus de tous les titres qu'ils avaient acquis par leur vaillance (a). »

(a) *Notes de Mlle Clérisse.*

II

Une épître, adressée au duc d'Harcourt par un poète anonyme, nous offre, malgré la médiocrité de ses vers, un réel intérêt pour reconstituer l'existence de notre personnage (a). *Elle jette un jour curieux sur la vie privée de François-Henri, sur ses occupations et ses goûts. Il se livrait à l'étude des sciences et de l'économie politique, il dessinait et sculptait, et il aimait à bâtir. Nous savons aussi qu'il chassait à Harcourt, qu'il se plaisait à faire de la musique, à jouer la tragédie et la comédie. Ses biographes assurent qu'il écrivit même des pièces pour le théâtre d'Harcourt. Ils avancent aussi qu'il composa un ouvrage sur* l'Education des

(a) *Archives du château d'Harcourt. Cette pièce fut composée à l'époque où le duc d'Harcourt fut nommé gouverneur du Dauphin. Nous la publions in extenso à l'appendice.*

Princes. *Nous n'en avons pas trouvé trace.*

Son talent d'écrivain, en tout cas, vint servir le goût qui paraît avoir été un des plus vifs de son existence : celui des jardins. Ils étaient déjà pour lui remplis d'attraits bien avant qu'il ne composât sa théorie.

Dans le parc d'Harcourt il existe encore un pavillon nommée « Fantaisie » que construisit François-Henri dans sa jeunesse (a). *Les archives du château conservent un amusant* « Projet de petite fête à Fantaisie » *qui témoigne du plaisir qu'il trouvait dès alors aux jardins, et aux fêtes qu'inspirait leur décor : « En revenant de la promenade par Belvédair, on apercevrait facilement l'illumination de Fantaisie, on en raisonnerait, et tout chemin faisant, quelqu'un de la compagnie chanterait à Madame la comtesse d'Harcourt* (b) *ces couplets sur*

(a) *L'inscription placée sur le pavillon porte :* « C. *(comte)* DE LILLEBONNE, *1753.* »

(b) *Nous pensons qu'il s'agit ici de la belle-sœur de François-Henri. Son frère porta d'abord le titre de comte d'Harcourt.*

l'air : « Amis ne parlons plus de guerre. »

Que voyons-nous là-bas paraître,
Des feux follets !
Non, non, si je sçais m'y connaître,
C'est fait exprès,
Nous n'avons jamais vu d'exemple
De feux si doux :
C'est l'amitié qui dresse un temple
Exprès pour nous.

— Lorsqu'on entendrait les violons on chanterait encore :

Avec un seul coup de baguette
Tout semble fait ;
Cependant la feste est complette,
Tout à souhait,
Danses, jeux, bonne symphonie,
Ah ! qu'il est doux
D'orner ainsi sa Fantaisie
Exprès pour nous.

Vis-à-vis le potager on trouverait quelqu'un habillé en fleuve représentant le dieu de l'Orne, suivi de quatre femmes en nayades. (Le fleuve chante un pot-pourri dont voici un couplet) :

Air : « Maman ne gronde pas si fort. »

Les maîtres de ce beau séjour,
Dans leur vive tendresse,
Ont fait changer la nuit en jour
Pour plaire à la comtesse,
Sur le bord je saute à l'instant
En dépit de mon âge,
Et j'arrive icy tout courant
Me joindre à leur hommage. »

Après l'apparition de ce fleuve rempli de galanterie, la fête continue, et des couplets célèbrent ingénieusement tous les charmes que l'on rencontre à Fantaisie.

Plus tard, la correspondance de Mme de Coislin (a) *et du duc d'Harcourt* (b), *nous le montre très attaché à la création de ses jardins d'Harcourt, tracés suivant la nouvelle formule des jardins irréguliers. Le*

(a) *Dans son ouvrage très documenté sur* Louis XV intime et les petites-maîtresses, *(Plon, éd.), le comte Fleury a consacré un chapitre à la spirituelle Mme de Coislin, née Mailly-Nesle.*

(b) *Archives du château d'Harcourt. Liasse Coislin (1779 à 1785).*

domaine est partagé en deux parties par l'Orne. D'un côté le château domine la vallée ; sur l'autre rive, lui faisant face, se dresse la fameuse « Colline » que le seigneur du lieu arrangeait « à l'anglaise ». « Quel intérêt je vais prendre à cette Colline dont la réputation est si bien établie (a) *», écrit Mme de Coislin de son coteau de Bellevue où elle occupe une résidence appelée « La Butte ». Elle y aménage aussi des jardins à la manière nouvelle, et ne cesse de demander l'avis de l'amateur de jardins : « J'aurais grand besoin de vos conseils, je n'ose rien faire sans vous* (b)*. » Elle lui réclame « du plant de jonc marin pour faire des haies à La Butte » car François-Henri est naturellement amateur de plantes et se tient en rapport avec les horticulteurs pour introduire à Harcourt les espèces récemment acclimatées en France : « N'oubliez pas votre protégée La Butte, apportez-lui quel-*

(a) *Lettre du 13 mai 1779.*
(b) *Lettre du 21 septembre 1779.*

ques plants de vos trésors (a). » *Mme de Coislin la compare à la Colline : « Je suis arrivée à La Butte un peu avant trois heures ; en la comparant à la Colline, je vous avoue qu'elle ne m'a pas paru fraîche* (b). »

La « Colline » d'Harcourt devait s'augmenter d'un « Coteau », lui aussi dessiné à l'anglaise, Mme de Coislin l'indiquera nettement : « Je suis bien sûre que la vieille et la jeune Colline m'intéresseront autant que la Butte (c). » *Et deux ans plus tard : « Vous devez être à Harcourt à peu près ce que je suis à Paris, occupé des affaires du Coteau comme moi des affaires de La Butte* (d). » *Enfin l'année suivante elle lui écrit : « Harcourt aura eu tort cette année, la Colline et le Coteau sont dans l'abandon et ne peuvent que se consoler ensemble* (e). » *Jacques Delille, au surplus, fera lui aussi*

(a) *Lettre du 10 novembre 1780.*
(b) *Lettre du 24 octobre 1781.*
(c) *Lettre du 4 juillet 1782.*
(d) *Lettre du 8 octobre 1784.*
(e) *Lettre du 16 août 1785.*

cette distinction quand il écrira dans son Poème des jardins (a) *:*

... O toi dont le coteau,
Dont la verte colline offre un si doux tableau.

S'il demeure peu de traces aujourd'hui des savants aménagements de François-Henri, si quelques plants exotiques tels qu'un cèdre du Liban et quelques rochers artificiels difficiles d'accès marquent seuls le soin avec lequel furent établis ces nouveaux jardins, du moins le nombre d'années sur lesquelles s'espace la correspondance de Mme de Coislin à ce sujet, est là pour nous montrer l'importance des travaux (b).

(a) *Nouvelle édition, Levrault, à Strasbourg, 1801.*

(b) *Nous n'avons point rencontré d'autre vue de la Colline qu'une lithographie de l'époque de la Restauration, « Vue du château d'Harcourt du côté de la Colline » (1828). On y voit au premier plan la fameuse Colline avec une allée qui monte entre des rochers. (Bibl. Nat. Estampes, Topogr. de la France, Va 22 bis). Il existe aussi, au château d'Harcourt, deux peintures, formant dessus de portes, dont l'une représente une halte de*

La réputation d'Harcourt était mondiale. Arthur Young note dans ses « Voyages », au mois d'Août 1788, tout en préférant à ces jardins ceux du marquis de Girardin : « Harcourt... on me l'avait donné comme ayant le plus beau jardin de France, Ermenonville ne lui laisse pas ce rang, quoique le château soit moins beau. »

Le Prince de Condé, avant son voyage de Normandie assurait le duc d'Harcourt du plaisir qu'il aurait « de voir la colline (a)*. » De retour à Chantilly il lui écrit la flatteuse lettre que nous avons citée plus haut, et il ajoute : « J'ai fait mon rapport de la Colline à Betz, et vous croyez bien que j'ai été écouté avec quelque attention* (b)*. » Betz, situé non loin de Chantilly, était la terre de Marie-Catherine Brignole, Prin-*

chasseurs sur le versant de la « Colline » ; on y voit un Temple rustique au second plan. Les deux scènes se trouvent aussi à Harcourt à l'état de dessins.

(a) *Lettre du 1er juillet 1781, cit. par Hippeau.*
(b) *Lettre du 26 juillet 1781,* ibid.

cesse de Monaco, qui fut l'amie fidèle du Prince de Condé, dans les bons comme dans les mauvais jours. Dans le poème de Cerutti, Les Jardins de Betz, *paru en 1792, l'éditeur dit dans son Avertissement que « le poète en les décrivant a suivi pas à pas les ornements qu'ils renferment tels qu'ils ont été rangés par M. d'Harcourt, gouverneur de feu M. le Dauphin* (a). *» Il n'est pas impossible que le voyage du Prince de Condé en Normandie ait déterminé la Princesse de Monaco à faire choix du duc d'Harcourt pour dessiner ses jardins.*

Telle était donc la compétence de François-Henri en matière de jardins que plus d'une fois elle fut recherchée. Cette compétence était complète : les témoignages des

(a) *Cf. aussi l'ancienne et curieuse* Description des Jardins de Betz, *publiée par l'érudit conservateur-adjoint du musée Condé à Chantilly, M. G. Macon, dans le Bulletin du Comité archéologique de Senlis, Tome X, année 1907.*

contemporains nous montrent en quelle estime était tenu le théoricien qui avait traité ce sujet. Le prince de Ligne dit dans son Coup d'œil sur Belœil (a) *: M. le duc d'Harcourt donne l'exemple et le précepte. Si ses jardins sont comme son ouvrage, il ne manquera rien à sa gloire ; il a celle d'avoir vu avant nous la nature ainsi que nous. Il a répandu dans son mémoire cette délicatesse, cette grâce, ce goût qu'on citait autrefois à sa Cour. Il a l'instruction d'un jardinier, le ton d'un grand seigneur, la poésie d'Anacréon et le pinceau de l'Albane. » M. de Saint-Rémy* (b) *écrit de Brest au duc d'Harcourt le 3 Juillet 1782 : « Il est encore réservé à un ouvrage qui porte un titre trop modeste et qu'une plus grande modestie encore refuse au public, de nous présenter ce sujet dans tous ses détails : ouvrage qui réunit le double et rare mérite d'être fidèle à la nature et paré par une*

(a) *A Belœil, 1781.*

(b) *M. de Saint-Rémy, officier d'artillerie, commandait alors à Brest (lettre cit. par Hippeau).*

belle imagination. Lorsque celle-ci créait, le goût mettait en place. Il vous serait très inutile, monsieur le duc, de ne pas m'entendre. »

La réception du duc d'Harcourt à l'Académie Française devait mettre en pleine lumière ce que sa modestie n'avait pas consenti à publier. Semblable à quelques privilégiés, qui seuls connaissaient le manuscrit, Gaillard, confident des « secrets littéraires » du récipiendaire, entend les révéler, dans sa réponse, à l'Assemblée : « Je dénoncerai au public le mystère injuste que vous lui avez fait d'un excellent « Traité de la décoration des Jardins et des Parcs », traité qui ayant été composé avant que la théorie des jardins irréguliers fût connue en France, vous aurait assuré l'honneur de l'invention, comme vous en avez le mérite ; vous ne vouliez qu'embellir vos jardins de Harcourt et vos bois paternels, et vous auriez éclairé le goût français par la comparaison du goût chinois et du goût anglais, modifiés encore par vos savantes observations. » Gaillard distingue

ici entre ces goûts différents qui sont en quelque sorte les étapes des nouveaux jardins irréguliers importés d'abord de Chine en Angleterre, et adaptés à la vie européenne par les architectes de la Grande-Bretagne. L'art raisonné des Français leur donna une délicatesse inconnue en en faisant des tableaux qui visaient à la perfection. Dans un récent ouvrage (a) *M. Pierre de Nolhac a dit tout l'essentiel sur la transformation des Jardins au XVIII*e *siècle. Nous-même, dès que les événements le permettront, nous nous réservons de publier un ouvrage où nous aurons tenté de marquer d'une manière exacte les origines et l'évolution de ce nouvel art des jardins, et de définir le code d'esthétique infiniment précis d'après lequel en furent appliqués les préceptes. On nous pardonnera cette digression où nous a entraîné le discours de Gaillard, qui continue ainsi : « C'est par vous que la nature, dé-*

(a) *Cf.* Versailles au XVIIIe siècle, *par Pierre de Nolhac, Emile-Paul fr. éditeurs, 1918.*

livrée des fers de la symétrie et rétablie dans tous ses droits, aurait repris toute son énergie et se serait parée de toute sa variété ; par vous l'art soumis et respectueux aurait appris à laisser agir cette nature, « infiniment belle quand elle est infiniment libre » : vous reconnaissez vos propres termes, Monsieur. Je dirai plus encore, le chantre brillant des jardins — et Gaillard fait ici allusion à l'abbé Delille, membre lui aussi de l'Académie Française — aurait trouvé chez vous des principes et des idées qu'il n'aurait pas même été obligé d'embellir, tant votre style animé, pittoresque, varié comme le sujet, parle toujours à l'imagination, sans jamais cesser de parler à la raison. Vous vous permettez quelquefois de plaisanter avec grâce sur les erreurs de l'ancienne routine, sur ces parallélogrammes éternels, ces longues allées qui vont « porter la géométrie à plusieurs milles des châteaux », sur cette petite étoile où l'usage veut qu'on s'arrête, qu'on regarde froidement ces lignes droites qui la traversent, et qu'on dise, avec toute

l'hypocrisie de la politesse : « Voilà une belle partie de jardin. » Vous voulez qu'on laisse couler et serpenter en liberté ces eaux qu'on emprisonne à grands frais dans des conduits souterrains ou dans des figures régulières : « On a de moins, dites-vous, la dépense des canaux, des regards, des tuyaux, leur entretien dont on se plaint partout où il y a des eaux, et l'on n'avertit pas le samedi que les eaux joueront le dimanche pendant trois heures. » Puis Gaillard termine ainsi la première partie de son discours : « Discerner les vraies beautés de la campagne, en jouir, les décrire, les faire naître, était pour vous, Monsieur, un amusement presque étranger que vous vous étiez rendu propre à force de goût ; la gloire des héros vous est plus naturellement familière, et quand vous la célébrez, vous écrivez votre histoire. »

La Révolution passe sur les hommes. Le goût des jardins survit. Jacques Delille publie en 1801 une nouvelle édition de son Poème

des Jardins, *dont le succès n'est point épuisé. Il y fait quelques additions et chante la Colline. Comme il tient à donner ses louanges au gouverneur du Dauphin, appelé à ces fonctions en 1787, que le poème a paru dès 1782, et que d'un autre côté le poète ne veut rien admettre qui soit postérieur à cette date, il se permettra une exception à l'unité d'époque, mais ce sera sans la blesser : car, dit-il, « j'ai usé de ce privilège d'esprit prophétique qu'on attribuait autrefois aux poètes, et j'ai présenté les faits qu'ils rappellent, non comme avenus, mais comme pouvant arriver, et par là l'unité d'époque se trouve conservée autant qu'elle pouvait l'être* (a). »

Delille écrit donc au chant second, après avoir traité des formes et des couleurs dans les jardins :

Tu connus ce secret, ô toi dont le coteau,
Dont la verte colline offre un si doux tableau,
Qui, des bois par degrés nuançant la verdure,
Surpassas le Lorrain, et vainquis la nature.

(a) *Cf. la Préface de l'Edition de 1801.*

Toi qui, de ce bel art nous enseignant les lois,
As donné le précepte et l'exemple à la fois :
Ah ! Puisses-tu longtemps jouir de tes ouvrages,
Et garder dans ton cœur la paix de tes ombrages !
Je ne sais quel instinct me dit que quelque jour
Entraîné malgré toi de tes champs à la Cour,
Tes mains cultiveront une plante plus chère.
Puisse être cet enfant l'image de son père !
Et que jamais n'arrive à cette tendre fleur
Le souffle de la haine et le vent du malheur !
Achève cependant d'embellir tes bocages,
Et vous qu'il instruisit dans l'art des paysages,
Observez comme lui ces différents verds,
Plus sombres ou plus gais, plus foncés ou plus clairs.

Delille, on l'a vu, fait lui aussi allusion au manuscrit du duc d'Harcourt qui a donné « le précepte et l'exemple à la fois. » Pendant plus de soixante ans l'ouvrage dormira, oublié dans la paix mystérieuse et grave des archives... Un professeur à l'Université de Caen, M. Hippeau, le tirera un instant de ce sommeil. Dans le Bulletin de la Société des Beaux Arts de Caen *il en révélera l'existence à Harcourt en 1863, l'analysera, mais n'en citera que de très rares lignes.*

Le Traité de la décoration des Dehors,

des Jardins et des Parcs *du duc d'Harcourt était retombé dans un injuste oubli, tandis que les théories de Watelet, de Girardin, de Duchesne, de Morel, publiées au XVIIIe siècle même, avaient pris rang dans la bibliothèque des jardins.*

Nos propres études sur cet art nous ont amené à rechercher ce qu'était devenu le manuscrit. Nous l'avons retrouvé à la Bibliothèque municipale de Caen, où il figure sous la cote 89 (305, in-f° 32). Il compte 101 pages écrites. Sur la garde intérieure de gauche se trouve cette mention, ajoutée plus tard : « Cet ouvrage est de feu M. le duc de Harcourt » et la physionomie de cette écriture appartient aux premières années du XIXe siècle. Quant au manuscrit, bien que n'étant point de la main même du duc d'Harcourt, l'écriture en est bien du XVIIIe. Tandis que nous en cherchions une preuve convaincante, l'idée nous vint de regarder le papier en transparence : le filigrane nous apparut, portant la date de 1775. A supposer que le papier n'ait pas été em-

ployé l'année même de sa fabrication, il est peu probable qu'il ait été utilisé beaucoup plus tard. Cette remarque nous fait croire que le Traité a été composé à l'époque où les jardins nouveaux commençaient seulement à se répandre en France. Gaillard le dit d'ailleurs expressément dans son discours : « traité qui ayant été composé avant que la théorie des jardins irréguliers fût connue en France. » Nous pourrions en noter de nouvelles preuves en observant que le manuscrit ne parle d'aucun jardin anglais de l'époque. C'est sans doute qu'il a précédé leur création. D'autres signes interviendraient, car certaines lignes droites par exemple sont encore tolérées, comme l'avenue d'arrivée aux habitations. Nous n'analyserons point ici l'ouvrage du duc d'Harcourt. Nous nous portons garant du plaisir que le lecteur averti va trouver à ces préceptes qu'autrefois formula ce charmant amateur de jardins avec une grâce qui n'a d'égale que sa science.

Ce nous est aujourd'hui le plus agréable devoir de déposer aux pieds de Mme la duchesse d'Harcourt notre plus entière gratitude pour la constante bonne grâce qu'elle a mise à nous ouvrir les archives du château d'Harcourt, dont elle a aujourd'hui la garde, et pour sa scrupuleuse exactitude à répondre à toutes nos demandes.

Nous rendrons hommage ensuite à notre cher maître, M. Pierre de Nolhac, conservateur du musée de Versailles, dont l'encouragement amical et l'affectueux appui ne nous manquent jamais dans nos travaux. M. G. Macon, conservateur-adjoint du musée Condé à Chantilly, nous a témoigné un empressement charmant et délicat à répondre à nos desiderata. Nous avons de sincères remercîments à adresser à M. Sauvage, conservateur de la Bibliothèque municipale de Caen pour nous avoir facilité la connaissance du manuscrit. Nous tenons aussi à dire à notre ami le baron Hennet de Goutel, conservateur intérimaire de la bibliothèque de Versailles, combien nous aimons à

nous souvenir de sa parfaite amabilité, et M. Maclagan croira que nous lui sommes fort obligé pour nous avoir aidé à faire nos recherches en Angleterre.

A Monseigneur le Duc d'Harcourt

Sur *ce coteau riant, où, forçant la nature,*
Tu fis sortir des rocs du sein de la verdure,
A l'ombre des lauriers cueillis dans ton printems,
Harcourt, tu crus passer le reste de tes ans.
Semblable à ces humains qui dans l'erreur d'un songe
Calculent un bonheur qui n'est qu'un court mensonge,
Déjà de l'avenir partageant les moments,
Tu règlois tes travaux et tes amusements.
Dans ton délassement utile à ta patrie,
D'un regard protecteur animant le génie,
Tu voulais sur les flots soutenir de Cessarts (a)
Et presser dans nos ports le triomphe des arts.
Maniant tour à tour le compas d'Uranie,
Le burin d'Erato, le luth de Polymnie,
Des crayons de Lebrun dessinant des combats,
Pesant avec Necker la force des états,
Essayant à ton gré l'archet de Mondonville (b),
Le manteau de Lekain (c), *le masque de Préville* (d),
Le matin à Macquer (e) *arrachant ses secrets,*
Le soir au son du cor parcourant tes forêts,
Peut-être quelquefois armé de la truelle,
Egayant de Booz la grave bagatelle
On t'eût vu maçonner et quitter aussitôt
Le sublime maillet pour celui de Soufflot (f).
Enfin la Liberté s'asseyant à ta table,
Des convives charmés à ta compagne aimable

Eussent dans leurs couplets adressé leur encens,
De tes chers rejetons peint les charmes naissants,
Et cédant au transport d'un cœur qui se dilate
Tu te fûsse écrié : « Viens goûter, O Socrate
« Un plaisir que ton cœur ne s'étoit pas promis ;
« Viens voir une maison pleine de vrais amis ».

Ainsi par les travaux, les plaisirs et l'étude,
Variant sagement ta chère solitude,
Libre dans tes foyers et jouissant de toi,
Chéri de tes vassaux, estimé de ton roi,
Attendant des héros le suprême salaire,
Chez tes vaillants ayeux toujours héréditaire (g),
Loin des plaisirs bruyants et du faste des cours
Tu croyais dans la paix voir s'écouler tes jours.
Mais tremble, aimable duc, Louis vient d'être père,
Et pressant dans ses bras un enfant précieux
Il cherche à ses côtés un homme vertueux,
Un sçavant sans orgueil, un sage sans faiblesse,
Un courtisan sans brigue, un guerrier sans rudesse,
Sincère, généreux, sensible, ami des Loix ;
Un mortel en un mot fait pour former des rois...

Avec tous les français déjà Louis t'appelle :
« Viens faire mon bonheur, ami sage et fidèle,
« Te dit-il tendrement, ce fruit d'un doux lien,
« Ce cher fils de ton prince, Harcourt, qu'il soit le
Une larme à ces mots a mouillé ta paupière ; [tien ».
De tes heureux vassaux la touchante chaumière,

Ton coteau, tes rochers (h) *retracent à ton cœur*
D'un repos désiré le charme séducteur :
Mais en vain tes soupirs reculent ta défaite...
Pouvais-tu résister à la voix d'Antoinette ?

Harcourt ! n'arrête plus tes destins glorieux :
La volonté des rois n'est que l'ordre des dieux.
Que le peuple à son gré dispose de sa vie,
Les hommes tels que toi, créés pour la patrie,
Doivent à leur patrie leur bravoure à vingt ans,
Leur sagesse à soixante, eux-mêmes en tout temps.
Ainsi sur l'oranger tu vois dans ton bocage
A l'odorante fleur succéder le feuillage,
Le feuillage à son tour jaunissant à nos yeux
Laisser sur ses rameaux un fruit délicieux,
Et l'hiver par ses fruits, l'été par sa verdure
Dans toutes les saisons te payer ta culture.
On t'a vu renverser, défendre des remparts,
Tu n'avais que vingt ans, c'était l'âge de Mars.
Mais si le fils d'Ulysse est né pour la couronne
Mentor qui le conduit commence son automne.
Alors il trace mieux à son élève épris
Les appas dangereux de la nymphe Eucharis ;
Des avides traitants connaissant l'artifice,
Du vil Prolésitas il peint mieux l'avarice ;
Alors il le conduit au rivage crétois
Pour puiser chez Minos la sagesse des Loix ;
Alors pour l'arracher au plus dur esclavage
S'il devance ses pas dans les champs du carnage

Redoutant pour l'Etat un monarque guerrier
Il lui montre le sang que coûte son laurier.
Il parcourt avec lui les ports de Phénicie
Où viennent abonder les trésors de la vie ;
Salentes, où tous deux voyent avec douleur
Tout languir sous le poids d'un luxe destructeur ;
L'empire fastueux d'un roi trop magnifique
Armant de ses voisins la haine politique ;
Des cités dont les rois écoutent les flatteurs,
Où l'audace envahit les biens et les honneurs,
Où le mépris des dieux enfante la licence,
Où le mensonge obscur opprime l'innocence ;
Et formant son héros par d'utiles revers,
Il donne des leçons au roi de l'univers.

Dans le calme des ans, ainsi l'âme mûrie
Par la raison, l'exemple et la philosophie
Est un fanal brillant sur tout le genre humain
Pour montrer les reculs et fixer le chemin.

Pour toi, nouveau Mentor, sans errer loin d'Ithaque
Tu pourras sous nos yeux instruire Télémaque.
Les talens, les beaux arts qu'attiroit Sésostris,
La douce piété du bon Thermosiris,
Du code de Minos la prudente sagesse,
Des ateliers de Tyr l'ardeur et la richesse :
Réunis près de toi, tous ces trésors divers
Font au sein de Paris trouver tout l'univers.
Mais surtout si d'un roi tu cherches le modèle,
Ne va pas chez les morts contempler Marc-Aurèle,

Ni Henri, ni Titus : chaque jour tu l'entends,
Tu l'as vu sous tes toits caresser tes enfants (i),
Sourire à la Feuillade (j), *et pleurer de tendresse*
En voyant des français l'attendrissante ivresse.
Sur le trône des Lys à peine il est monté,
Et son règne suffit à l'immortalité :
Déjà des fers brisés sous un autre tropique (k),
L'Océan affranchi d'un pouvoir tyrannique,
Le monstre féodal tombant sous ses efforts,
Le commerce et l'honneur renaissants dans nos ports,
Neptune enfin dompté dans ses grottes profondes (l),
Le pacte de l'Europe, et la paix des Deux Mondes (m).

Mais toutes ces vertus, et ces nombreux bienfaits
Qui l'ont presque rendu le dieu de ses sujets,
Il les comble en donnant un Dauphin à la France,
Et chargeant la raison du soin de son enfance.

ENVOI

Excuse, aimable duc, mon paresseux hommage :
Lords et marquis, guerriers et magistrats,
Prélats, abbés, beautés en falbalas
Dans ton château faisaient trop de tapage ;
Tu connois Apollon, et sans qu'il soit sauvage
Tu sçais que le quinteux n'aime point le fracas.
S'il ne suit pas l'étiquette hypocrite
C'est pour raisons que tu dois approuver ;
Il te devait sans doute une visite,
Mais il voulait attendre afin de te trouver.

Notes de l'Epitre

(a) De Cessart, ingénieur qui travailla à l'établissement de la digue de Cherbourg.

(b) Mondonville (Jean-Joseph Cassanea, dit) 1715-1773, violoniste et compositeur français, musicien de la chambre du roi, puis surintendant de la chapelle de Versailles.

(c) Lekain (Henri-Louis Cain, dit) 1729-1778 célèbre tragédien français.

(d) Préville (Pierre-Louis Dubus, dit) 1721-1799, comédien français.

(e) Macquer (Pierre-Joseph) 1718-1784, l'un des chimistes de son temps qui a le plus contribué à répandre le goût de la chimie.

(f) Soufflot, 1713-1780, architecte, intendant général des bâtiments en 1776. Il est l'auteur du Panthéon, de l'Ecole de Droit, il travailla à Ménars, Chatou, etc.

(g) La dignité de maréchal de France.

(h) Le poète fait allusion aux jardins qu'avait dessinés François-Henri à Harcourt.

(i) C'était pendant le voyage du roi en Normandie, lorsque S. M. s'arrêta à Harcourt.

(j) Sourire à La Feuillade, c'est-à-dire à la duchesse d'Harcourt née La Feuillade.

(k) L'indépendance des Etats-Unis.

(l) La création du port de Cherbourg.

(m) Le traité de Versailles, signé entre la France et l'Angleterre en 1783.

SOURCES

MANUSCRITS

Archives du Château d'Harcourt

Archives du Musée Condé à Chantilly

PRINCIPAUX IMPRIMÉS

Preuves généalogiques et historiques de la Maison d'Harcourt, publiées par le marquis d'Harcourt, Champion, 1907.

Chronologie historique militaire, par Pinard, 1763.

Le Gouvernement de la Normandie, par C. Hippeau, 8 vol., Caen, 1863-1869.

Mémoires de Dumouriez, publiés par Barrière et de Lescure.

Discours prononcés à l'Académie Française, le jeudi 26 février 1789, Paris, Demonville, 1789.

Henry-Pierre Danloux et son Journal pendant l'Émigration, par le baron Roger Portalis, Paris, Soc. des Bibliophiles français, 1910.

Mercure de France.

Mémoires secrets.

TRAITÉ
DE
LA DÉCORATION
DES DEHORS, DES JARDINS ET DES PARCS

PREMIÈRE PARTIE

AVANT - PROPOS

L'ART des Jardins a été abandonné aux architectes qui l'ont soumis à la régularité, ne le traitent que comme un accessoire, et font leur principal objet de la décora-

tion, de la commodité, de l'élégance des Bâtiments.

Il est une distribution convenue dans l'intérieur des maisons. L'usage des pièces étant à peu près le même dans le même ordre de gens, leur ordonnance doit aussi très peu différer. Il n'en est pas ainsi des Jardins ; si l'on établit cette monotonie dans leur exécution, c'est par défaut de génie, par paresse d'esprit pour n'avoir pas réfléchi. On doit faire le jardin selon le terrain et non faire le terrain selon le plan donné du jardin. Cette absurdité, cependant, est la règle uniforme de tous ceux qui décorent des dehors. On ne peut refuser que beaucoup ignorent le local pour lequel ils tracent sur le papier, et ceux qui l'ont vu, ne l'ont jamais considéré comme il le devait être.

Il n'existe que deux genres de Jardins, celui des Chinois, celui des

Français. Ce dernier assujettit tout à la Symétrie, l'autre la bannit de partout. La paresse des Chinois que la chaleur du climat justifie, réduit tout en scènes dans leur genre; chaque fenêtre offre une décoration nouvelle, contrastée selon l'exposition et la nature du terrain. Ils y opposent le terrible, l'enchanteur, l'agréable et portent ces effets fort loin par de profondes connaissances des ressources de l'art, acquises par une étude très réfléchie de la Méchanique, de l'Optique, de la Botanique; aussi les décorateurs célèbres sont-ils à la Chine des personnages considérables.

En France ces décorateurs n'ont de science que les mathématiques, leurs principes sont dans Euclide et leurs modèles dans un portefeuille. Tout leur art consiste à découper méthodiquement une surface, à subdiviser le Cercle, le Quarré, la

Ligne droite en différentes figures, à assujettir une Rivière entre deux murs, à revêtir des Terrasses, des Rampes, à maçonner l'enceinte d'un Parc et percer en tous sens les massifs d'un Bosquet *(a)*.

Les Anglais imitent ce qu'ils approuvent sans créer. Les plus beaux dehors de leurs maisons royales tracés par Le Nôtre, servirent de modèle à tous les grands travaux de ce genre. Les ifs furent taillés, les arbres élagués, les rivières captivées et des allées infinies allaient porter la Géométrie à plusieurs milles des Châteaux.

Le goût de la Chine leur parvint, un artiste ingénieux, le célèbre Kent, en découvrit les beautés, il préva-

(a) *Ils vous proposent le choix du Labyrinthe de Choisy ou d'un autre jardin. Si vous blâmez ce qui s'appelle une pièce, on vous dit : elle a été exécutée par Le Nôtre en dix endroits — elle est bien neuve! (Note du duc d'Harcourt.)*

lut. Les terrasses furent rompues, les allées déplantées ou masquées, les canaux démolis. Il fut libre aux arbres de croître, aux rivières de couler à volonté; mais bientôt par l'abus naturel à l'enthousiasme, un Palais n'eut d'autres dehors que ceux qui suffisent au Champêtre d'une ferme ornée; à présent encore les moutons paissent sous le Perron, et les Châteaux sont exactement dans des Vergers. Il faut convenir que cette nation est sur la route du vrai beau, que dans ses parcs les points de vue sont bien ménagés, le terrain bien disposé, le gazon parfaitement tenu, les masses d'arbres et d'arbustes bien distribuées, les Rivières factices bien faites ; mais l'architecture des Temples, les effets de perspective , l'horizon , l'ordre des saisons dans la distribution des arbres et arbustes à fleurs, les transitions d'un endroit sauvage

au paysage le plus agréable, ce que les fleurs peuvent produire avec du goût et de l'intelligence, la dégradation nécessaire de l'art à la nature, enfin les grands traits de génie dont sont susceptibles les jardins traités en tableaux, ne sont pas encore développés en Angleterre.

Mais quel guide conduira dans cette carrière nouvelle, quel objet de comparaison consultera-t-on ? Ouvrez le livre de la nature, promenez vos yeux sur ses merveilles, observez les lacs, les fleuves, les isles, les forêts, les rochers, les coteaux, les prairies, le soleil, ses ombres, les saisons, leurs tons différents, le matin, le midi, le soir, la chute du torrent, son cours rapide vers la plaine qui se ralentit en perdant de sa pente, la tête noble du marronnier, la couleur vive de la rose, faites des études d'après ce modèle, rassemblez ces beautés, sa-

crifiez-en d'autres, détachez-en quelques-unes, contrastez-les, groupez les arbres, nuez (*a*), pour ainsi dire, les fleurs et ne croyez pas que ces idées neuves inconnues ne sont que des chimères poétiques, des fictions d'une imagination vive, impossibles à rendre sur le terrain, à rassembler dans l'espace d'un Parc.

Tout homme qui a travaillé dans sa terre, ne voudra pas entendre ce nouveau genre, son amour-propre est là pour le décrier; mille réfutations à essuyer, de la partialité, de la paresse, de l'intérêt, de l'ignorance, de l'habitude, rendront le nuage du vieux préjugé bien difficile à dissiper.

La première objection sera de demander un plan : on n'en peut donner. Si l'on commandait à un peintre un paysage d'après nature,

(a) *Nuez, c'est-à-dire : nuancez.*

lui demanderait-on l'esquisse avant qu'il fût sur le Terrain.

La deuxième sera la dépense qui se présente comme excessive : elle est proportionnée de même à la volonté, aux moyens, à l'économie. Loin de rendre le terrain inutile, il est nécessaire qu'il soit dans sa plus grande valeur pour le plus grand effet.

La troisième portera sur l'impossibilité d'être aidé, compris par les ouvriers : Il est plus facile de trouver des cultivateurs que des arpenteurs, et tout journalier exécutera sous les yeux du maître qui aura *créé ;* cette idée au moins est bien séduisante.

Les plus modérés se proposeront de disposer une partie d'après cette méthode pour donner à comparer. Les deux genres ne peuvent absolument se mêler sans se nuire ; les lignes droites que du nouveau l'on

apercevrait dans l'ancien détruiraient tout le charme de la belle nature ; et de même un quinconce, une charmille ne rendraient rien, ne seraient liés à rien ; il faudrait que les deux parties fussent éloignées, absolument hors de vue.

Ce goût ne peut être saisi que par des yeux de peintre, ne peut être adopté que par un esprit vif, neuf, juste, sans habitude, sans prévention, qui dessine, qui sente la prééminence du crayon, du pinceau sur la règle et le compas ; qui longtemps en méditation sur un Salvator Rosa, un Claude Lorrain, un Boucher, se passionne pour ces compositions heureuses qui copient la nature comme elle est pour ceux qu'elle aime ; il dira : oui sans doute, on peut sur le terrain, former, multiplier, embellir les paysages, ajouter à la composition de la nature ce qu'elle laisse à désirer, alors on

aura ce dont l'art n'approchera jamais, et ce qui ne sera point ailleurs. Il y aura deux excès à éviter, le premier de vouloir produire en petit des effets qui ne peuvent se sentir qu'en grand, comme d'élever une butte de quatre pieds pour figurer une montagne, de tortiller un sentier dans un terrain dont l'étendue se toise à la vue, de bâtir une Ruine à quelques pas de sa maison et de planter sur une superficie resserrée des Cèdres dont un suffirait pour tout ombrager. Ce défaut sera le plus commun parce que le plus grand nombre a de petites idées et de petits jardins.

Le deuxième sera de fatiguer la vue par un amas confus d'Edifices, d'ornements, de trop travailler son terrain, de n'y pas ménager assez de repos et d'oppositions ; enfin de faire trop de petit dans le grand, comme trop de grand dans le petit.

Ce défaut se rapprochera de la Capitale, les arts y sont si tentants à employer.

La parure et la négligence doivent être économisées *(a)* avec prudence, car tout dépend de leur juste distribution. Le moment est favorable pour faire adopter ce goût à la nation, l'architecture et les ornements de la Grèce ont exilé l'Arabesque et le Caprice, et si l'on abuse de ce genre, l'abus du bon est toujours le moins mauvais. Cette révolution dans les arts a été prompte, c'est encore ce que l'on peut espérer de la nation. Nos architectes sont sur la bonne voye. S'ils veulent conserver la décoration des Jardins, qu'ils osent être peintres, ils

(a) *L'art des jardins irréguliers étant un art essentiellement pictural, l' « économie » est prise ici dans le sens du terme de peinture, c'est-à-dire : l'accord, l'ensemble, l'harmonie que l'artiste met dans son ouvrage.*

ont des avantages infinis sur la méthode, pour le transport, le remblai, les calculs, la perspective. Ils seront toujours nécessaires à l'ornement, aux édifices, nul artiste ne sera plus promptement formé à cette nouvelle pratique et ne devra avoir des idées plus élevées, plus riches, plus étendues; mais s'ils tiennent à la routine, s'ils ne cèdent pas sur cette partie de leur art, comme ils l'ont corrigé sur les formes et les ornements du Bâtiment, il peut se créer un talent particulier qui sépare d'eux cette branche, et qui élève des jardiniers décorateurs. L'amour-propre donnera des amateurs qui tâtonneront, s'égareront, mais le Génie sortira de ces essais, et s'il démontre une fois seulement ce qu'il peut produire dans nos jardins, il forcera la Symétrie d'avouer que la nature a donné une plus grande manière.

CHAPITRE PREMIER

DE L'ART DES JARDINS EN GÉNÉRAL

Décorer un jardin c'est parer la nature, c'est rapprocher, dans un moindre terrain, les beautés qu'elle fait naître sur un plus grand espace.

Elle a répandu ses biens sur la terre sans ordre, sans s'assujettir à nulle règle, sinon sa composition eût été moins animée, ses effets moins brillants, et la variété, le plus précieux de ses attributs, n'eût pas existé ; la symétrie servile l'eût détruite. Il n'est jamais deux groupes égaux, un contour heureux dessine au travers des fleurs et du gazon le cours paisible d'un Ruisseau ; des Coteaux d'inégale hauteur, de formes différentes, terminent l'horizon par des traits vaporeux qu'interrompent les tiges élevées de quelques

arbres épars. Sur les plans rapprochés, les objets les plus distincts, les traits plus précis font briller les formes, les couleurs. L'opposition du vert sérieux des sapins à la nuance fraîche et tendre des feuilles du troëne ; celle de la pourpre foncée de l'amarante au gris de lin pâle du lilas ; la dégradation du cèdre à la violette : tout nous apprend les effets enchanteurs de la perspective et des contrastes.

Le peintre dans l'Art libre ne veut pas s'assujettir aux règles froides de la Géométrie, étudie la Nature, la copie ; le Génie compose, elle corrige. Nul tableau n'a cette vérité, cet ensemble, cette couleur que l'œil admire, si les figures ne sont dessinées, groupées, drapées d'après nature, si le site, le ciel et les détails du paysage ne sont dessinés et peints d'après nature. Pourquoi ne pas la suivre, pourquoi ne

pas l'écouter dans nos jardins, pourquoi n'y pas disposer ce qui nous charme sur la toile quand le sol permet de l'y rassembler ?

L'architecte ne voit un arbre que comme une colonne, martyrise les plus belles productions pour leur donner des formes, dessine un parterre comme un pavé en mosaïque ; et le maître qui lui confie un terrain à dénaturer n'obtient pour intérêt de son argent qu'un éloge que la complaisance arrache le premier jour à ceux qu'il promène et que dément le lendemain le désir général de se promener dans les champs. On les préfère aux Bosquets, aux Quinconces, aux Labyrinthes, sans s'en demander la raison. L'insipidité des lignes droites, la monotonie des objets, l'aridité du sable, nous communiquent la douleur de ces arbres tronqués et languissants. Le tableau n'est animé par nul être vivant ; un

triste lièvre fuit parallèlement à une charmille, les piverts et les corneilles se disputent le soir la cicatrice d'une branche, c'est à peu près tout ce que l'on voit et tout ce que l'on entend.

Chaque jardin a son parterre perpendiculaire à la façade du château, des allées l'accompagnent et l'enferment, des charmilles à droite et et à gauche découpent le terrain en ovales, en octogones ; un bassin revêtu garde son eau dormante comme un vase, des arbres dont la tige est cachée avec soin et dont les branches sont mutilées pour les plier à la plus froide régularité conduisent à une étoile où il faut s'arrêter et dire : voilà une belle partie de jardin ; le tout est enfermé de murs qui encadrent les idées rétrécies du décorateur et leur sauvent le désavantage de la comparaison avec les aspects riants et variés des Champs,

des Bois, des Ruisseaux, des Coteaux. Toutes les campagnes sont tellement assujetties à cette stérile ordonnance, qu'une que l'on voit fait connaître celles que l'on ne voit pas. Plus ou moins de pièces, d'étendue ou d'ornements sont les plus grandes, les seules différences.

On se propose de rechercher ici les secours, les avantages qui pourraient avoir été négligés ; de détailler les moyens à employer dans la décoration des jardins, l'usage que l'on peut faire du paysage pour remplacer la Géométrie ; l'emploi et la distinction des ornements naturels et des ornements factices ; comment on peut embellir l'horizon, le lointain, travailler le terrain sans monotonie, choisir un sujet pour la composition de l'ensemble, traiter ce sujet avec assez de suite pour que ceux qui ne sont pas propriétaires se promènent avec intérêt,

comment on peut ne jamais avoir le jardin des autres, comme jamais on n'a bien exactement leur local.

Les trois règnes de l'histoire naturelle doivent concourir à l'ornement.

La Méchanique doit augmenter les facilités, mais toujours rester simple, déployant ses effets en cachant scrupuleusement ses ressorts.

La Mythologie est nécessaire pour composer, l'architecture pour exécuter, elle doit se soumettre à la peinture pour décorer, et le chef-d'œuvre de ces arts sera toujours d'approcher de la nature.

CHAPITRE DEUXIÈME

DE LA SITUATION

Il est reçu généralement que la situation est la première condition donnée pour rendre une maison de

campagne agréable. On n'a qu'un avis pour admirer ces points de vue éloignés ou rapprochés qui ornent, qui enrichissent l'espace de l'œil à l'horizon, qui multiplient tous les groupes intéressants et nous étalent les trésors de la nature. Les scènes en sont variées incessamment selon les saisons, selon l'heure même du jour. L'hiver fini, la renaissance de la verdure épanouit notre âme avec les fleurs; la dorure des moissons nous offre ensuite la certitude si satisfaisante du bonheur des Colons, bientôt la dépouille de la terre rappelle au travail pour préparer aux hommes de nouveaux biens. Alors le gazon, les arbres verts, nous conservent avec leurs feuilles le souvenir de la belle saison jusques au temps où les frimas et les neiges interrompent ce spectacle, pour le rendre plus neuf et plus piquant au retour du printemps.

Le matin la fraîcheur de la jeunesse pare les fleurs, les arbres, les gazons : tout s'éveille, tout s'ouvre à la rosée pour se présenter ensuite aux rayons du soleil. Il colore plus vivement l'hémisphère, les objets interposés produisent des oppositions d'ombre nécessaires pour faire briller les lumières. Vers le soir il prend une couleur plus foncée, plus réussie à son couchant ; la nature devient plus terne, ses teintes se dégradent, la nuit les confond et nous dédommage par l'odeur des fleurs de la perte momentanée de leur éclat.

Les météores même contrastent l'aspect effrayant des orages avec le calme et la sérénité d'un jour sans nuages.

Ces modèles inépuisables sont à consulter et non les règles insipides de la Symétrie, tout se resssemble dans l'art quand toutes les situations

sont variées sur le terrain. Jamais on n'a vu que les sites de deux campagnes soient les mêmes en aucun lieu de la terre. Cependant on envoie le plan de sa superficie à quelque artiste de la Capitale qui, le compas à la main, ose substituer ses faibles idées ou sa seule mémoire aux beautés locales qu'il ignore ou ne sait pas conserver. On lui commande un Cloître, un Labyrinthe, des Percées au travers d'un bois et l'on admire son talent s'il a su dresser une avenue sur un Clocher, ou captiver le cours d'une Rivière dans un Canal égal et droit à perte de vue. Mais on le fuit ce Canal fastidieux, on détourne les yeux de ses bords maçonnés, pour les porter sur ceux de cette même rivière qu'ombragent quelques saules, dont les îles changent la forme et l'étendue, dont l'onde baigne des fleurs et non du marbre, en serpentant avec liberté.

On devrait apprendre pour profiter des beautés d'une situation à les développer, les multiplier, en corriger les imperfections. On les développe en démasquant un point intéressant par un abatis d'arbres desquels il n'est aucun effet à espérer. Mais il faut qu'il soit bien indispensable, car la hache à la main on doit toujours dire avant de frapper un arbre : « Il sera coupé dans un quart d'heure, il lui a fallu 50 ans pour croître; je ne le reverrai jamais. » On les développe en abaissant une partie de terrain dont la masse couvre quelque échappée précieuse, en la portant ailleurs pour dominer, en formant en talus la rive des eaux pour qu'elles soient plus découvertes et mieux bordées, en diminuant la profondeur d'une Rivière pour en augmenter la largeur, en variant son cours par des îles, en l'élevant par des écluses pour

qu'il soit aperçu de plus loin, en dirigeant le chemin à parcourir vers tous les objets qui méritent d'être admirés et les dérobant quelquefois pour les faire désirer ailleurs. Ce n'est point là l'effet de ces terrasses immenses qui vous montrent tout au même instant et éteignent la curiosité en la satisfaisant.

On multiplie les beautés locales en cultivant les terrains arides ou négligés, en détaillant les masses des forêts, en faisant apercevoir des clochers, des toits qui suppposent des villages dans les lointains trop déserts, en formant une Rivière factice d'un simple Ruisseau qui devient cascade, lac ou torrent, en plantant avec goût des arbres étrangers dont les formes et les couleurs diffèrent, en parsemant les fleurs, les fruits, dans les parties qui veulent être colorées, mais laissant toujours des repos.

On peut ainsi se passer des sables,

des treillages, des jets d'eau, des arbres de même hauteur, de même grosseur, de même espèce, qui ne vous présentent jamais que ce que vous avez déjà vu mille fois.

On corrige les imperfections d'une situation en dérobant les lieux incultes et froids, par des masses de bois épais, en ornant avec bien de l'économie par des édifices, par des statues, les élévations agrestes et brutes, en faisant à ces ornements postiches un fond d'arbustes toujours verts, qui les détache et les rend d'un effet plus pittoresque, en augmentant par des rochers, par des arbres tristes, par des torrents même s'il se peut, la rigidité d'une partie pour rendre l'autre plus riante avec le secours des fleurs et de la verdure, en rendant intéressant le fond des bois, par des surprises ménagées avec soin, par des hermitages, des grottes, etc., en animant les

bois par le Fauve, les prés par les Troupeaux. Le besoin et l'habitude les mêlent, Daims, Cerfs, Chevreuils, Moutons, Bœufs, Chevaux, tout bondit, court, paît, rumine ensemble; on les oblige à chercher l'herbe et l'eau sous la vue de la maison par la disposition des pâturages et du cours des ruisseaux. On les amène ainsi dans les tableaux avec autant d'art que Berghem *(a)* et Van Velde *(b)*, en les surpassant par l'avantage du mouvement.

Il n'est point de situation, quelque contraire, quelque désagréable qu'elle puisse être, que ces différentes ressources n'embellissent, et l'art se cache avec soin pendant que le génie se déploie par son secours.

(a) *Nicolas Berghem, peintre et graveur, un des plus célèbres paysagistes de l'Ecole Hollandaise, né à Amsterdam en 1624, mort à Harlem en 1683.*

(b) *Van Velde (1597-1652), peintre hollandais, paysagiste.*

CHAPITRE TROISIÈME

DES AVENUES DE LA MAISON

Un Français met des figures de Géométrie dans son jardin, un Anglais pose sa maison dans un pré, un Chinois fait devant sa fenêtre des cataractes épouvantables : voilà trois genres d'abus, tous trois corrigés ramènent au Vrai Beau.

Il est naturel de choisir pour arriver la ligne droite comme la plus courte et d'annoncer un Beau Château par des pièces liées à l'architecture, telle qu'une demi-lune et une avant-cour. Cet accompagnement répond à la Noblesse des Bâtiments, les découvre, espace l'arrivée, donne à l'ensemble l'air plus grand sans rien diminuer des droits de la nature. On doit être conduit d'elle à l'art par ces dehors insensi-

blement et par progression d'ornement, les jardins doivent nous rendre de même de l'art à la nature par la dégradation la plus prompte parce qu'elle sera toujours ainsi la moins froide.

La Symétrie est obligée dans l'architecture, qu'elle y soit employée, que ce qui lui appartient en tienne, mais comme les formes droites, égales, régulières, nous enlèvent la variété, la simplicité, l'élégance, que l'on nous rende incessamment ces biens dont il n'est pas en la puissance du compas de nous dédommager. Que les arbres ne soient point mutilés, qu'ils n'imitent pas les fleurons d'une frise, les arcades d'un aqueduc, qu'une muraille de charmille n'en dérobe pas la tige; on a cessé de traiter les ifs en vases, en sphinx, on taille encore des tilleuls en boules, en éventails. Sans doute la transition d'une fa-

çade magnifique à la simple verdure est choquante, malheureusement plus est grande la noblesse, plus loin elle est des beautés naturelles. Mais comme les palais supposent des richesses, on peut par de très grands ouvrages, amener de très grandes beautés, dignes de la majesté du lieu, des Lacs, des Cascades naturelles, des Rivières, des Ponts, des Temples, des fleurs en profusion, mais à leur place des arbres rares et d'un effet varié valent des terrasses, des canaux, des rampes. La dépense se porte sur des objets différents. Le génie seul consulte le local, la position des montagnes, le niveau des eaux, la qualité du sol; tout change, tout embellit la superficie, jusques à l'horizon tout reçoit des effets.

Cette carrière d'idées est neuve, elle est immense, elle est comme la peinture susceptible de cet enthou-

siasme qui produit le beau, le parfait. Peut-on comparer ce genre de composition si sublime, si susceptible de contraster le noble et le simple, le sévère et l'agréable, le brut et le riant, les climats, les saisons, les parties du monde, celles du jour, peut-on le comparer à l'uniforme découpure de tous les parcs, de tous les jardins ?

Un propriétaire vous dit avec complaisance : « Regardez, de la grille de mon avant-cour partent cinq allées à perte de vue ! » Mais, avec un graphomètre et des jalons, tout le monde peut avoir cinq allées. Mais ces cruelles allées se gênent dans toute leur étendue en interrompant tous les points de vue latéraux, ôtent le courage d'aller chercher celui qui les termine, sont désagréables pour y marcher par le sable roulant, la terre détrempée, le gazon humide, et rien en avançant

n'en brise l'insipide uniformité. Elle se multiplie par des subdivisions de percées, les variétés sont l'étoile, la patte-d'oie, l'octogone, l'éventail; cent pieds, trente ou dix de largeur; des ormes, des tilleuls, des charmes; on rentre fort satisfait d'avoir parcouru tant d'objets de curiosité. Voilà cependant ce qui s'appelle pompeusement les dehors, ce que rend le crayon captivé le long d'une règle, ce que chacun croit inventer en le copiant de partout, ce qu'il a l'injustice de nous forcer d'admirer.

On convient qu'une très grande habitation est assujettie à s'annoncer par un accord plus régulier; le séjour de la grandeur est celui du faste et de la contrainte, mais le séjour de la philosophie, de la volupté, du loisir peut quitter rapidement la méthode pour passer incessamment au pittoresque, pour jouir plus tôt, plus purement, des idées

neuves, des beautés champêtres, ne s'attacher qu'à l'art qui se cache, et se refuser à celui qui croit orgueilleusement écraser, par ses faibles et froides productions, la création, la composition du Grand Maître.

CHAPITRE QUATRIÈME

DES ÉCURIES, BASSES-COURS ET POTAGERS

Les écuries, c'est-à-dire tous les bâtiments qui concernent le service des chevaux et des voitures, doivent ou précéder la maison en accompagnant l'avant-cour, ou s'en détacher et lui faire un objet de décoration. Cette pensée est plus belle. Chantilly (*a*) servira d'exemple, mais le

(a) *Chacun sait en effet que les magnifiques écuries de Chantilly, construites pour le duc de Bourbon, ministre de Louis XV, par l'architecte*

terrain décidera mieux encore de cette question.

La ménagerie est une partie très intéressante à traiter, où l'utile peut être paré, où l'œil économique *(sic)* peut être arrêté par des objets agréables, où les étrangers même peuvent être attirés par la curiosité. Ce n'est pas en entrant dans nos basses-cours qu'on éprouvera ces effets ; on doit préférer pour l'emplacement un sol aride que l'agriculture ne regrette pas et que les soins et les secours rendront toujours facile à cultiver, un cours d'eau que la propreté et la nécessité demandent pour les divers genres d'animaux, une exposition qui les défende du froid : il est en général pour eux le plus fort inconvénient du climat.

Dans les oiseaux et les animaux

Aubert, de 1719 à 1735, s'élèvent sur une grande pelouse, indépendante du château.

il est des espèces utiles ou de curiosité. Chacunes ont ensuite leurs beautés, leur rareté particulière, c'est au goût du maître d'arranger ce détail. Sans nourrir des Lions on peut élever des Faisans dorés. La Laiterie, les Volières, les Viviers disposés avec goût parmi les arbres, le gazon et les plantes, les Végétaux distribués selon la préférence que chaque individu leur donne, la variété des espèces et des genres rendront la ménagerie agréable à tout le monde. Il est très nécessaire que ces demeures soient fort espacées, moins les animaux et les oiseaux s'aperçoivent qu'ils ne sont pas libres, puis ils sont sains et vivants.

Le potager doit être relégué de façon à ne pas nuire au Parc et au Jardin; puisque les murs y sont indispensables, il l'est encore plus de les masquer au dehors; leur

aspect est pire que celui des allées sablées, des charmilles tondues. Quelque utile que puisse être la culture des fruits et des légumes, les Couches, les Serres, les quarrès, les cloches, les paillassons sont absolument postiches, il faut les aller chercher, non pas les rencontrer. L'Etranger que fatigue le propriétaire dans son verger ou le long de ses planches, ne prend pas le même intérêt à la Greffe, à la Marcotte, à l'espérance de la melonnière, il ne voit rien, sent le fumier et s'enfuit.

La position la plus naturelle du potager serait d'être à portée de recevoir les eaux et les engrais des écuries, basses-cours, etc. C'est une partie totalement soumise à l'utilité que l'on ne peut entreprendre de lier à l'embellissement sans faire une faute majeure de composition. Pour s'en assurer que l'on fasse peindre un Potager !

CHAPITRE CINQUIÈME

DU JARDIN ET DU PARTERRE

Le côté opposé à l'entrée doit éprouver la même liaison qu'elle à l'architecture, être sacrifié de même à son accompagnement. Il sera occupé par un Parterre dont les proportions seront déterminées par celles du Bâtiment. Il y faut de l'ombrage et des bancs pour les paresseux et les infirmes. C'est la place des fleurs rares, celle où leur culture est plus facile, leur vue plus agréable : les arbres à fleurs, les exotiques précieux par leur forme plus que par leur rareté, qui demandent du soin et méritent plus d'attention, encadreront le parterre, et le gazon surtout y dominera l'aridité du sable. On reléguera dans

les jardins de la Ville les corbeilles, les treillages, les perspectives, les bassins, les eaux saillantes, toutes ces beautés factices qui ne peuvent que remplacer celles que refuse le défaut d'espace, qui s'effacent, se dégradent en vieillissant, quand l'âge embellit les arbres. Un jardin à la Ville est une pièce de plus à la maison, il doit être pour ainsi dire meublé ; la fantaisie est la première règle de sa décoration. Il y faut des objets travaillés dont les détails fassent l'intérêt parce qu'un paysage de quelques toises quarrées n'en présente aucun et n'est pas même susceptible du mérite d'un modèle à exécuter en grand parce que les effets n'en sont pas aperçus en petit.

Le parterre à la campagne sera donc encore livré à l'art, il y mariera les fleurs, le gazon et les arbustes, il terminera cette partie par des arbres disposés pour ne pas

nuire à la vue et parer à la chaleur. Quelques vases, quelques statues soutiendront l'analogie de la sculpture et de l'architecture, et la régularité ira se perdre au-delà dans des Bocages que le goût et la culture rendront supérieurs aux Bosquets, leur définition en établira la différence.

Le Bosquet est une partie de terrain dont la superficie est géométriquement tracée et plantée, où l'exactitude du cordeau place tout, où la charmille est taillée, le gazon découpé, les arbres tronqués, ébranchés et dont l'ensemble a une figure déterminée. Dans les parties étendues de jardin, les formes sont plus étendues, mais elles sont si peu variées que leur catalogue est infiniment court : on a le cloître, le labyrinthe, le théâtre, etc., comme le triangle, le trapèze, etc. Quelque angle plus ou moins ouvert ou

répété, quelques portions de cercle plus ou moins grandes, des arbres en dedans ou en dehors des charmilles, taillés en boules, en éventails ou en arcades, des boulingrins ovales, carrés, longs, etc., sont les variétés les plus décidées que les artistes aient pu produire.

Le Bocage est une partie de terrain dont la superficie est ornée par le goût et par l'imagination; toujours un sentier commode et suffisamment large suit par le niveau le plus doux la hauteur ou la pente, s'approche des objets intéressants, va découvrir les points de vue, se prolonge sur les rivages, s'écarte d'un sol stérile, traverse une prairie émaillée pour aller se perdre dans un bois touffu dont il ne sort que pour présenter quelque spectacle inattendu; toujours il promet, toujours il laisse à la curiosité satisfaite l'espérance d'un nouveau plaisir.

Ce sentier est bordé de fleurs, derrière elles sont des arbustes appuyés sur des masses d'arbres qui laissent briller les couleurs de la rose et du lilas. Ces arbres épars découvrent tout ce qui doit être vu, cachent tout ce qui doit être masqué, sont rares dans la prairie, épais devant les roches et dans les sables.

Toutes les parties qui peuvent produire des beautés de détail sont embrassées par le jardin, il n'est ni borné dans sa forme ni assujetti par des murs, il s'avance dans le Parc, s'étend, se rétrécit pour embrasser toutes les parties extérieures qui lui sont de quelque avantage, et son enceinte formée par un fossé palissadé dans le fond le confond avec le parc pour l'œil et l'en sépare pour les animaux. Par ce moyen les Daims semblent ravager les fleurs et les troupeaux se mêler avec vous

par la disposition du terrain, par les sinuosités des sentiers; rien n'est plus vivant, plus intéressant.

Selon la qualité du sol, selon qu'il est aride, humide, fertile, pierreux, élevé, incliné, l'espèce des arbres qui doivent le parer est indiquée, et doit changer partout où il change.

Le saule parasol dont les branches recourbées s'avancent dans les eaux, qui les cherchent assez pour se pencher de côté opposé si l'on y divergeoit le cours du ruisseau qui l'arrose et dont l'ombrage répété dans l'onde interrompt agréablement la ligne du rivage, ne se plaît qu'à le border.

Le Cèdre dont la tête élevée pare l'horizon, dont le vert foncé qui ne se fane jamais est plus d'accord avec le ton mâle, avec l'aspect sévère des roches et des montagnes, préfère les montagnes, les terres sa-

blonneuses, et couvre toute l'année leur aridité.

Les saisons sont à consulter dans la distribution des jardins : l'hiver on cherche le soleil, on ne le craint pas au printemps, on l'évite pendant l'été, dans l'automne on en profite. Ces temps climatériques sont plus ou moins favorables aux différentes classes de végétaux, et la nature nous dit encore leur emploi.

Les arbres verts veulent le nord et deviennent un abri contre son intempérie à la faveur duquel on jouit des rayons rares du soleil d'hiver.

Ils parent des dernières gelées les fleurs nouvellement semées, leur protection les avance. Bientôt les arbustes opposent un vert frais et brillant aux nuances plus foncée des alaternes et des lauriers ; mais leurs masses rembrunies font encore un fond utile pour détacher les giro-

flées, les seringas, les chèvrefeuilles.

Dans les parties que l'on réserve au temps où l'ombre est désirée, les hêtres arrêtent le soleil, ne souffrent point les herbes, les plantes importunes. Le cours des eaux rafraîchit leur feuillage et l'atmosphère. Ailleurs, les sorbiers, les arbousiers, les aliziers chargent leurs têtes de fruits d'un rouge éclatant qui s'y conservent jusques en automne. Il est encore des fleurs et des fruits pour cette saison, le gazon les voit se succéder sans cesser d'embellir la surface.

C'est ainsi qu'en suivant l'ordre de la nature, en aidant ses biens à se multiplier, à se reproduire, en étudiant la terre, l'exposition, la saison, la culture, on peut varier les spectacles, les décorations, sans faire végéter les arbres à regret, sans employer un art destructeur qui les défigure, les fane, les blesse, les

vieillit, et sans soumettre le terrain à l'empire despotique et fatigant du cordeau qui nous détourne, loin de nous attirer.

On peut porter la recherche et le goût jusques à traiter, par parties, les trois temps différents de la journée. Le matin où la chaleur n'est pas importune, la promenade se dirige plus volontiers vers des parties découvertes et riantes. Dans le haut du jour l'ombre, l'eau sont plus recherchées. Le soir, en se rapprochant des toits on aime à jouir encore de l'odeur plus exhalée des fleurs. Ces principes écartent les inconvénients de la température et font jouir de ses agréments.

Si l'on orne une partie par quelque édifice, par quelque monument groupé avec des arbres, ils doivent tenir de son caractère, tout ce qui l'entoure y doit être accordé, les accessoires décident l'effet général.

Les myrtes, les roses, les platanes conviennent au temple de l'Amour ou de la Beauté ; des cyprès, des soucis, des acacias épineux sortiront des ruines du Temple de la Jalousie : l'un, exilé dans l'obscurité d'un renfoncement privé de lumière, peindra la proscription de sa divinité; l'autre éclairé des rayons du jour, élevé dans des touffes de fleurs, verra naître sous les pas de la jeunesse les présents, les offrandes que veut le dieu qu'on y révère.

Il faut considérer en ornant une partie si le soleil peut contribuer à son effet. Les ombres d'un pont réfléchies dans l'onde, le lointain éclairé sous ses arches, sont à ménager. Au nord, ces beautés seraient perdues; le levant, le couchant, les répètent chaque jour. De même l'ombre d'un édifice mal exposé peut ternir quelque point de vue, quelque pièce de gazon, dans l'ins-

tant ou la lumière y serait nécessaire.

Que l'on dise que cette symétrie si établie qui commande une statue à droite parce qu'il y en a une à gauche, qui veut que tout soit droit et uniforme, procure les mêmes avantages que cette étude variée de la nature !

CHAPITRE SIXIÈME

DE LA PERSPECTIVE

C'est du toit de la maison, du haut des clochers et des montagnes, de la cime des arbres quand ils sont défeuillés, que l'on jugera des masses à conserver, à affaiblir, à détruire, de celles qui peuvent se nuire ou se servir, de ce qui est à masquer, à découvrir, de ce qu'il faut aider, corriger, créer pour que

tout concoure à l'effet général. Le terrain est le papier du génie, la nature est son modèle.

On abaisse toutes les collines, on comble toutes les vallées pour aplanir une superficie qui n'est jamais plus ingrate à traiter que lorsqu'elle est devenue plaine, on en a bien assez lu pour le sentir.

Lorsqu'en s'élevant ainsi pour dominer ce qu'il se propose de décorer, l'homme de génie aura bien saisi l'ensemble et les beautés essentielles dont il est susceptiple, il les détaillera plus facilement. Il ébauchera ce qui doit avoir son effet de loin, il finira ce que l'on doit voir de près, il disposera les formes pour les varier sur les différents points d'où elles peuvent être aperçues.

Les proportions dans le dessin éloignent ou rapprochent les objets, les teintes dans la peinture se dégradent aussi pour faire fuir. Ces

deux moyens sont donnés de même sur le terrain. De très grands arbres sur le devant, de très petits arbres dans l'horizon, l'éloigneront sensiblement. Si l'on veut au contraire borner une vue trop étendue, les colosses s'y emploieront. Le ton du feuillage des arbres y contribuera comme leur élévation ; en dégradant l'un et l'autre vers le fond, on aura ce que cette magie donne sur la toile dans nos décorations, surtout en observant la même règle pour les masses, les édifices.

Que l'on peigne fortement en couleur un bâtiment à voile sur un lac, qu'un moindre en proportions et en couleur en occupe le milieu, que de très petits se distinguent à peine vers ses extrémités, et l'œil trouvera l'étendue immense par cette innocente déception *(a)*. Les Chinois la

(a) *Déception : ce mot est pris dans le sens que lui donne sa racine :* decipere, *tromper.*

pratiquent et nous l'ignorons, quoique l'optique soit aussi connue à Paris qu'à Pékin.

Tout ce que l'on doit se promettre de cet art, dont on ne fait aucun usage, ne peut s'écrire, mais personne ne se refusera à en espérer beaucoup; il ne serait pas si négligé si la peinture présidait aux jardins, puisqu'elle n'a jamais composé sans l'employer à chaque instant. Que l'on se persuade que les lumières vives, les demi-teintes, les clairs - obscurs, les ombres peuvent avoir leur effet sur la terre, comme sur le papier, puisqu'on les y copie, et l'on conviendra que ces secours n'ont point été appelés à l'ordonnance de nos jardins.

On s'est borné aux perspectives peintes qui n'ont aucun rapport avec les objets naturels, qui perdent leur ton quand les autres le renouvellent à chaque printemps, que

l'on réservera si l'on veut pour sauver la vue d'une muraille à la ville, jamais pour imiter la nature à la campagne. La perspective est bien facile à sentir quand on observe combien le plan d'un de nos parterres diffère de son exécution, combien les parties qui s'éloignent se raccourcissent à la vue, combien y change la forme d'un bassin, quelle différence il y a entre les plans inclinés ou élevés pour repousser l'horizon. Toutes ces réflexions seront aussi sensibles et plus essentielles dans ce genre proposé, puisqu'il ne doit s'y rien arrêter sans avoir étudié avec plus de scrupule que s'il s'agissait des formes régulières.

CHAPITRE SEPTIÈME

DE LA COUPE DES TERRES

On doit employer rarement le brut (*a*), il n'est pas d'un effet agréable ; mais, pour rendre un contraste plus fort, ce repos sera quelquefois nécessaire. Si le terrain l'indique, on y ajoute ce qui reste à désirer par des coupes précipitées, heurtées ; ce sont des repoussoirs, des fabriques utiles pour faire valoir ensuite le fini.

Lorsqu'il s'agit d'adoucir le terrain pour le rendre plus commode, les ondulations molles ainsi que dans la draperie, les inclinaisons insensibles qui font passer sans peine d'un plan à un autre, les sinuosités qui

(a) *Le brut, c'est-à-dire la Nature brute, non apprêtée.*

interrompent la froideur de la ligne droite, sont préférables à la rectitude des terrasses et des glacis.

L'œil doit déterminer les pentes, les contours ; si leur effet ne paraît ni remarquable, ni difficile, il n'en va pas moins sûrement à l'accord général. Des revêtements, des coupes géométriques, des angles, des parties circulaires sont des témoins de la dépense plus ostensibles, mais le sol est défiguré, refroidi, monotone.

En jetant les yeux sur un paysage on y verra toujours la correspondance alternative des angles saillants et rentrants, tous sont émoussés et par conséquent moins secs, les coteaux descendent doucement, quelques ressauts varient leur inflexion comme leur crête est variée par plus ou moins d'élévation.

C'est à cette rondeur, à cette flexibilité qu'est dû le charme certain

qu'une belle vue fait généralement éprouver. Elle serait gâtée par des prolongations repétées de murs, de plantations, de canaux rectilignes, enfin par toutes les parallèles ; et la raison est que ces parallèles amènent l'uniformité.

Qu'une statue n'ait pas les bras en opposition, que deux figures dans un groupe tiennent la même attitude, on en blâme la composition, et partant on observera de même que la symétrie, obligée dans l'art original comme l'Architecture, est proscrite dans l'art qui copie la nature, parce qu'il s'écarte alors de son modèle sans devoir prétendre à le surpasser. Or tout emploi des terres et des arbres, des eaux, de toutes les productions naturelles est une copie, et si l'art y veut adapter la régularité, le résultat est un monstre.

CHAPITRE HUITIÈME

DU SABLE ET DU GAZON

Le sable n'est d'aucun agrément, il n'a que l'utilité de rendre le terrain plus commode à parcourir ; c'est donc à ce seul objet qu'il doit être borné. Si l'on voulait imiter les déserts de l'Arabie, on l'y pourrait employer : ce projet n'est pas à supposer. C'est cependant avec du sable que l'on recouvre à grands frais la superficie de nos jardins, à quelques réserves près, qu'occupent les plates bandes des fleurs ou des polygones de gazon ; c'est ce ton gris sale qui se répand généralement au détriment du produit et de la vue.

Quelquefois l'imagination ingénieuse de l'artiste va jusqu'à faire piler du charbon ou de la brique

pour encadrer de sable de couleur les parties les plus ornées du parterre.

On peut calculer à peu près la largeur nécessaire aux promenoirs sur la vraisemblance du monde qu'ils pourront contenir à la fois, et donner des proportions et une solidité différentes aux routes ou aux sentiers, s'ils doivent porter des voitures ou des gens de pied.

Les jardins publics de la capitale sont sujets à se remplir d'un peuple immense, leurs allées doivent avoir beaucoup de front; les jardins d'un particulier n'exigent pas autant d'espace sablé. Il en est plus aisé de former les sentiers avec du gravier battu, de les bomber, de les cercler, pour qu'ils soient fermes, secs et propres en tout temps. On n'aura pas alors comme à présent l'inconvénient de terres argileuses, des pierres roulantes, de la charrue, du

râteau qui sont des obstacles perpétuels ou au moins des désagréments à la promenade : elle sera toujours libre et facile.

On ne perdra pas inutilement le terrain d'une percée à droite parce qu'il faut qu'elle réponde à une autre percée à gauche. L'une a son objet, l'autre est un cul-de-sac; mais toutes deux doivent être, la symétrie l'a dit. En réservant le sable pour couvrir le chemin qui conduit à tous les points intéressants, on laissera plus de champ au gazon, aux arbres, aux eaux qui se partageront le reste et dont l'aspect est préférable.

Le gazon fait le fond du tableau, la verdure en est pour ainsi dire la couleur locale, il n'en est pas qui fixe et repose la vue plus délicieusement.

Le gazon ne demande que des soins purement mécaniques, de la

fraîcheur, la faulx et les moutons (*a*). Il a pendant presque toute l'année, le même mérite.

Les prairies sont toujours vertes; les champs, les bois le sont quelque temps seulement. Nulle autre culture n'admet autant de propreté, de simplicité; si pour n'avoir pas une seule couleur devant les yeux on désire des moissons, il faut observer qu'on aura des terres labourées, par conséquent cette richesse de l'agriculture doit se tenir hors de la promenade. Certainement son aspect est bien intéressant dans la campagne jusqu'à la fin des récoltes; cependant c'est toute une plaine dorée par les épis qui satisfait, un champ seul ne dit rien à l'âme et moins encore au goût.

(a) *On pense ici au mot du prince de Ligne : « Mes moutons sont mes jardiniers »* (Coup d'œil sur Belœil.)

On peut dans les parcs aisément diversifier la verdure par les luzernes, les trèfles, le sainfoin, le rye-grass, etc. Le terrain déterminera leur choix, leurs propriétés décideront de leur emploi pour les troupeaux, les bestiaux, les haras, le fauve, etc. Le gazon, le pâturage, l'herbage diffèrent par leur culture et leur destination. Ils sont propres aux jardins, aux parcs, aux fermes. On jouit de leur parure plus ou moins vive presque tous les mois de l'année, excepté dans le temps des neiges ; et lorsque tout ce qui végète est sec et décoloré, le gazon mêlé d'arbres qui ne défeuillent pas et éclairé du soleil d'hiver, offre déjà l'image du printemps.

CHAPITRE NEUVIÈME

DES FLEURS, DES ARBUSTES ET DES ARBRES

Les fleurs sont la plus grande parure des jardins. C'est au goût à les répandre à son choix, avec économie ou profusion. Les plus rares près de la maison, l'émail (*a*) et les grands calices pour être vus de plus loin. Les annuelles, les vivaces, les printanières, celles d'automne auront les emplacements différents; la couleur, la forme, la durée, seront consultées. On en formera des classes dont les variétés conservées seront des accessoires symboliques qui conviendront aux divers genres de paysages à traiter.

(a) *L'émail, c'est-à-dire la diversité des fleurs.*

Pour le *grave :* Le tournesol, le pavot, le souci, l'amarante, etc.

Pour l'*agréable :* Le narcisse, la jacinthe, l'œillet, la jonquille, etc.

Pour le *noble :* le lys, la tulipe, l'anémone, la reine-marguerite, etc.

Pour *émailler :* La violette, la semidouble, l'argentine, la tatissée, etc.

Pour *les effets éloignés :* La rose-pivoine, la verge-d'or, les tricolores, les passeroses, etc.

Mille autres peuvent se ranger auprès des eaux ou parmi les arbres, ou dans le gazon, ou devant un édifice, une grotte, un kiosque un temple, s'élever autour des tiges ou ramper sur la verdure, enfin se raccorder avec l'intention générale.

Les plantes odorantes, le thym, la lavande, le romarin, la marjolaine, etc., entoureront les Bains de la mère des amours. On privera de leur parfum le réduit austère et

reculé de la méditation. Lorsque après avoir passé quelque temps dans des parties sans ornements, sans prétentions, on en retrouvera où les sens seront également flattés, où tout sera voluptueux, agréable, amusant ; lorsqu'en sortant d'une épaisse forêt on reverra les fleurs et les rivages, ces contrastes plairont à tous, et les yeux ne seront pas fatigués de s'être appesantis sur ces menus objets.

Les arbustes sont l'intermédiaire des fleurs aux arbres, ils ont moins de caractère que les uns, moins de beauté que les autres, cependant ils sont précieux. Le feuillage constant des lauriers, des arbousiers, masque pour toujours les murs, le brut, l'aride, etc. Ils forment un fond tranquille sur le devant duquel se détachent plus brillantes les roses. Les buissons ardents, les gleditsias, les épines-vinettes, donnent des

cloisons redoutables et fleuries, des arbustes sarmenteux ou grimpants s'attachent aux tiges ou aux surfaces que l'on veut garnir, d'autres, dociles et constants, s'enlacent avec les branches des arbres, se festonnent et retombent en guirlandes ; lorsque les fleurs sont passées, les fruits les décorent à leur tour, et bien avant dans l'automne on voit encore plier sous le poids des grappes les sorbiers, les azeroliers, etc.

Comme aucun des végétaux du jardin n'y doit être ou planté ou conservé sans raison, on n'y verra ni ronces, ni orties, ni rien de nuisible ou d'importun, et si quelque partie reste agreste, même sauvage, pour en faire valoir quelque autre, on la tiendra à une certaine distance des sentiers, qui peuvent sans nulle sujétion s'éloigner ou se rapprocher à volonté.

Les arbustes ont encore l'avantage

de se laisser dominer par tous les points de vue élevés et de garnir cependant l'intervalle d'eux au spectateur.

La variété des arbres est immense et presque inconnue en France, on mutile quelques tilleuls, quelques charmes, etc., mais on ignore tout ce qui peut résulter du mélange des exotiques et des indigènes, combien les premiers étendent les classes, contribuent à la décoration sans exiger plus de soin, en n'élevant que des arbres de pleine terre, tels surtout ceux de la Virginie, de la Caroline et de tout le nord de l'Amérique dont le climat est à peu de degrés du nôtre.

Beaucoup d'arbres ont un caractère si reconnu que les poètes déjà les ont consacrés, les uns sont tristes et funèbres tels que l'if et le cyprès, les autres nobles et sévères tels que les ormes et les pins, l'ombrage du

hêtre est l'asile des soupirs. La poésie des jardins doit marquer les genres et l'agriculture les places; tout groupe d'arbres peut devenir un attribut de ce qu'il accompagne. Que l'on élève un monument aux hommes célèbres, les chênes et les cèdres qui l'ombrageront en perdant leur cime dans les nues deviendront un symbole de la durée ou de l'immortalité : cette composition est suffisamment indiquée pour servir de canevas à de plus grandes idées. La hauteur des arbres, le ton de leur feuillage, la forme de leur tête, l'étendue de leurs branches, le terrain qu'ils préfèrent, sont des principes pour traiter chaque genre avec un accord parfait et sensible entre tout ce qui peut le décider.

Autant la taille est nécessaire aux arbres fruitiers pour les rendre plus productifs, autant elle est pernicieuse à ceux qui doivent décorer. La rai-

son en est évidente. On dégarnit un pêcher de trop de bois, on conserve les branches à fruits, on y dirige la sève. On s'attache moins à le faire vivre longtemps qu'à le faire produire beaucoup. En taillant un tilleul en boule, en éventail, on coupe également le bois sain, la plus belle pousse et la branche malade ; deux fois l'année cette opération cruelle se recommence, la sève détournée par les blessures qui détruisent les fibres qu'elle parcourait, ou coule ou se fige, et cicatrise par des nodosités des obstructions qui font languir l'arbre jusqu'à ce qu'il périsse. On voit l'effet de l'élagage dans ces ormes, ces saules périodiquement ébranchés pour l'utilité des métairies, l'eau s'infiltre dans leurs plaies, altère le cœur de l'arbre qui meurt creux, ne conservant que son écorce. On ne doit donc élaguer que les branches qui offusquent un coin de vue.

Il est nécessaire de nettoyer un arbre des plantes parasites telles que la mousse, le gui, le lierre, d'ôter ses branches sèches, de le préserver des insectes et de l'intempérie, de le soutenir par des tuteurs dans sa jeunesse, de couvrir ses racines des fortes gelées, de choisir son exposition ; en croissant ainsi librement il deviendra de la grande beauté dans son espèce et parviendra à la plus grande vétusté toujours vigoureux et fleuri.

Les arbres, les arbustes même, se classeront comme on l'a dit des fleurs, avec cette différence que l'on doit encore plus d'attention au sol parce qu'on ne peut le changer dans les plantations comme pour des pieds de fleurs, auxquels on peut approprier une terre factice.

Pour les effets éloignés : les arbres à grandes feuilles tels que le peuplier de la Caroline, le catalpa,

l'érable de Virginie, le marronnier, le platane, le frêne du Canada, etc., les hautes tiges tels que les pins, sapins, cèdres, chênes, hêtres, ypréaux (*a*), peupliers, etc.

Pour être vus de près et parer, tous les arbres à fleurs doubles, pêchers, cerisiers, amandiers, etc., les arbres panachés comme houx, lauriers, sycomores, etc., les arbres à fleurs colorées comme les lilas, arbres de Judée, genêts d'Espagne, acacias, grenadiers, roses de Gueldre tulipiers, cytises des Alpes, etc., les arbres à fruits rouges comme sorbiers, azeroliers, aliziers, piracanthas, les arbres nains et arbrisseaux, tels que le lilas de Perse, le bois-joli, l'amandier des Alpes, le cituriaca, etc.

Ces richesses sont innombrables et les pépinières peuvent les procu-

(a) *Ypréaux, c'est-à-dire ormes à larges feuilles.*

rer comme 40.000 pieds d'orme que l'on élève et que l'on plante ensuite sur les montagnes, près des eaux, dans les sables, dans les terres fortes, car le terrain qui parcourt une allée change, mais elle ne change point d'arbres selon le terrain.

Les plus beaux, les plus admirés sont dans les vastes forêts, ils y ont végété avec liberté et protection, on ne s'arrête jamais devant ceux de nos jardins, ils se ressemblent tous.

CHAPITRE DIXIÈME

DES EAUX

Les grandes beautés que donnent les eaux sont la limpidité, le murmure, le bouillonnement, la rapidité, la grâce des contours, la variété des rivages et la réflexion des objets.

Les avantages qu'elles procurent

sont de fertiliser la terre, de rafraîchir l'air et de charmer la vue.

Pour savoir si l'art nous fait tirer tout le parti possible des attributs de cet élément, il faut comparer la cataracte de Niagara, le saut du Rhin à Lauffen, les chutes des torrents de Barège avec les cascades de Brunoy et le jet d'eau de Saint-Cloud ; et toujours on verra que quitter les modèles de la nature pour l'invention rétrécie de l'art, c'est faire lutter les fontaines, les rivières et les lacs contre les citernes, les mares et les étangs.

C'est s'égarer sans doute que d'aspirer à copier les grandes merveilles du monde, mais c'est leur rendre un hommage juste, indispensable, que de les dessiner, de les imiter, de chercher à les réduire par approximation.

La vue de Meudon, celle de Saint-Germain seraient moins riches et

moins célèbres si le cours serpentant de la Seine et ses branches divisées par des îles étaient contenus dans un ou plusieurs canaux; cette vérité n'est-elle pas la même, en proportion géométrique, pour un ruisseau qui parcourt nos jardins?

Les secours de la mécanique sont utiles à employer, le niveau, les machines hydrauliques disposeront du volume et du mouvement de l'eau comme dans l'ancienne pratique; mais un cube considérable sortant avec effort à travers des rocailles, sera d'un plus grand effet que tombant par un robinet.

La statue d'un fleuve n'en présidera pas moins à sa source, mais ne sera pas postiche comme sur un bassin d'eau dormante et souvent croupie. Quand on voit un Neptune entouré d'un diamètre de 15 ou 20 toises d'eau, n'a-t-on pas une

idée bien majestueuse du dieu des mers !

L'art sera de travailler le déclin d'un coteau, d'y faire rencontrer des ressauts, des obstacles, d'y ménager des efforts qui précipitent les flots avec fureur ou avec grâce ; mais on n'y polira pas des lambris de marbre, on ne compassera point les nappes, on ne recevra pas les eaux dans des cuvettes, petits moyens qui veulent réparer avec l'ornement la faiblesse de la composition.

Si la nature du local ne permet pas les eaux tombantes ou saillantes, il est encore bien des ressources pour embellir par les eaux plates. Un simple ruisseau se produit-il dans l'enceinte d'un parc, aussitôt une masse quelconque, en masquant son cours précédent, dérobe l'humilité de son enfance. Ses eaux gonflées étendent leur lit, il se divise en plusieurs bras, se multiplie par

les sinuosités et s'élève à l'état de rivière. Des bateaux, des ponts communiquent, ou d'une rive à l'autre, ou à des îles variées par leur étendue, par les fleurs, les arbres, les kiosques, les grottes qui les embellissent ; si le niveau du sol le permet, une chute interrompt son cours et le précipite, un gouffre même peut le faire disparaître, une nouvelle source peut jaillir ailleurs, sa superficie accrue dans un autre point peut offrir l'image d'un lac, porter des bâtiments à voiles, des vaisseaux même ; enfin, à l'extrémité de l'enceinte, une autre déception soutient l'illusion et finit son rôle en le rendant modestement à la simple prairie. C'est là le plus noble déploiement de l'hydraulique.

L'eau traverse nos jardins dans un étui, vient jaillir au centre d'un cercle par la gueule d'un dragon de bronze, rentre dans son étui, va

sortir par une urne de marbre ou par la conque d'un triton et court en ligne droite pour fuir plus vite les conduits et reprendre plus tôt sa liberté. Dans trois ou quatre points seulement on la découvre, quand chacun désire avec passion de jouir de la vue d'une rivière. On a en son pouvoir le trésor que l'on cherche, on ignore l'art d'en jouir, le moyen de l'accroître et de s'en assurer à jamais l'agrément, l'utilité et la possession. C'est même à grands frais que l'on s'en prive, car il en coûte plus pour cacher l'eau que pour la faire voir, plus pour la captiver que pour la laisser libre.

Un filet d'eau qui ne tarit point est suffisant pour procurer de très grandes beautés. Il faudrait pour le nier ignorer ce que peut le niveau.

Selon l'objet que l'on se propose, on augmentera le fracas ou le murmure par des corps sonores, par

des échos ; le bruit et le mouvement serviront utilement à mettre en action ce que l'on cherche à peindre. Les roches, les pierres, les rocailles, les coquilles, les madrépores, les minéraux, les joncs, les roseaux, les arbres aquatiques, les oiseaux même doivent entrer dans la composition et caractériser ou l'antre des Vents ou la grotte des Néréïdes, etc.

Comme jamais le terrain n'a été aperçu dans le sens où il est ici présenté, peu de gens le croient susceptible de l'exécution de tant d'idées. Que le génie propre à les rendre eût eu les jardins de Marly *(a)* à traiter, quelle carrière pour une imagination noble et féconde ! Des bois, des coteaux, des eaux, des aspects

(a) *Il n'est pas surprenant que les regrets du duc d'Harcourt se portent particulièrement sur Marly : une vallée est une situation privilégiée pour un jardin anglais, et les plus beaux, tels que Méréville, Ermenonville, Betz, etc., occupent des vallées.*

éloignés, un horizon magnifique, on en voit un échantillon par l'ouverture d'une allée, tout le reste de spectacle est perdu. Nulle situation n'est privée de l'espérance de naître sous une main habile. Les seules plaines sont à cultiver, mais non à décorer ; que les moissons les dédommagent ou que le vieux usage les découpe.

Les forêts, les rivières, les montagnes, les vallons, sont la matière première et le canevas des jardins imités de la nature. C'est là qu'elle permet de rassembler tout ce qu'elle a dispersé, de rapprocher ses productions, ses scènes, ses tableaux, sans jamais tomber dans la répétition ni la monotonie.

Les rivières factices ont l'avantage de ne jamais inonder, parce qu'on se rend maître de leur niveau. Les bords en sont toujours plus riants et plus propres, la rapidité ne

les dégrade point et l'eau n'est jamais assez stagnante pour produire ces plantes, ce limon, qui ternissent sa limpidité.

La Tamise coule à une demi-lieue de la maison de Mme Lincoln ; un pont de bois qui la traverse par une seule arche elliptique en arrête la vue à la droite, et son cours se perd à la gauche dans une masse d'arbres. Une rivière part de la même masse, vient baigner le coteau que domine la maison, forme quelques îles et se dirige vers le pont où elle se rejoint pour l'œil à la Tamise. Cette déception est d'une telle vérité, qu'on doit toujours prendre ce cours d'eau pour un bras du fleuve ; composition noble de grand effet, et qui décide la beauté de ce parc.

La profondeur est absolument inutile à ces surfaces d'eau comme à nos bassins, elle n'en dérobe pas les habitants, les poissons dorés, les

cygnes ; tous les oiseaux de mer ou de rivière augmentent l'intérêt et donnent la vie aux tableaux comme le fauve et les troupeaux animent les autres parties.

CHAPITRE ONZIÈME

DES BATIMENTS

L'architecture reprendra ses droits dans l'ordonnance des bateaux, ponts, grottes, pavillons, temples, obélisques, ruines, et de tous les accessoires, comme vases, statues, termes.

L'objet essentiel est de multiplier le plus possible les effets de chaque pièce, pour que peu puissent orner beaucoup, pour que ce que l'on admire de près ou encore de loin le mérite de la perspective, et vu sur plusieurs faces, produise autant de changements.

Les bosquets de Versailles, parés des plus grandes richesses de l'ornement et de la sculpture, sont ignorés. De nulle part on ne les découvre. Il faut percer des ifs avec un guide pour y arriver, un ou deux dérobés pour les sacrifier au piquant de la surprise suffiraient. On pourrait isoler les plus importants et les faire entrer dans la décoration générale. La Colonnade bien placée aurait mieux servi le jardin et l'auteur.

L'étude du terrain est nécessaire pour connaître s'il faut un bâtiment ici ou là, quel genre y convient le mieux, quelle forme est préférable par sa situation, par l'effet qu'il peut faire; toutes ces recherches rendront les compositions plus suivies et plus vraies. Car un Temple de Diane en plaine, une Grotte sur une hauteur, une Ruine dans une partie cultivée, sont des contresens. On peut traiter la mythologie, l'histoire

et conserver pour ainsi dire le costume.

Plus tout ce qui précède ou accompagne quelque morceau principal lui est analogue, plus l'intérêt augmente. Rien ne doit être fait pour rien et c'est là le plus fort attrait de cette nouvelle manière ; elle exige toujours de l'imagination, la fait travailler, l'exerce, mais exclut le caprice et le condamne.

Toutes les productions de la nature sont aux ordres de l'art qui par ces principes en tirera le plus grand parti, mais l'art doit avant se soumettre au local comme à des points donnés desquels il doit partir pour composer.

Si devant un édifice qui rappelle la Grèce, on place un pont gothique, des bateaux chinois, des treillages français, tous ces objets disparates deviennent faux, parce qu'ils sont sans liaison. Mais si tout s'appar-

tient, si l'historique est soutenu, l'on sent qu'il en doit résulter un ensemble précieux.

Alors on suivra tous avec chaleur, avec empressement, le projet de l'artiste, on aimera à démêler l'intention, à pénétrer sa marche, on admirera la série de ses idées, et quand on aura parcouru les détails, on y retournera le lendemain. Les quinconces, les bosquets ne prétendent pas au même intérêt ou du moins ne l'obtiendront jamais.

La différence du palais au château, celle du château à la maison de campagne s'établiront de même. Il est des pensées ingénieuses dans le simple comme dans le noble, et la cabane de Baucis peut plaire où le Panthéon serait déplacé; les proportions sont une règle fidèle qui n'égare jamais.

Une âme agitée ou mélancolique sera entraînée par le sombre, par

les monuments et les Ruines. Ce mot effraye : il faut distinguer la masure, image de la destruction, et la ruine, image de la vétusté. Autant nous sommes affectés douloureusement de la misère du pauvre, de la calamité qui renverse son humble chaumière, autant sommes-nous pénétrés de vénération à la vue des chefs-d'œuvre de l'Antiquité, que le temps même a respectés pour être les modèles des siècles suivants.

Tous les jours on admire dans les lointains ces anciens châteaux à demi démolis, dont les tours couronnent encore la cime d'une montagne. On les regarde comme une richesse dans le paysage et le contraste ordonne qu'ils y soient appelés, mais avec la préférence due à l'antique sur le gothique. On aime mieux se retracer les cirques, les jeux olympiques, que les créneaux d'où nos pères com-

battaient les barbares du Nord.

Ce n'est pas sous les yeux qu'on doit placer ces restes de la durée; mais un aqueduc rompu, les vestiges d'une colonnade, d'un arc triomphal ombragés par des arbres sérieux et couverts de quelques plantes sarmenteuses, seront de loin, et dans une partie agreste, d'un effet très pittoresque, pourvu qu'ils soient nobles et assez reculés pour ne se pas mêler avec le moderne, qu'ils ne soient pas de brique et qu'on n'y soit pas conduit par des sentiers semés de roses comme dans les jardins de la princesse de Galles à Kew (*a*).

(a) *Les jardins de la princesse de Galles, à Kew, dans le Surrey, avaient été dessinés dans le nouveau goût irrégulier par Chambers dès 1756; directement inspirés de ceux de la Chine, que cet architecte venait de visiter, ils furent les premiers qui révolutionnèrent l'art des jardins, jusqu'alors réguliers. Chambers en publia la description et les vues en 1763.*

Les ruines de brique sont ridicules parce qu'elles ne tiennent rien des monuments et ne présentent que l'inconduite ou la paresse du propriétaire moderne qui n'a pas réparé ou réédifié l'habitation de ses pères.

Pour suppléer à la pierre dans les temples et autres édifices en bois, on les peint fortement en huile, on les enduit ensuite de poudre de pierre, de façon à en garder le ton et le grain.

Les Chinois sont assez recherchés pour rassembler des pierres de couleur et en former des rochers colorés, pour ménager dans leur cavité des échos que les vents frappent de façon à leur faire rendre des sons surprenants, mais il règne sûrement beaucoup de confusion dans leurs jardins, parce qu'en désirant de produire un nouvel effet à chaque pas, ils doivent fatiguer les regards et l'attention.

CHAPITRE DOUZIÈME

DU PARC, DES BOIS ET DES CHAMPS

Comme plus éloigné de la richesse et de la recherche, le parc doit être plus champêtre que les jardins, mais y répondre, les prolonger et paraître souvent n'en être pas séparé. Il est toujours plus vaste qu'eux, par conséquent plus susceptible de recevoir les grands traits de composition, et tout ce qui veut être vu de loin. S'il est possible d'y rassembler des futaies, des rivières, des prairies, d'y envelopper des hauteurs, l'imagination pourra s'étendre, elle aura l'adresse de joindre aussi les champs à l'œil dans les points qui demanderont de grandir l'espace; la forme de l'enceinte donnera cette facilité.

En général pour ce qui doit servir

d'enveloppe, les massifs d'arbres toujours verts sont à préférer, parce qu'ils conservent plus longtemps leur emploi.

Comme leur ton marque beaucoup, ils sont aussi très bien placés sur les sommités et dans les coteaux de l'horizon; ils ne le seraient pas de même s'il s'agissait de le repousser parce que leur vert trop prononcé serait une tache et se découperait trop, mais dans les prairies, adouci par la nuance du gazon et répandu avec une grande économie pour ne pas attrister, son effet est agréable.

Il ne faut pas sacrifier les parcs à l'agrément, mais l'accorder partout avec l'utilité ; leur union est préparée naturellement. Les troupeaux sont les médiateurs les plus certains pour ne les point séparer. Ce ne sera pas sans récompense qu'on cultivera le trèfle, le foin, les luzernes, le rye-grass, etc. Dès la première

année de semis, on recouvre par le fourrage une partie de la mise ; à la deuxième, les moutons qui, plus tôt, auraient arraché l'herbe moins enracinée, payent alors largement les avances. Leur engrais, le soin et l'arrosement rendent ensuite ce profit progressif, et plus il y a de moutons, plus le pâturage est abondant ; l'expérience démontrera ce double avantage. Il faut les parquer toute l'année, les loups y sont le seul obstacle, la clôture doit le lever.

Selon la qualité des prés, des herbages, ils seront occupés par les troupeaux, les bestiaux, les haras ou le fauve dont les bois seront peuplés. Cette variété plaira généralement.

Dans les grands parcs on peut enclore des fermes, des champs, dont la dorure changera l'aspect de la verdure, des vignes même, surtout si, comme au-delà du Rhône, elles

étaient plantées parmi des arbres dont elles vont chercher la tige.

Comme l'irrégularité se plie à tout, si l'on trouve au contraire des inconvénients à enfermer un terrain cultivé d'une manière quelconque, l'enceinte peut le tourner et le laisser en dehors sans qu'il paraisse y être. Les claies, les haies sèches, formeront des parcs momentanés pour défendre les pâturages, les prairies, les terres semées ; n'y laisser entrer que les animaux auxquels ils appartiennent, ou les interdire à tous. On peut diminuer la dépense des murs de pierre ou de brique par les murs de terre, les palissades, les fossés plantés en haies vives tressées, selon que les lieux sont plus ou moins accessibles, fréquentés et susceptibles de dommage ou de dégradation.

On apporte plus de soin à l'entretien et à la tenue des lisières que parcourent les promenoirs ou sen-

tiers parce qu'elles sont plus sous la vue, le reste vient à son gré.

Les chemins principaux qui traversent et sortent doivent avoir la voie de deux voitures, plus est trop. Ils seront ferrés, sablés et décrivant une courbe assez insensible pour ne pas prolonger la route, mais assez sensible pour éviter la ligne droite.

Quoiqu'elle soit sans contredit la plus courte, il faut convenir que les postes les plus longues, les plus ennuyeuses sont celles où les deux stations se voyent, parce que l'œil ne s'occupe qu'à calculer le chemin fait et le chemin à faire ; il est plus tranquille et plus patient si la distance est ignorée et si les objets le distraient.

Si le parc est disposé pour la chasse, les routes seront droites parce qu'il est nécessaire de voir le plus loin et d'aller le plus vite. Alors les percées régulières, les carre-

fours, les étoiles sont nécessaires (*a*).

Dans les forêts, les routes doivent se tracer ou sur la commodité des ventes, ou selon la qualité du terrain, ou en raison des refuites connues des animaux, pour communiquer plus tôt d'un pays à un autre.

Les taillis sont malheureusement utiles, les bois en coupe affligent, on voit porter la faucille dans les mois-

(a) *Toutes les voitures employées au serviee du parc doivent avoir un timon, quatre roues de 9 pouces de large à 3 bandes, l'essieu de devant plus court de 18 pouces que celui de derrière. Par ce moyen, la trace des chevaux est roulée par celle des roues, qui couvre 3 pieds de superficie, qui fait ainsi l'effet du rouleau et ne laisse jamais d'ornières, par la raison que la voiture n'en fait pas. Elle n'est pas plus tirante, quoique les roues aient plus de pesanteur.*

Il convient pour bonifier les pâturages d'avoir un rouleau de bois du diamètre de 6 pieds et du poids de deux milliers; l'intérieur se charge en pierres. On roule après les pluies, lorsque l'herbe commence à pousser, dans l'arrière-saison au temps du regain, etc. (Note du duc d'Harcourt.)

sons sans peine, on en éprouve quand les arbres centenaires tombent sous la cognée ; ils semblent faits pour porter seulement des fleurs, des fruits et de l'ombre. Les futaies sont nobles, l'âme s'élève en considérant ces superbes productions qui perdent leurs têtes dans les nues ; on s'égare volontiers avec des idées dans le fond obscur des forêts.

Elles occuperaient tristement l'horizon si l'on en était entouré, mais comme on peut les éloigner et non se les procurer, il est bien à désirer de n'avoir qu'à choisir le terrain qu'on leur conservera.

Il est facile d'embellir les bois par la tenue, par les plantations que l'on y ajoute, en variant les arbres, par l'intelligence avec laquelle on distribue leurs bouquets, par les percées qui y découvrent des objets intéressants, par les eaux que l'on y promène.

Il ne faut que bien peu d'ornements étrangers et tous doivent être traités d'une grande manière.

CHAPITRE TREIZIÈME

DE L'HORIZON

Souvent on se plaint de sa situation, sans réfléchir assez sur les moyens de l'embellir, sans étudier ceux de développer ses avantages et de dérober ses défauts. Les lointains et l'horizon n'ont jamais obtenu la moindre attention, on ne s'est pas persuadé combien leur parure pouvait ajouter au devant du tableau.

Une hauteur couronnée de quelques bouquets de bois devient moins froide.

Une plaine composée de quelques touffes d'arbres, de quelques re-

mises (*a*), d'un colombier, d'un moulin, se meuble.

Des masures éparses dans les bois se détaillent en les blanchissant; en y ajoutant quelques tourelles, quelques clochers, le pays est plus habité.

Des villages, de plaine surtout, sont souvent enclos de murs dont les lignes droites et les angles ne sont point du tout pittoresques; des arbres peuvent les interrompre.

Une maison isolée dans l'horizon s'y perd avec le ton du ciel; adossée à des arbres, accompagnée, elle devient point de vue.

Un étang vaste a plus d'intérêt si quelques îles le partagent, si une d'elles est décorée de quelque objet de curiosité.

Une rivière que des chaloupes, des gondoles font croire navigable

(a) *Remises de gibier.*

en a plus de considération. Quelques mâts aperçus avec leurs flammes et dont les vaisseaux seraient censés masqués par un fond, ou par une sinuosité du fleuve, seraient une illusion à peu près pareille à celle des pointes de clochers qui surpasseraient des bois.

Si des coteaux sont également boisés, en variant leur culture par des défrichements, par des prairies artificielles, des vignes, en interrompant leur uniformité par une maison de garde, un ermitage, une faisanderie, les moindres objets feront leur effet.

Sur le profil d'un coteau précipité, une tour, quelques toises de créneaux supposent un château, deux arcades indiquent un aqueduc, quelques fabriques jetées aussi avec goût vont décorer plus qu'on ne l'imagine la situation la plus insipide.

La disposition même des métairies,

la forme de leurs bâtiments, leurs vergers, le choix des arbustes qui les enclosent, la propreté de la culture enfin, contribueront à la richesse des lointains sans altérer celle du propriétaire, car plus une terre est en valeur, plus le ton du paysage a de fraîcheur et de chaleur.

Quand on ne serait pas entouré de terrains à soi, l'on peut encore obtenir très facilement de ses voisins une partie de ces riens qui se rendent ; et chacun ayant la complaisance de travailler à l'agrément de l'autre, cette correspondance devient utile à tous et à la vue générale du pays.

Peut-être si nos jardins, nos parcs, les terres adjacentes, étaient préparés, décorés, cultivés sur ces idées, le goût de la campagne deviendrait plus général. L'habitation des terres y procure l'emploi des ouvriers,

l'amélioration du sol, l'abondance, la population et le bonheur.

... Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti ; si non, his ultere mecum.

(Horace).

SECONDE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

DE LA MÉTHODE

APRÈS avoir donné quelques idées générales sur les différentes parties que comprennent les objets de ce traité, c'est-à-dire les dehors, les jardins et les parcs, il convient d'en rassembler de plus précises sur la décoration et de fixer la méthode nécessaire à leur application.

Le parc étant l'intermédiaire du jardin à la campagne, tout ce qui se dira de pratique lui pourra être approprié et l'on en fera d'autant moins la distinction qu'ils doivent être indispensablement liés. Quand on n'aura que l'un des deux à traiter, c'est au goût à séparer, à exclure.

Le décorateur doit d'abord con-

sulter la manière de vivre, les goûts dominants, les forces du propriétaire comme ses facultés. Un fleuriste valétudinaire, un amateur du paysage et de la chasse exigent des différences. L'un va chercher loin, facilement, les lièvres et les points de vue, l'autre se contente de s'en rapprocher en s'occupant du calice d'une tulipe.

Le climat mérite la seconde attention, il décide le genre à préférer comme les matières à employer. Un pays humide, un sol aride, sont trop opposés pour ne pas sentir que les mêmes détails ne leur conviendraient pas. D'ailleurs, lorsque l'on force la nature, le regret avec lequel elle produit, en la violentant, rend presque inutiles, même désagréables, les soins dispendieux de cette manie. Il est plus sensé de ne rien négliger des beautés qui nous sont données, de décider les ornements en consé-

quence, comme on ne disposerait pas un pavillon d'été de même qu'un salon d'hiver.

Les climats tempérés sont les plus susceptibles de profiter d'une très grande partie des productions que la nature a répandues plus au nord, ou plus au midi. Les collections botaniques y sont faciles, étendues. La culture répare la différence de quelques degrés de température. On n'adopte que tout ce qui vient en pleine terre ; les plantes de serre sont de pure curiosité, c'est une étude absolument à part comme la passion des fleurs rares.

Nous avons donc l'avantage de pouvoir transporter ou faire naître un grand nombre d'exotiques et celui d'en jouir plus longtemps, plus aisément que les peuples plus voisins de la ligne (*a*) ou des pôles.

(a) *De l'Equateur.*

En ajoutant à nos indigènes toutes ces espèces qui ne demandent pas une culture savante ni dispendieuse, nous acquérons une variété infinie, précieuse pour les effets de paysage par la couleur et les formes.

Cette position physique doit naturellement attribuer à notre nation le goût des jardins et par conséquent le talent de leur décoration ; elle est moins méthodique que spéculative, on y doit plus au goût, à l'imagination, qu'aux règles, aux calculs ; on est toujours inventeur, on peut ajouter, changer sans nuire à ce qui est fait. D'ailleurs, les connaissances que cet art exige ne sont point sèches, ne font point passer par les épines d'une théorie abstraite. Tout homme du monde peut faire par lui-même sans dépendre d'un artiste ; il ne lui est nécessaire que d'avoir un jardinier et des journaliers ; sa-

voir dessiner est un avantage infini, même indispensable.

Préalablement à tout il convient de faire des élèves dans une pépinière spacieuse où il y ait plusieurs expositions et différentes qualités de terre. En transplantant ensuite en pot, en motte, en paniers, on assortirait tout comme on garnit des corbeilles dans les jardins de la ville. Cette attention que l'on donne à l'espèce, à la rareté, à la couleur des fleurs, ne s'est pas encore portée jusqu'aux arbustes, bien moins jusqu'au feuillage, à la couleur, à la hauteur des arbres, moyens faciles cependant de rendre l'aspect plus pittoresque et plus contrasté.

Il est nécessaire de bien connaître les plantes annuelles, bisannuelles et vivaces, de rendre sa collection considérable par les espèces, mais proportionnée pour le nombre à l'étendue qui doit les recevoir, de con-

naître aussi les plantes qui fleurissent deux fois l'année; les arbustes qui, lorsque leurs fleurs sont passées, se chargent de fruits dans une autre saison; les arbres qui défeuillent ou sont toujours verts ; un calendrier des jardiniers donne la succession des fleurs soit des plantes, soit des arbustes et des arbres.

Il faut observer la croissance naturelle des arbres, pour qu'en grandissant ils ne s'étouffent pas ; qu'ils ne cachent pas des points de vue, qu'ils ne nuisent pas à ce qu'ils entourent, qu'ils puissent se planter en amphithéâtre pour faire pyramider les masses qui reçoivent ainsi le soleil et la pluie plus également. Un catalogue, par lequel est terminé le dictionnaire botanique de Muller, les classe par rang de taille, indiquant même les buissons qui viennent à l'ombre des hautes tiges.

Les espèces panachées sont essen-

tielles et nombreuses, on en élève quelques pieds par curiosité, mais en les multipliant par les boutures, les marcottes ou les greffes, on en formera une gradation sensible de nuances pour arriver du blanc pur du sureau panaché jusqu'au vert noir de l'if. Plusieurs espèces ont les deux variétés, argentée et dorée.

Lorsque la passion des jardins sera plus générale, et elle le deviendra, les essais multiplieront infiniment les beautés de la nature : on n'a pas encore recherché ses secrets. La physique expérimentale peut s'exercer avec succès sur les végétaux pour étendre les connaissances imparfaites auxquelles nous sommes bornés. De simples découvertes le prouvent. En greffant le rosier sur un jet d'églantier de l'année, on porte à 8 ou 10 pieds un bouquet de roses. Le laurier-cerise sur le merisier s'élève en haute tige, formant

une tête toujours verte, comme l'oranger. Le lilas sur le frêne ouvre ses fleurs à la sommité de cet arbre. Enfin les épreuves augmentent sans cesse les variétés.

On ne doit pas se dispenser d'avoir une serre froide et des couches dans le jardin d'élèves. Ce sont les berceaux et l'infirmerie. Par ce secours tout ce qui sort de cette serre ou de l'orangerie contribue à l'ornement dans la belle saison, puis rentre l'hiver pour se conserver.

Il y a un nombre assez étendu de plantes usuelles, bonnes à cultiver pour leurs fleurs, leurs tiges ou leurs feuilles, telles que l'ellébore, la verge d'or, la grande gentiane, le galbanum, etc. Elles se peuvent employer dans des parties éloignées que l'on veut rendre sauvages, comme le palmier, le yucca, les aloès, etc., serviraient à caractériser une nature étrangère.

Les quatre parties du monde se traiteraient ainsi de façon à les reconnaître par leurs productions, leurs ornements, leur architecture, enfin par tous les accessoires que l'imagination saurait mettre en action en composant.

On doit employer aussi dans la décoration les cailloux, les roches, les madrépores, les minéraux, les pétrifications, les cristallisations, les coquilles, les scories, les marbres, les albâtres, enfin tous les trésors du règne minéral qui ne se décomposent pas à l'air libre.

Quand toutes ces classes de matériaux sont rassemblées et la pépinière en état de fournir, on prépare son terrain, on dispose les eaux, on élève les édifices, on plante, on dirige les sentiers et le tableau s'achève, il prend la couleur en gazonnant, en semant les fleurs ; il vient comme la mosaïque sous la main de l'ar-

tiste. Ce sont ces divers procédés qu'il faut maintenant détailler.

CHAPITRE DEUXIÈME

LE TERRAIN

La première, la plus grande étude, celle qui décide, c'est de bien saisir l'ensemble du local, de bien sentir ce dont il est susceptible. Et ce n'est qu'après l'avoir souvent parcouru quand il est paré dans la belle saison, quand il est découvert en hiver, que l'on s'en formera une idée complète.

Si l'on est assez heureux pour avoir à décorer un terrain vierge, qui n'ait point porté les fers de la symétrie, le génie est plus libre.

Si l'on est forcé de corriger un terrain défiguré par le goût dépravé des lignes droites, il ne faut faire

nulle grâce aux moindres vestiges de la géométrie. Cette sorte d'économie à laquelle les architectes sont souvent astreints, qui raccorde le neuf avec le vieux a toujours gâté l'ensemble, toujours asservi le goût. Ces défauts seraient bien plus sensibles dans les jardins. Si l'on ne veut pas sacrifier, il ne faut pas entreprendre de changer ce genre, mais s'en tenir à l'ancien pour ne pas regretter des dépenses déjà faites.

La plus grande connaissance de la qualité du terrain se puise tout simplement dans l'exacte observation de ses productions naturelles, comme les herbes, les plantes, les arbres.

Des roseaux, du jonc? il est humide. De la bruyère, des chardons? il est pauvre. Des arbres mousseux, rabougris? il est sans fond. Mais l'herbe de bonne pâture, les arbres pivotants dont l'écorce est fraîche, certifient la bonté du sol. On peut

en bonifier quelque partie essentielle, la dépense pour renouveler une vaste superficie serait excessive.

L'aspect, la qualité bien reconnus, on peut faire la pensée, l'esquisse générale. Il est nécessaire d'écrire l'historique de sa composition après en avoir choisi le sujet pour rechercher tous les accessoires qui tendront à l'enrichir. Alors l'effet général se grave dans la tête de l'artiste, il exécute sûrement. On sent combien est indispensable le choix d'un sujet. Il doit se prendre dans la mythologie, l'histoire ou les romans nobles. Les descriptions ni les situations n'y manquent pas ; cette proposition se simplifie en se rappelant que l'on a exécuté les fables de Lafontaine en jets d'eau dans les jardins de Versailles, que l'on y a traité les Bains d'Apollon, etc.

Ce texte pris, tout ce qui soutient et accroît l'intérêt forme la marche

de l'invention, et par conséquent rien ne se place sans raison.

La scène principale ne doit pas fixer d'abord, on doit tendre à son plus grand effet par un développement successif qui augmente le désir de voir, d'arriver, et prépare à la plus grande surprise. Elle fait le mérite de l'exécution que le goût seul conduit ; le jugement raisonne avec lui l'ouvrage, il sera toujours neuf parce que l'on n'aura jamais à traiter deux fois le même terrain.

Le premier travail mécanique qui suit *le tracer* est le remuement des terres, il demande une extrême discrétion. La dépense en est toujours ingrate, énorme quelquefois, il est rare que l'on ne la puisse sauver. Il suffit d'adoucir les pentes pour que la promenade ne soit jamais pénible, d'abaisser, d'écrêter quelque hauteur qui masquerait, de s'élever insensiblement ailleurs jusqu'au point d'où

l'on peut découvrir ce qu'il est intéressant de voir, de taluder le revers intérieur des fossés d'enveloppe, de façon qu'ils ne soient pas aperçus quelque près que l'on s'en trouve. La palissade placée dans le fond du fossé n'est pas même soupçonnée, on n'en est pas moins enfermé et l'œil jouit d'une liberté apparente qui grandit l'espace, en dérobant l'enceinte. On n'a pas le rapport des terres pour redresser, ni leur coupe pour aligner, ni des rochers à faire sauter pour aplanir, ni des revêtements de pierre à construire pour soutenir des terrasses. On profite au contraire d'une hauteur, d'un fond, d'une roche, de tout ce qui est accident.

CHAPITRE TROISIÈME

LES EAUX

Il est nécessaire de comprendre le cours des eaux dans ce travail

parce que l'excavation de leur lit donne des moyens d'élever le terre-plein des îles, de former un promontoire au confluent de plusieurs bras sur la pointe duquel un édifice quelconque a un point de vue agréable et le donne aux gondoles qui naviguent vers lui.

La précision du niveau assure le cours de l'eau, l'opération est la même pour faire serpenter une rivière ou pour dresser un canal monotone. On a de moins la dépense et l'entretien du revêtement de ses bords. Le volume dont on dispose, la facilité de promener l'eau en la divisant et la retenant, sont les principes naturels de sa distribution.

Si l'on jouit d'une rivière, ses bras multipliés procurent des ruisseaux, forment des îles ; son cours retenu donne un lac, il peut se terminer par une chute, comme un étang se

termine par une chaussée et évacue son trop-plein par une bonde.

Si l'on ne possède qu'un ruisseau, il donne quelques fontaines, se partage, se rejoint ; sa superficie, accrue progressivement par une retenue, peut se perdre sous terre, se reproduire avec bouillonnement ailleurs, présenter l'apparence d'une rivière, former aussi quelque chute, saillir à travers des roches, enfin la pente indique le jeu de l'eau, comme dans les rigoles dont on arrose les prairies.

On a de moins la dépense des canaux, des regards, des tuyaux, leur entretien dont on se plaint partout où il y a des eaux, et l'on n'avertit pas le samedi que les eaux joueront le dimanche pendant trois heures.

Il faut adoucir les rivages pour donner plus de découverte, les gazonner jusque sous l'eau pour qu'elle ne les dégrade pas, imiter cette ron-

deur naturelle dans les contours des ruisseaux, cette grâce des sinuosités d'une rivière, cette beauté mâle et imposante de la vue d'un lac; et ailleurs ce fracas, ce chaos intéressant d'écume, de rochers, de flots, d'arbres, de plantes, donne un tableau plus animé, plus chaud, plus admiré que l'aspect froid d'une nappe compassée, d'une cascade répétée qu'on n'oserait peindre sans en interrompre la fastidieuse régularité.

CHAPITRE QUATRIÈME

L'ENCEINTE

Lorsque l'on peut faire servir l'eau à se fermer, rien ne réussit mieux à joindre la sûreté et l'agrément. On élude ainsi de laisser apercevoir la contrainte qu'impose la clôture, et la médiocrité de ses possessions.

Après elle, les fossés sont du meilleur usage, parce qu'ils ont le même effet pour la liberté des yeux. Si l'on peut planter une palissade solide au fond, cet obstacle diminue les frais de l'excavation en y suppléant, sinon il leur faut plus de profondeur. Et surtout on formera du remblai des terres un glacis intérieur pour dérober le fossé, dont la tête de la palissade ne dépassera pas le niveau, pour qu'elle ne leur *(sic)* puisse être aperçue qu'en s'avançant sur la crête de ce glacis.

Les issues seront pratiquées par des descentes de fossé en pente douce et des barrières aux palissades, par des ponts sur les fossés, ou des grilles aux murs. Si le défaut de bois ou la nature du sol en exigent, ils doivent au moins être masqués ou par des hauteurs, ou par des bois, ou par d'épaisses lisières. Leur vue détruit tout le paysage. L'effet des

murs de brique est le moins désagréable. Ceux de moëllon ou de terre devraient se rustiquer dans les parties que l'on est forcé de laisser apparentes.

Il est des pays heureux où la sécurité fondée sur la bonne foi générale rend inutiles les précautions de la méfiance ; alors un obstacle suffisant pour contenir les troupeaux, une haie simple, des pâlis, des claies font toute la fermeture. Le fauve en demande une plus considérable, mais en exigeant cette dépense il en dédommage par l'agrément. En général, elle doit être en raison du dégât que l'on peut craindre, c'est sa seule règle.

Celle que l'on doit suivre le plus constamment dans l'exécution, c'est de ne jamais faire d'angles, si ce n'est dans un bois qui les sauve ; et de faire passer l'enceinte le plus possible dans les fonds, pour qu'elle soit souvent ignorée.

CHAPITRE CINQUIÈME

LES PLANTATIONS

Le travail relatif aux arbres se divise en trois parties : les coupes, les ouvertures nécessaires à faire dans les bois venus, les percées à y pratiquer, les plantations à ajouter.

Quelque avare que l'on doive être des arbres qui ont acquis leur croissance, il en est souvent que l'on ne peut se dispenser de sacrifier. Leur arrêt ne se prononce qu'après avoir bien cherché une raison de les sauver. Ils sont si utiles, si précieux par la comparaison du temps que demande leur remplacement, que tout parle pour leur défense. Il faut les voir feuillés et défeuillés pour sentir s'ils nuisent trop ; une échappée de vue les proscrit. On doit encore détailler leur destruction,

presque toujours il est bon d'en conserver quelques-uns. Et, comme partout, la beauté trouve grâce.

Après avoir retranché le nuisible, il convient de percer ce que l'on conserve. C'est au dessin général à guider cet ouvrage, pour faire prolonger la promenade, pour la rendre plus ou moins spacieuse, pour réserver un arbre principal, pour dégager le terrain d'un édifice.

Ces deux parties ont l'avantage que l'on voit aussitôt leur effet, et elles préparent à la troisième qui doit s'y raccorder.

Les arbres sont la plus tardive jouissance ; on ne peut donc travailler trop incessamment à se la procurer dès que le terrain est prêt à les recevoir. Le temps de la plantation est connu, il ne peut se retarder ni s'avancer. Octobre pour les arbres et arbustes qui défeuillent. Avril pour ceux qui ne défeuillent pas.

Mais c'est dans la distribution des arbres que l'imagination et la méthode doivent marcher ensemble pour qu'ils fassent bien et qu'ils viennent bien.

L'arbre isolé meuble une verdure trop uniforme, borde la rive trop découverte, couronne une sommité.

Les arbres épars remplissent les mêmes objets, donnent de l'ombre dans quelques passages, varient les nuances du vert sur le gazon.

Les arbres groupés ont plus d'effet pour servir d'abri, pour former un contraste de tige, de feuillage, pour recevoir les entassements des arbustes grimpants.

Les bouquets de bois se sèment dans les grandes parties, comme les arbres détachés dans les petites, couvrent des points incultes, garnissent l'horizon, enveloppent une fontaine ou quelque objet de surprise, ombragent les bancs, les reposoirs.

Les masses d'arbres sont le fond sur lequel se détachent les fleurs, les statues, les groupes, accompagnent les colonnades, les édifices, et doivent être d'arbres toujours verts, parce que leur ton plus décidé fait mieux valoir les lumières par opposition. Il faut donc destiner à chaque arbre un emploi, choisir le plus propre à le remplir, consulter (*a*) leur nature pour les placer près ou loin des eaux, exposés au soleil ou défendus de son ardeur, etc. Et ce qui est le plus difficile, le plus inusité, prévoir l'effet qui en résultera dans dix, dans vingt ans, lorsqu'ils seront dans le beau temps de leur durée. Cette attention fera réfléchir à la

(a) « *Nec vero terra ferre omnes omnia possunt.* »
Virgile, Géorgiques, II.
(Cit. par le duc d'Harcourt.)

« *Pour tous les plants enfin, tout sol n'est pas heureux.* »
(Traduct. de l'abbé Delille.)

hauteur des arbres et lorsqu'on les craindra pour l'avenir, on préférera les arbustes qui s'élèvent moins.

A l'avantage de connaître, d'employer à propos l'élévation de la tige, doit se joindre celui de choisir la nuance du feuillage.

Le sureau panaché a la feuille absolument blanche, celle du laurier-cerise est d'un vert très brillant, celle de l'if d'un vert très foncé. Voilà les lumières, les demi-teintes, les ombres, cette dégradation est sensible comme sur une palette, c'est avec ces tons différents qu'un peintre de décoration éloigne la scène ou la rapproche, l'agrandit ou la resserre, l'égaie ou l'attriste, l'éclaire ou l'obscurcit.

Pour imiter la mécanique de son art, et produire sur le terrain un effet pareil à celui qu'il crée sur la toile, il faut diviser les arbres en trois classes, pour les lumières, les

demi-teintes et les ombres, les employer selon le caractère de la scène que l'on veut rendre, car les fleurs, les arbustes, les arbres qui se groupent avec un édifice, le caractérisent autant que le marbre ou la pierre brute, que le corinthien ou le toscan ; il faut un vert triste à un lieu triste, des fleurs à l'asile du plaisir. Les feuilles du catalpa qui ont un pied de longueur sont propres à un effet éloigné, elles ne conviendraient pas près d'un vase précieux par les détails des ornements qu'une seule feuille couvrirait.

Ces différentes recherches ne frapperont pas d'abord, embarrasseront même, mais on sera convaincu par la première expérience, et la pratique rendra tout facile à ceux néanmoins qui ont le germe du talent ; car l'imitation et la géométrie seront toujours plus à l'usage de ceux qui doivent se borner à copier un plan pour plan-

ter des arbres de deux toises en deux toises.

Il faut observer aussi pour les frondeurs que c'est dans la partie la plus ornée, la plus intéressante du jardin seulement que se fait l'application de ces principes, qu'elle concourt aux fins de la chose, que les parties champêtres ne l'exigent pas.

CHAPITRE SIXIÈME

LES ORNEMENTS

On a divisé les ornements dont sont susceptibles les jardins d'une manière assez sensible.

En ornements naturels tels que les eaux, les gazons, les fleurs, arbres, arbustes, etc.

En ornements factices tels que les colonnades, grottes, statues, etc. Ces deux classes doivent se subdiviser en deux autres :

Ceux dont les masses font leur effet de loin, comme des arbres, des chutes d'eau, un obélisque, un aqueduc.

Ceux dont les détails veulent être vus de près, comme des fleurs, des fruits, un bas-relief, une rocaille précieuse.

C'est prodiguer (*a*) les trésors de l'art que de ne pas les placer dans leur jour, que de retrancher aux chefs-d'œuvre une partie de l'admiration qu'ils méritent.

La situation, le caractère des édifices ont dû s'arrêter en composant le sujet, et l'instant où le terrain est dégrossi est celui de leur construction.

Dans un palais si les salles de spectacle étaient liées aux jardins de façon qu'ils pussent emprunter les uns des autres, il en résulterait

(a) *Prodiguer est pris ici dans le sens de la racine de ce mot : prodigere, dissiper.*

de la facilité, de la nouveauté dans l'ordonnance des fêtes.

L'orangerie de Versailles décore magnifiquement la partie de la pièce des Suisses. La façade de Trianon vue d'une manière avantageuse, la Ménagerie disposée plus savamment, la partie Venise (*a*) même traitée plus pittoresquement en port de gondoles, le canal présentant une rivière avec des îles, les bosquets découverts, quelques percées larges démasquant les lointains : on verrait cesser le morne qu'impriment ces éternels parallélogrammes, qu'un étranger admire une fois comme preuves du faste et de la richesse, qu'un Français ne connaît souvent que des fenêtres de la Galerie.

On ferait un superbe jardin du prix des seules statues qui sont exilées dans des réduits obscurs, où

(a) *C'est-à-dire qui avoisine la « Petite Venise », cité des bateliers du Roi, à la tête du Canal.*

elles ne sont pas vues de vingt personnes par an.

La première occupation devant être de faire des communications, on débutera par les ponts ; ils enrichissent infiniment le paysage, tant par leur variété, leur forme, leur ornement, que par les reflets dans l'onde et les dessous qui s'aperçoivent au delà des arches. Ils ont deux objets principaux, celui de prolonger la vue de l'eau, pour lors l'arche elliptique s'emploie ; ou de faire supposer un cours plus étendu là où finit une rivière factice. Alors un pont horizontal est préférable, il masque le batardeau qui termine la retenue, c'est une déception dont il a été question ci-devant, elle est ingénieuse parce qu'en voyant un pont, on croit fort naturellement que l'eau qui passe dessous coule au delà.

Les ponts de bois de Palladio sont légers et hardis, on en voit dont

l'arche a jusques à 100 pieds de diamètre, ils ont l'inconvénient de s'élever trop pour les voitures, mais ils décorent beaucoup. La règle générale est que l'ordre du pont tienne de celui des bâtiments auxquels il conduit. Il en est de même des bateaux, gondoles, galères, pirogues, etc., destinés à naviguer. Leur forme peut se varier, mais le canot d'un sauvage ne doit pas porter à un pavillon français.

Lorsque les ponts ont facilité le transport, l'architecture se déploie tant dans l'imitation de la nature pour les rochers, grottes, cavernes, rocailles, sources, fontaines, chutes, que dans les beautés de l'art pour les temples, rotondes, portiques, colonnades, colonnes isolées, eaux thermales, monuments, aqueducs, pyramides, obélisques, ruines, colosses, groupes, statues, termes, vases, inscriptions, bas-reliefs; elle

décorera les bâtiments nécessaires, s'en servira pour ajouter à son sujet en conservant leur utilité. L'orangerie, les écuries, la ménagerie, laiterie, faisanderie, glacière, jusques à l'abreuvoir, tout est susceptible de participer à l'ensemble et d'embellir avec très peu de frais, parce qu'il faut du simple pour faire valoir le riche, et du repos pour faire sentir le travail.

Dans cette foule d'accessoires dont le talent peut encore infiniment multiplier le catalogue, il ne s'agit que de bien choisir et de bien traiter, de tout mettre à sa place, d'aller à la confection de l'ouvrage sans sortir de son genre. Les jardins d'un palais seront les jardins d'un palais et les dehors d'une campagne auront l'élégance intéressante de la belle nature.

CHAPITRE SEPTIÈME

LES PROMENOIRS

Rien n'est plus nécessaire pour profiter des agréments de la promenade que d'être défendu des inconvénients de la température. Rien n'invite plus à entreprendre que l'ignorance de ce que l'on doit voir et la certitude que l'on verra. La manière dont sont percés nos jardins n'a pas ces avantages ni cette commodité.

Le promenoir est un chemin ou sentier, chaussé de grosses pierres, ferré de cailloux, sablé de gravier, bombé pour l'écoulement des eaux ; sa largeur est entre 8 pieds et 20, tout au plus, en raison de l'étendue parce qu'il est censé que plus de monde se promène à la fois dans un grand terrain. Il parcourt au gré de

l'artiste les différentes parties, suit sa marche successive et conduit comme il l'a voulu par gradations à l'intérêt principal.

Des embranchements moins larges qui multiplient les objets de promenades, détaillent ce qui reste à connaître, ont tous un projet, que celui qui se promène veut apprendre. Il n'est jamais absolument trompé ni rebuté. La solidité étant moindre dans ses branches, la dépense l'est aussi, mais l'entretien doit être égal, c'est surtout son exactitude qui fait le mérite de cette manière.

La construction de ces promenoirs doit suivre celle des bâtiments, les débris des matériaux y servent.

La courbe que les promenoirs décrivent doit être peu sensible, le tortillage est de mauvais goût, le tracé doit en être précis, découpé net sur le gazon qui le borde, l'encaissement de six pouces jusques à un

pied selon le sol, pour que les taupes ne le pénètrent pas, le bombage d'un pouce ou un pouce et demi par toise, selon le plus ou moins d'humidité du terrain. Le nivellement est nécessaire pour assurer l'écoulement certain des eaux. L'entretien est assujettissant, minutieux, pour prévenir les herbes, les cavités, les dégradations; le rouleau de pierre est indispensable, il ne peut trop souvent s'employer.

La trop grande quantité de sentiers deviendrait un abus, il doit être facile de s'en défendre puisque chacun doit avoir son objet.

Le promenoir principal après avoir mené, ramènera par le reste de la circonférence sans que l'on soit forcé de rétrograder et l'on aura ainsi le moyen d'occuper beaucoup de temps à faire parcourir peu d'espace sans ennui.

Les escaliers sont à éviter, à

moins qu'ils ne se trouvent liés à l'architecture pour l'accès de quelque édifice ou pratiqués dans des rochers difficiles à gravir sans leur secours.

Selon que le terrain le commande, on peut rétrécir ou élargir les promenoirs sans inconvénient, mais insensiblement en s'y prenant de loin pour leur conserver toujours un contour doux. Les angles ne s'y admettent jamais, partout ils sont répréhensibles ; si l'on examine tous les sentiers que les hommes pratiquent habituellement au travers des champs ou des prés, on verra qu'ils sont tels qu'on les propose ici.

CHAPITRE HUITIÈME

LES GAZONS

Lorsque les travaux précédents sont achevés, on en est à polir l'ouvrage, à effacer les traces des voi-

tures, à remplir les inégalités, à préparer les terres pour recevoir l'herbe, les plantes et les fleurs.

Le gazon est la couleur locale, elle est d'autant mieux choisie par la nature, que toutes les autres couleurs sont plus tranchantes, que le vert est doux à la vue et qu'il y a un accord général entre le ciel, l'horizon, l'eau, les arbres, les pierres et tous les objets naturellement colorés dont la couleur du gazon est la médiatrice. Pour s'en convaincre, il suffit de le supposer ou rouge, ou bleu, etc., et l'on sentira si toute autre teinte générale ne serait pas d'un effet insoutenable.

Il est l'ornement le plus constant de toutes les saisons et la production la plus naturelle de tous les terrains; mais la culture le change infiniment, elle est différente pour le gazon qu'on a sous les yeux et pour les prairies qui en sont éloignées, et

cependant le coup-d'œil général devient le même, on voit toujours une belle verdure.

Dans tout ce qui borde les promenoirs, les fleurs, enfin toute la partie du jardin la plus recherchée, le gazon plaqué, rapporté, se préfère, parce qu'il est plus égal et plus tôt dans sa beauté.

Il faut recourir à la semence si l'on a de très grandes parties à couvrir ou que l'on manque de facilités pour lever des gazons.

Ceux de simple décoration se sèment en petit trèfle blanc de Hollande et en graine de gramen, on en emploie beaucoup pour qu'ils soient très fournis. Le terrain doit, avant, être travaillé, épierré, ratissé et couvert d'un pouce de terreau. On herse après avoir semé; si le temps n'est pas trop humide on passe le rouleau de bois lorsque l'herbe est levée, pour écraser les

grosses tiges et les plantes trop fortes qui viendraient par touffes. Quand elle a pris sa croissance, on fauche pour égaliser les tuyaux une fois au moins par semaine, l'herbe vient ainsi très fine, très tassée; le rouleau, la faux et l'arrosement quand ou le peut, l'entretiennent. Mais si le gazon était négligé, que des plantes grossières s'en emparassent, on serait bientôt forcé de labourer et de resemer.

Dans l'arrière-saison, il est nécessaire de nourrir le terrain en répandant du terreau, des cendres, du tan (*a*) bien consommé. Ces engrais seraient dangereux en tout autre temps parce qu'ils brûleraient, si les pluies de l'hiver ne pénétraient la terre de leurs sels en les émoussant.

Le cylindre avec lequel on roule

(a) *C'est l'écorce du chêne, du châtaignier, etc., réduite en poudre.*

doit être plus ou moins pesant selon le terrain ; il ne faut pas le passer sur les taupinières avant d'en avoir dispersé la terre, et dans les temps ou les vers travaillent à la surface on a soin de passer de grandes gaules sur le gazon pour disperser de même les petites élévations qu'ils forment, la pluie rend ensuite cette terre très utile au gazon.

Les chevaux destinés à le rouler ont des sabots pour que leurs traces ne marquent pas.

Il faut le plus qu'on peut faire faucher le soir, et non quand le soleil est ardent, parce qu'il brûle les tuyaux fraîchement coupés, fane et jaunit l'herbe au lieu que la nuit et la rosée la réparent. On enlève l'herbe fauchée promptement, elle ferait tache dans les places ou elle séjournerait et quand elle est ramassée, on balaie.

Ces détails effarouchent sur l'en-

tretien, mais on n'a pas la charrue de jardin, les échelles d'élagage, la ratissoire et le râteau perpétuels, la tonte des gazons aux ciseaux, celle des charmilles, des allées, des berceaux, des treillages à refaire, à repeindre, les sables à renouveler, les caisses des arbustes à fleurs, les corbeilles, les bordures de plates-bandes, les dés, les vases de faïence ni les gros ouvrages de maçonnerie pour les terrasses, les rampes, les escaliers, les revêtements des bassins, des canaux, l'excessive dépense des fontainiers, etc. Enfin l'entretien, par expérience, ne demande pas autant de journées d'hommes ni de bêtes.

Pour toutes les grandes parties où l'herbe est en même temps d'utilité, la culture diffère.

Le terrain doit être labouré quatre fois dans l'hiver, épierré, hersé, ratissé et bien exactement

égalisé. On le sème ensuite fort dru, avec un tiers d'avoine, un tiers de petit trèfle blanc de Hollande, un tiers de graine de foin. Tout lève, mais l'avoine surpassant bientôt protège l'herbe nouvelle contre l'ardeur du soleil. Elle se recueille, cette récolte paie la mise, et l'herbe croît jusqu'à l'hiver ; on la roule pour qu'elle soit égale et fine. On parque des moutons dans les parties faibles et dégarnies. Si les loups qui sont le seul obstacle au parcage d'hiver le défendent, les engrais doivent y suppléer. Au printemps suivant, on roule, on fauche et lorsque l'herbe a pris assez de racine pour que la dent du mouton ne l'arrache pas, on leur abandonne l'entretien. Ils bonifient le pâturage qui les nourrit, le rasent exactement, on le partage selon le temps et sa qualité aux bestiaux, aux chevaux, et cette partie rentre dans l'économie rurale.

Les haies sèches, les pâlis, les claies séparent les animaux, en garantissent les plantations nouvelles, les font passer successivement d'une pâture à une autre, et le profit croît avec l'agrément.

Les fleurs sont le dernier ouvrage, leurs places sont marquées, on a fait ses élèves, on les a disposés pour se succéder, elles se lèvent, se transplantent sans souffrir, surtout en arrosant un peu le matin et davantage le soir pour réparer l'effet de la chaleur du jour.

La profusion des fleurs en détruit souvent le charme; il est plus saillant, moins il est attendu. C'est au goût qu'il appartient de les répandre ou de les économiser; elles doivent faire le brillant du coloris et s'employer où l'on veut piquer de couleurs plus vives, comme sur les devants d'un tableau.

Mais il faut surtout observer sans

cesse que si elles ne sont pas soutenues par des fonds, elles n'ont pas de ton; que les arbustes derrière les fleurs, les arbres derrière les arbustes se prêtent mutuellement ce secours, et qu'une rose isolée en l'air est à peine aperçue. Les ombres seules font valoir les lumières.

La tenue méchanique du jardin fait ensuite le vernis du tableau, plus elle est exacte, plus il est brillant.

Après avoir détaillé la succession des divers procédés, il faut dire le moment et la manière de les employer.

CHAPITRE NEUVIÈME

DES SAISONS

Chaque saison a ses productions, ses beautés, ses inconvénients. Quelques-uns de ces attributs leur sont communs, comme le gazon, les

eaux, les arbres verts. D'autres leur sont particuliers, comme les fleurs, les fruits, les grains, les feuilles.

On ne peut pas espérer de jouir dans une saison de ce qui est particulier à une autre, et il arrive toujours qu'en rassemblant dans un même terrain les richesses de chacune, les effets en sont déparés par ce qui se fane, se défeuille ou se détruit.

La succession naturelle des végétaux demande plus d'ordre, plus de méthode qu'on ne le pratique, pour profiter de leur moment sans que la caducité des précédents offre l'image triste de la destruction parmi ceux qui sont dans leur beauté.

L'usage des saisons n'est pas le même, leurs aspects ne sont pas les mêmes, ils varient donc nécessairement la disposition de leurs productions, comme la température change

les heures de la promenade, le spectacle intéressant de la nature et la situation de l'âme. On consulte le climat, l'exposition, le terrain, en consultant de même les saisons on soutiendra plus longtemps le ton des tableaux et lorsque le temps de l'un sera fini, un autre succèdera dans toute sa perfection.

Il est nécessaire de séparer ainsi les jardins pour plusieurs raisons.

On passe rarement l'année entière à la campagne : l'état de chacun, ses affaires n'en laissent profiter en général que pendant un certain temps. On cultive en pure perte les productions qui ne sont pas de ce temps et c'est s'imposer des frais et un entretien inutile : loin d'y gagner on gâte.

Si l'on se consacre pour toujours à la vie champêtre, par cette division des saisons on jouit de tout dans son plus beau moment ; il y a

plus d'accord, il en doit résulter des effets plus complets.

La nature elle-même indique ce partage, on classe les fleurs en printanières, etc. On n'a pas étendu cette étude jusqu'aux arbustes, aux arbres qui n'en sont pas moins susceptibles et qui portent eux-mêmes des fleurs et des fruits.

Quoique l'horizon, les coteaux, les eaux, les gazons, les bâtiments, etc., soient de toute l'année, on doit cependant faire plus ou moins d'usage de tous ces moyens selon les différences de la température. On sentira la manière de les employer en détaillant chaque saison successivement et cette démonstration doit naturellement mettre plus d'ordre dans les idées sur la décoration, dont elle est la vraie théorie.

On parlera de jardins d'hiver, de printemps, d'été et d'automne en

observant avant que, presque tous les végétaux ayant des espèces hâtives et tardives qui se prolongent d'une saison à une autre, elles peuvent se lier par leur secours ; que l'hiver et l'été étant les plus opposés, les intermédiaires s'en rapprochent assez pour pouvoir ne diviser qu'en deux saisons si l'on veut ; mais on présentera toujours le plus précisément possible le caractère de toutes et leurs productions.

CHAPITRE DIXIÈME

JARDINS D'HIVER

Dans cette saison où la nature semble morte, où tout est sec, empaillé, couvert, on est découragé de jardiner et paresseux de se promener comme si l'engourdissement physique influait sur le moral ; cependant, il y a peu de difficultés à

vaincre pour se procurer encore l'agrément qu'on peut demander aux jardins.

Souvent l'hiver semble s'interrompre, tant il s'adoucit, quelques beaux jours devancent le printemps, on en jouit d'autant plus que le besoin de jouir est plus grand, mais on reproche alors à la nature sa froideur; on deviendra plus juste pour elle en la connaissant mieux, en voyant ce qu'elle accorde encore aux soins, aux travaux du jardinier.

Le jardin d'hiver demande que l'on choisisse.

L'exposition du Levant et du Levant et du Midi parce que l'heure de la promenade et celle du soleil l'exigent. Dès qu'il paraît on sort et c'est toujours entre dix et deux heures.

La position : près de la maison pour que l'on puisse sortir et rentrer selon le temps.

L'espace : peu considérable, on n'a que des moments et dans les belles gelées où l'on fait plus de chemin, tous les terrains sont égaux.

La situation : sous la protection de quelque coteau pour écarter la froidure et rassembler les rayons du soleil; à l'abri des vents plutôt qu'à l'ombre des arbres; peu d'horizon, les vues sont alors froides et sans couleur à moins qu'on ne puisse se procurer quelque échappée sur des villes ou sur des rivières dont la navigation donne du mouvement au tableau.

Le terrain : graveleux et sablonneux pour les arbres verts qui sont alors les plus beaux et qui ne demandent pas beaucoup de fonds.

Les fleurs sont encore rares, cependant quelques-unes sortent même de la neige, plusieurs espèces s'avancent sous des châssis, d'autres, surtout si la température est douce,

devancent naturellement le printemps. Comme elles ne sont pas nombreuses, il faut leur destiner peu d'espace sans quoi l'on serait obligé de les rendre trop éparses ou de les trop répéter.

Les plantes vivaces sont des espèces qui prennent leurs feuilles après les grandes gelées, il y en a de panachées d'autant plus nécessaires que dans ce temps rien n'est à négliger.

Les arbustes toujours verts sont précieux et très nombreux. En rassemblant toutes les espèces, on aura de grandes variétés de feuillage, de nuance de vert et de taille. Ils se découpent bien sur le gazon et la chute des feuilles ne les flétrit point, ils ne veulent être ni élagués ni arrosés.

Les arbres toujours verts sont aussi nombreux. Il en est dont la taille majestueuse et la verdure

sombre s'accordent avec le sérieux de la composition qui ne peut pas être riante dans cette saison où les teintes ne sont pas brillantes; d'autres arbres ont un feuillage plus clair qui fait opposition avec celui des premiers. Tous sont bons à employer par masses sur des sommités, épars sur le gazon et touffus devant des parties incultes ou arides que l'on cherche à masquer.

Le gazon est d'autant plus avantageux dans les jardins d'hiver, qu'il se sent moins du terne de la nature, qu'il fait un fond clair et coloré à tous les objets qui l'accompagnent, qu'enfin il est la parure la plus constante du sol.

Les eaux si l'on n'en a la plus grande abondance doivent se ménager pour l'instant de rafraîchir l'atmosphère et sont peu essentielles pendant celui des frimas. Si l'on est dans le cas de les comprendre dans

l'ordonnance, il faut former des chutes précipitées parmi les roches et les rocailles, les torrents sont plus du moment que les ruisseaux.

Il sera utile de donner une idée de la composition pour en faire mieux sentir la marche.

Le décorateur est supposé choisir pour son sujet l'hiver même.

Les anciens le comptaient parmi leurs divinités allégoriques et le représentaient dans une grotte défendue de l'intempérie sous la figure d'un vieillard près d'un brasier. Voilà la matière.

On serait conduit à cette demeure par un sentier principal, en parsemant de loin en loin quelques termes, quelques monuments, en ménageant un ou deux points de vue sur un obélisque, sur quelque autre objet de ce genre parce qu'il faut bien recourir aux ornements factices dans cette saison.

Les arbustes, les arbres verts et le gazon garniraient le sol assez pour qu'il soit cultivé partout : les premiers rayons du soleil donnent à ce genre de jardin l'illusion du printemps. En approchant on distribuerait le peu de fleurs du moment et les plus grands arbres s'épaissiraient, se courberaient pour abriter la grotte. Elle serait formée de congélations, de cristallisations, scories, minéraux, pétrifications, etc., sans coquillages, coraux, et autres productions à réserver pour les grottes d'été.

Une chaleur factice pourrait rendre l'intérieur plus habitable, et aller au-delà porter la vie à des plantes de serre dont le coup d'œil surprendrait en sortant de l'obscurité et que le secours du verre défendrait de la gelée. Là l'on pourrait se promener parmi les orangers, les lauriers-roses, les pal-

miers, etc., non pas en caisse mais en pleine terre. Les fleurs printanières avancées par cette température pareraient le pied et la tige de ces arbres. La scène se terminerait par quelque effet d'eau. Elle serait bien disposée pour l'utilité des plantes; des poissons de la Chine s'y promèneraient et dans cet air tempéré quelques faisans dorés, quelques oiseaux rares regretteraient moins leur liberté et animeraient le tableau. On choisirait dans la botanique tout ce qui fait le plus d'effet sans exiger le degré de chaleur du Cap. Cette espèce de serre se décorerait en colonnade, ou de telle manière que sa forme extérieure pût servir de point de vue à d'autres parties. On pourrait ainsi lier au jardin les volières, la faisanderie, en ménageant un terrain au-delà où l'on ferait passer les oiseaux quand le temps serait

devenu doux et où ils attendraient l'arrière-saison.

Les orangeries, les serres froides ne sont ordinairement que les dépôts dispendieux des plantes et des arbres délicats, où l'on va quelques fois comme dans son garde-meuble. L'usage qu'on en propose est un moyen de se faire honneur de sa dépense et de se procurer sans plus de frais plus d'agrément.

Cette grotte, par des détails, par la manière de la frapper de lumière, d'y poser la statue de l'Hiver et quelques attributs, par la transition subite de sa rusticité à des objets agréables, peut faire un effet très piquant.

En sortant, l'art est de disposer les sentiers du retour de manière à soutenir l'intérêt par des objets moindres, quelques groupes, quelque abri ingénieusement composé, de les faire arriver enfin à quelque partie,

décorée par l'architecture, de la maison, qui fasse encore un point de vue.

On isole souvent une chapelle dans un pavillon, en lui donnant la façade d'un petit temple dont le péristyle se présenterait à quelque distance ; on tournerait encore au profit de la décoration un bâtiment nécessaire et qui doit être noble.

Il n'est point de règles générales sur une matière variable à l'infini, ces idées sont un simple canevas pour faire sentir la manière de traiter les sujets. Nulle servitude n'est à craindre, nulle routine n'est à éviter. Il suffit de se débarrasser des entraves de la symétrie et du préjugé. C'est bien servir l'imagination que de la livrer à elle-même. Si cette liberté produit du caprice, du faux quelquefois, elle produira souvent du grand et toujours du neuf.

L'hiver est la saison la plus ingrate mais elle exige moins.

Cependant la composition ne sera pas stérile, le culte de Vesta, la fable de Vulcain, les eaux thermales, enfin tout ce qui combine la chaleur avec les productions de la nature, quelques fictions de l'Arioste, du Tasse, les châteaux enchantés, les portiques des Grecs, mille autres sujets se présenteront et un seul sera choisi pour faire briller la fécondité et le talent.

Il est inutile de répéter que la noblesse du lieu, son caractère, doivent décider, avec sa situation et son étendue, de la noblesse du sujet et de son exécution : c'est un principe général.

CHAPITRE ONZIÈME

JARDINS DE PRINTEMPS

Il est moins difficile de peindre dans cette saison, la plus fraîche,

la plus parée de l'année; les secours de la nature dans la jeunesse sont abondants.

Le choix et la distribution ont le même mérite. Il faut sentir comme la nature, en prendre l'esprit et la couleur, prêter à ses tableaux l'activité de tous les êtres, pour ne jamais cesser d'être conséquent dans ses compositions.

Le jardin de printemps demande :

L'exposition du midi et du couchant; le soleil n'ayant pas encore tant de force qu'on en soit incommodé en a cependant assez pour désirer d'en jouir aussi longtemps qu'il est sur l'horizon.

La position : près de la maison; c'est le moment des fleurs rares, de l'émail qu'il faut avoir sous les yeux dans le salon même pour le plaisir de ceux que leur santé contrarie.

L'espace : fort considérable, on

s'échappe à l'ennui de l'hiver, les individus sont en pleine force, la chaleur n'abat point encore, on entreprend, on parcourt avec ardeur.

La situation : ouverte, étendue. La campagne est riante, l'horizon coloré, les points de vue piquants ; les arbres, n'étant pas encore touffus, laissent plus de jour aux échappées que le soleil frappe vivement de lumière, tout est spectacle pour les yeux.

Le terrain comprendra des hauteurs favorables pour découvrir, il sera frais et léger. Les arbres et les arbustes qui se chargent de fleurs demandent en général peu de fonds.

Les fleurs hâtives, rares et peu élevées qui veulent être détaillées, seront comme on l'a dit près de la maison, parce qu'au commencement du printemps on essaye encore de se promener. Celles qui sont plus

tardives, plus communes, dont les calices sont grands, les tiges fortes, seront plus éloignées parce qu'elles souffrent la distance et que lorsque le printemps est bien décidé on les va chercher partout.

Les plantes vivaces se sèmeront au bord des massifs qu'elles garniront.

Les arbustes seront plantés par rang de taille pour que ceux qui occupent les fonds surpassent ceux qui sont sur les devants et n'en soient pas étouffés. Beaucoup sont alors en fleurs.

Les arbres se distribueront par masses, l'ombre n'étant pas encore très décidée; les futaies sont peu utiles, cependant il est bien plus facile de s'en servir que de s'en passer.

Le gazon est dans sa beauté, le sol n'en peut être trop tapissé; on évitera la monotonie d'une immense

verdure par les arbres isolés, les bouquets épars dans les places où l'herbe vient mal, sur les tertres, près des ruisseaux.

Les eaux sont toujours agréables, moins indispensables que lors des chaleurs; les sources, les ruisseaux conviennent mieux parce que comme on orne précieusement les approches de la maison, une rivière large qui se traite avec moins de détails doit être tenue plus éloignée pour servir à la vue plutôt qu'à la curiosité.

Les ornements factices sont aussi à économiser, les retraites ne sont pas nécessaires, le spectacle est suffisamment décoré, les enlacements, les guirlandes des jasmins, des chèvrefeuilles font des fabriques très pittoresques. Les édifices seront d'un style léger et rare, on veut respirer la rose et non pas s'enfermer.

Les dehors de la maison seront plus découverts que pour l'été, ainsi les grandes parties de gazon sont préférables aux plantations. Il faut donner de l'air et des couleurs.

La composition doit être gaie, c'est le caractère de la saison. Les sujets qui demanderaient de la richesse se conserveront pour d'autres temps, la nature est trop belle alors pour que l'art ne lui cède pas. Il lui suffit de la parer.

PSYCHÉ

Psyché, la plus jeune des trois filles d'un roi de Grèce, fut si belle qu'elle rendit Vénus jalouse. Psyché eut bientôt autour d'elle un million d'amours et pas un amant. Vénus ordonna par un oracle qu'un monstre serait son époux.

Zéphyre la porta au sommet d'un rocher, dans un palais superbe; des

nymphes l'y reçurent et la conduisirent à des bains voluptueusement décorés. A peine en fut-elle sortie pour passer dans un lit charmant que son époux le vint partager et disparut avant le jour. Pour distraire sa douleur par l'étonnement des merveilles qui l'entouraient, elle parcourut ce palais et les jardins qui répondaient à sa beauté. Tout y naissait sans culture, la fraîcheur et la verdure y étaient également éternelles, les bois d'orangers, de myrthes et de jasmins traversés par des ruisseaux bordés de fleurs, leur source était enfoncée dans le plus épais de la forêt. Du fond d'une grotte spacieuse coulait à travers les rocailles une onde argentée dans un bassin taillé par la nature, d'où elle commençait son cours.

Psyché offensa l'Amour, le palais disparut. Elle fut transportée sur le bord d'un fleuve qu'elle traversa.

Un sentier bordé de ronces la conduisit par un terrain sauvage à travers un bois sombre au-delà duquel était une petite prairie terminée par un torrent; les flots, précipités par cascades du haut d'un mont, roulaient avec fracas à travers les rochers et semblaient les cataractes du Nil. Un tronc d'arbre couché sur des roches servait de pont. Deux saules en formaient l'appui. Un vieillard la mena en gravissant une montagne et traversant un bois jusqu'à son habitation formée par quelques grands arbres entrelacés, près desquels deux jeunes bergères gardaient, en filant, quelques chèvres qui paissaient. Un antre pratiqué dans le roc leur servait à tous de retraite. Il était meublé de joncs, d'écorce, de plumes d'oiseaux, travaillés avec adresse et ornés de quelques festons, de quelques corbeilles de fleurs.

Psyché voulut invoquer Diane, son temple était au fond d'une clairière sur une éminence entourée de bois. Au milieu de cette clairière, sur le piédestal d'un obélisque de marbre blanc, on lisait : « Qui que tu sois qui as sacrifié à l'amour ou à l'hyménée, garde-toi d'entrer dans mon sanctuaire. » Elle se détermina à fléchir Vénus dans son temple.

Il était situé dans une vallée plus longue que large couronnée de coteaux riants mêlés de bois, de champs, de prairies, de hameaux. Une rivière coulait dans la vallée, bordée de verdure, ombragée ça et là par des arbres couverts de fleurs et de fruits qui parfumaient l'air longtemps avant d'arriver. Les nacelles, que des cygnes tiraient, se promenaient sur l'onde et conduisaient au temple.

Psyché jeta en passant quelques fleurs sur les mausolées d'Anaphro-

dite et d'Aphrodisée, l'une était belle et ne put plaire, l'autre plut par ses grâces (*a*).

Le temple était ionique et sur le tympan du fronton on voyait sculptée la naissance de la déesse. Sur la frise on lisait cette inscription : « A la Mère des Grâces. » Dans l'intérieur la statue de Vénus en albâtre, détachée par une niche de marbre noir, approchait par sa perfection de la beauté de la divinité.

Ce texte est infiniment riche. Il présente :

1° Le palais de l'Amour, qui doit s'annoncer par des statues, des groupes qui témoignent sa puis-

(a) *Megano et Myrtis avaient été envoyées par les Grâces auprès de Philocharès, roi de Lydie, qui désirait prendre femme. La première reçut le surnom d'Anaphrodite et la seconde, qui fut préférée, celui d'Aphrodisée. La Fontaine conte cet épisode dans ses délicieuses* Amours de Psyché et de Cupidon.

sance, comme Hercule filant près d'Omphale, Narcisse puni par son image de n'avoir pas aimé, la sévère Diane brûlant pour Endymion, etc.

2° Les jardins parés par le goût et la volupté.

3° Le contraste de la disgrâce de Psyché dans la cabane du vieux pâtre et sous les rochers qui l'abritaient.

4° Le temple de Diane vu de loin, un frontispice suffit.

5° Le tombeau antique d'Anaphrodite et d'Aphrodisée orné de cyprès et contrastant avec le tableau suivant.

6° Le temple de Vénus, précédé et accompagné des accessoires qui peuvent le caractériser, une rivière où se jouent ses cygnes, etc.

Ces six parties différentes répandues sur un terrain que l'art des promenoirs grandit, répandraient aussi l'intérêt le plus vif dans le

jardin et lui procureraient des vues charmantes sur lui-même.

On peut se resserrer pour la dépense sur les ornements et la matière et y trouver partout la différence du marbre à la terre cuite. Car c'est moins de la rareté que du goût que dépend le succès; la propreté, la noble simplicité, rendent plus que la richesse négligée. D'ailleurs chaque objet étant détaché, il est très permis de ne choisir dans le nombre que ce que le terrain peut adopter.

CHAPITRE DOUZIÈME

JARDINS D'ÉTÉ

Le coloris de l'été moins frais que celui du printemps est plus brillant, plus doré, toutes les nuances de vert sont répandues sur les feuilles, et les fruits remplacent les fleurs.

Le jardin d'été demande de préférence :

L'exposition du levant et du couchant ; en passant le matin dans une partie, le soir dans l'autre, on évitera toute la chaleur du jour.

La position : à quelque distance de la maison ; on a beaucoup d'heures à donner à la promenade, il faut suivre le cours des eaux, pénétrer le fond des bois, et presque toujours on rentre avec regret.

L'espace peut être considérable ou ne le pas être selon l'occasion et les moyens, mais dans le premier cas on ménagera beaucoup de reposoirs pour que chacun s'arrête ou s'éloigne selon ses forces ou son temps.

La situation : couverte, quelques échappées, il faut que le jardin se doive tous ses agréments et peu de chose au dehors pour avoir plus d'ombre.

Le terrain : le plus favorable est

celui qui rassemble des eaux, des bois, des coteaux qui parent du soleil, des vallons où l'air est plus frais ; point d'escarpements, de difficultés à vaincre, c'est assez de résister à la chaleur. Il faut beaucoup de fonds pour les arbres de cette saison, car ceux qui défeuillent tard sont les plus pivotants comme le chêne, etc.

Les fleurs sont moins curieuses, mais aussi communes qu'au printemps et leur effet plus remarquable, les roses trémières s'élèvent, forment des touffes très colorées et très variées.

Les plantes vivaces garnissent bien les massifs et les parties où il ne viendrait point d'arbres, parce qu'elles demandent moins de fonds.

Les arbustes sont dans leur beauté pour la feuille, on a encore les couleurs de ceux qui fleurissent les derniers.

Les arbres ont alors aussi leur plus beau feuillage, les futaies sont inestimables, leur obscurité est susceptible de procurer de ces surprises qui plaisent et font tout valoir.

Le gazon exige un terrain frais par lui-même ou facile à arroser ; lorsqu'il est brûlé, tout s'en ressent, la teinte générale n'a plus de ton. Par cette raison l'été est le temps de l'économiser, de lui faire seulement border les bois et garnir les vallons que l'eau baigne.

Les eaux sont dans leur saison, elles jouent le premier rôle avec les bocages, on doit les multiplier, les varier, leur humidité n'est pas à craindre, leur fraîcheur est à désirer, leur bruit excite le désir de s'en approcher. La vue des chutes à travers les arbres, argentées par le soleil, inspire le même intérêt, la navigation est plus agréable sur des

bras de rivière, parmi des îles, que sur une large surface. L'ombre borde les rivages, les îles offrent l'occasion de se reposer et le repos doit promptement succéder au plaisir pour éloigner la fatigue lors de la grande chaleur.

Les ornements factices par la même raison s'emploient beaucoup, les bains, cascades, grottes, volières, kiosques, laiteries, portiques sont agréables et tout ce qui fait parasol est commode.

Le style des édifices et le sujet de la composition seront voluptueux, les scènes rassemblées, décorées comme le ton de la nature est doré. Les grottes brilleront de l'éclat de la nacre, du corail et des cristaux. La peinture, les voiles, les flammes orneront les gondoles ; le corinthien étalera la richesse de ses frises dans les portiques. Le marbre, le stuc en rafraîchiront l'intérieur.

ARMIDE

Armide avait transporté Renaud dans une des îles fortunées. Un rocher qui rompt l'impétuosité des flots rend le mouillage sûr dans le havre par lequel on y aborde. Au fond de ce havre est une grotte tapissée de verdure arrosée d'une claire fontaine et la terre est ombragée par des arbres touffus.

Les chevaliers danois qui venaient désenchanter Renaud, marchèrent en quittant le rivage jusqu'au pied d'une montagne escarpée ; au sommet ils traversèrent une plaine couverte d'un gazon émaillé de fleurs. Au milieu est un lac sur le bord duquel est bâti le palais d'Armide qui domine les îles et la mer. En s'approchant ils trouvèrent la fontaine du Ris dont la source jaillissante à travers les rocailles for-

mait un ruisseau. Son onde transparente invitait à se rafraîchir et courait ensuite se rendre dans un vaste bassin où commençait le lac.

Le palais était circulaire, ses vastes et magnifiques portiques enfermaient au centre un jardin délicieux dont les détours d'un labyrinthe dérobaient l'entrée. Les fleurs toujours colorées, les bosquets toujours verts, les fontaines cristallines ornaient ce jardin charmant, où l'art était tellement caché qu'il semblait devoir à la nature seule tous ses ornements.

Ce sujet offre le contraste des rochers qui masquaient la retraite d'Armide pour en éloigner toute idée avec le charme que son pouvoir y avait su répandre.

Dans ses jardins tout doit respirer l'amour et la volupté, annoncer la puissance de l'enchanteresse par ses effets magiques et conduire au

réduit où les chevaliers l'aperçurent dans les bras de son amant.

Ovide fournit encore un tableau plus simple, mais intéressant.

ACTÉON

Au fond d'une vallée consacrée à Diane, ombragée par des pins et des cyprès touffus, se trouve un antre que les bois rendent sombre et dans lequel la nature semble avoir voulu imiter l'art en y formant une voûte avec le tuf et la pierre ponce. A sa droite une source d'Olympiades (*a*) s'ouvre avec bruit un cours à travers les gazons.

La déesse fatiguée de la chasse venait s'y reposer en se baignant.

(a) *Les Olympiades : c'était le surnom des Muses, lesquelles appartenaient à la famille des nymphes des fontaines, dont l'eau communiquait la faculté poétique.*

A l'une de ces nymphes elle donne ses traits, son arc et son carquois. Une autre la déshabille, deux délient sa chaussure, d'autres rattachent ses cheveux ou puisent de l'eau dans des urnes. Elles la répandaient sur Diane lorsque le fils de Cadmus égaré dans les bois, incertain de sa route, arrive près de la grotte. A son aspect les nymphes effrayées entourent la déesse pour la dérober aux regards d'Actéon (*a*).

Le cours de ce ruisseau que l'on rendrait agréable en le remontant, les apprêts du bain de Diane, les vases, les statues, la grotte, la source saillante parmi des rocailles, le point d'où Actéon peut entrevoir cette scène sont des moyens de la

(a) *Il est curieux de noter que cette scène existait déjà au bas d'une cascade, dans les jardins réguliers du château royal de Caserte, près de Naples, bâti par Charles III, vers le milieu du XVIIIe siècle.*

rendre frappante et tout le reste peut être champêtre assez pour que rien ne la fasse deviner.

CHAPITRE TREIZIÈME

JARDINS D'AUTOMNE

L'automne est dans notre climat la saison la plus communément assurée, cependant comme elle approche du temps où tous les végétaux s'engourdissent, où l'existence du plus grand nombre est interrompue, les jardins sont assez difficiles à traiter. Le ton de cette saison est très bon pour le paysage, les feuilles qui se conservent l'hiver sont d'un vert brun, celles qui se fanent à son approche sont jaunes ou rouges, leur coloris est souvent si décidé qu'on accuse les peintres qui l'imitent d'avoir outré les effets

de la nature ; mais on voit des chênes, des merisiers, des sumacs d'une couleur de feu très pure. Par ces raisons il est important de choisir tous les arbres et arbustes qui gardent leur sève le plus tard. Dans les pays de vignes, surtout, la campagne est riante et peuplée, les champs sont plus froids après la récolte.

Le jardin d'automne demande :

L'exposition du midi et du couchant pour profiter de tous les temps où le soleil échauffe l'atmosphère.

La position : plus rapprochée de la maison afin d'entrer promptement en jouissance, surtout lorsque les jours se raccourcissent beaucoup.

L'espace peut être considérable car c'est peut-être le temps de toute l'année où l'on est le plus disposé à s'éloigner puisque la chaleur n'est plus à craindre et que le froid ne l'est pas encore.

La situation sera découverte : les vendanges, les travaux qui préparent la terre à reproduire, peuplent la campagne, et l'ombre est devenue moins nécessaire.

Le terrain exige peu de choix, il y a assez d'humidité pour que la seconde sève profite et la température ne tombe dans aucun excès inquiétant.

Les fleurs d'automne sont nobles, fortes, de couleurs vives, telles que les reines-marguerites, les tournesols, les amaranthes, etc. Elles s'emploient avec succès dans les grandes parties, leur profusion n'est pas dispendieuse. Il y en a très peu de rares.

Les plantes, aromatiques, en général sont robustes, ne cèdent pas aux premières gelées, réparent par leur parfum ce qui manque aux fleurs d'automne qui sont presque toutes inodores; il est très utile de les

parsemer pour garnir l'intervalle des arbres dont l'ombre ne leur est pas fort nuisible.

Les arbustes à fruits rouges sont éclatants, faciles à multiplier, la plus grande partie en est indigène, tels que le fusain, le chêne, le houx, le buisson ardent, etc. Lorsqu'ils sont appuyés d'arbres verts, leurs grappes se détachent mieux. Van Huysum (*a*) faisait ses fonds bruns pour faire valoir davantage ses fleurs et ses fruits.

Les arbres ont le même avantage ; le sorbier, l'alizier, l'azerolier, etc., surpassent les arbustes que l'on vient d'indiquer, et des fleurs en avant des uns et des autres forment une masse pyramidale de nuances brillantes dont l'effet est surprenant.

(a) *Van Huysum, peintre de l'école hollandaise, né à Amsterdam en 1682, mort dans la même ville en 1749.*

Le gazon a passé son moment le plus critique, le soleil s'en est éloigné; la rosée, les premières pluies lui rendent sa fraîcheur qu'il conserve jusqu'à l'hiver, et comme il a été dit de rapprocher moins les masses d'arbres, on doit gazonner de très grandes parties.

Les eaux plates sont préférables alors aux cascades; les rivières, les lacs rendent plus pour la pêche et la chasse, deux plaisirs de la saison. On s'éloigne plus volontiers des rivages, étant moins incommodé du soleil.

Les ornements factices qui doivent toujours tenir du genre du jardin seront d'une grande manière puisqu'il est très espacé et qu'ils pourront être vus de loin.

Les arcs triomphaux, les colonnes, les ruines sont mieux placés dans un terrain vaste, et plus nu que pour l'été. Les ponts, les vaisseaux se

proportionnent de même à l'étendue d'eau.

La composition doit être noble, simple, sans sévérité; la magie de la perspective si peu déployée, les objets seront vus en grand et les détails réservés pour les points dont on approche.

CIRCÉ

Circé habitait une île. Ulysse y abordant envoya vers elle quelques-uns de ses compagnons. Ils trouvèrent des animaux de toute espèce, les plus farouches même les caressaient et suivaient leurs pas; des femmes les conduisirent par des portiques de marbre jusqu'au palais de l'enchantement.

Les nymphes, les néréïdes de sa cour, répandues dans les jardins, s'occupaient les unes à cultiver, les

autres à cueillir et séparer des herbes et des plantes dont Circé composait ses philtres. Elle changea en animaux les compagnons d'Ulysse. Ce prince avait reçu de Mercure une fleur qui le garantissait de ces enchantements, il vint les en délivrer, etc.

Dans ces jardins, on voyait sous un petit temple la statue du jeune Picus portant sur sa tête une couronne surmontée d'un pivert, métamorphose que son insensibilité pour Circé lui attira.

L'île, les vaisseaux d'Ulysse, le palais, les portiques, le laboratoire, la ménagerie, la botanique, l'édifice de Picus, quelques ornements accessoires à l'art des charmes sont des moyens suffisants pour que, répandus avec intelligence, ils rendent un jardin d'automne intéressant.

Un souverain que dominerait le goût de la décoration, qui voudrait

en déployer l'étendue que le talent seconderait, peut se proposer pour matière l'histoire d'Hercule, suivre ses différents travaux, les employer, chacun selon le costume, le temps, la saison, à décorer chacun une partie. Un groupe qui suivrait l'âge de ce héros et l'action serait placé dans le lieu disposé pour l'action. On verrait le temple dont Busiris souillerait les autels du sang des étrangers, le lac Stymphale, la forêt de Parthénie, les écuries de Diomède, le fleuve que traversait Nessus, l'antre de Cacus, etc. La variété du local des scènes, des monuments, les repos qui feraient traverser des bois pour retrouver le fleuve ou le lac, le contraste du rocher de Cacus qui déroberait un palais, tout donnerait au génie des tableaux tantôt terribles, tantôt agréables, des transitions du rustique à la richesse de l'architecture.

Quoique les sujets qui ont été proposés pour les différentes saisons présentent tous des sujets nobles, il est plus facile encore d'avoir des idées simples et champêtres, par conséquent, si l'on n'était pas en puissance de s'élever jusqu'à ces compositions, on aurait tort de s'en effaroucher. Il a fallu nécessairement prouver que sans offenser la nature, sans lui voler ses ornements pour en abuser et la chasser ensuite, il est possible d'exécuter de grands morceaux de décoration; que la perfection de l'art est plus dans l'imitation de la nature que dans la sécheresse de la régularité; que cette même nature enfin est infiniment belle, quand elle est infiniment libre.

FIN

TABLE

Pages.

Vie du DUC D'HARCOURT. 5

Epitre à Monseigneur le DUC D'HARCOURT 67

Traité de la Décoration des Dehors, des Jardins et des Parcs. 75

JUSTIFICATION DU TIRAGE

L'impression de ce volume a été achevée, le 30 septembre 1919, sur les presses de Frazier-Soye, à 27 exemplaires sur ancien papier à la forme du Japon, et 750 sur papier vélin fin de Voiron.

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01778 7272